



STATISTIQUES 2007

sur la criminalité au Québec

Ministère de la Sécurité publique
Septembre 2008

Le présent document peut être consulté dans le site Internet du ministère de la Sécurité publique,
à l'adresse suivante : <http://www.msp.gouv.qc.ca>

Ce document a été préparé par la Direction de la prévention et du soutien*
dont les coordonnées sont :

2525, boulevard Laurier, 4^e étage
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 646-6708
Télécopieur : 418 646-3564
Courriel : infocom@msp.gouv.qc.ca

Analyse :	Valérie Rioux
Traitement des données :	Véronique Gagné-Nadeau Tho Thanh Ly
Révision linguistique :	Direction des communications
Coordination :	Céline Perron

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-550-53886-8 (imprimé)

ISBN 978-2-550-53887-5 (PDF)

ISSN 1496-2322 (imprimé)

ISSN 1710-615 X (PDF)

@ Gouvernement du Québec, 2008

* Anciennement la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité.

| FAITS SAILLANTS |

- Le bilan de la criminalité au Québec en 2007 est fort positif alors que le taux global de criminalité a connu une diminution appréciable de 5,6 %. Les services policiers desservant la province ont enregistré 387 086 infractions au Code criminel (à l'exception des infractions liées à la conduite de véhicules), soit près de 20 000 infractions de moins qu'en 2006.
- Avec un recul du taux d'infractions par 100 000 habitants de 7 %, les infractions contre la propriété ont connu la plus forte diminution en 2007. L'ensemble des infractions de cette catégorie, à l'exception des crimes d'incendie (+5 %), ont subi des baisses de leur taux variant entre 2 % et 13 %.
- Pour la première fois en quatre ans, le taux de criminalité contre la personne a enregistré une diminution au cours de la dernière année. Cette baisse, qui s'établit à 4 %, est la plus importante qu'aient connu les infractions contre la personne au Québec depuis 1997.
- Contrairement à 2006, où le taux des autres infractions au Code criminel¹ avait fait un bond de 12 %, il est plutôt demeuré stable à celui de la dernière année, affichant une baisse de moins de 1 %. Toutefois, quatre des six infractions de cette catégorie ont enregistré une diminution plus importante de leur taux, dont les infractions de prostitution qui ont diminué de 24 %.
- Après quelques années plutôt instables, marquées de hausses et de baisses, le taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants est demeuré relativement stable (+0,3 %) en 2007. Exception faite des infractions relatives aux autres stupéfiants², qui ont progressé de 14 %, les diverses infractions en matière de drogues et de stupéfiants sont demeurées généralement stables.
- La répartition des infractions enregistrées par les corps policiers a très peu changé au cours des dernières années. Les vols de 5 000 \$ ou moins (100 985), les introductions par effraction (59 315), les méfaits (45 420), les voies de fait (43 234) et les vols de véhicules (36 041) demeurent les plus nombreuses.

¹ Le détail des infractions regroupées dans la catégorie des autres infractions au Code criminel est disponible à la page 22.

² Les autres stupéfiants comprennent notamment l'ecstasy, les méthamphétamines, le PCP et le GHB.

- Les infractions liées à la prostitution (-24 %), les agressions sexuelles (-15 %) et les fraudes (-13 %) ont connu les plus fortes baisses du taux par 100 000 habitants en 2007. Parmi les quelques infractions qui enregistrent des hausses, les crimes d'incendie (+5 %), les infractions contre l'administration de la loi et de la justice (+4 %) et celles relatives aux armes à feu et autres armes (+3 %) consignent des hausses de tout au plus 5 %.
- Les régions administratives de Montréal (6 741 infractions par 100 000 habitants), de la Côte-Nord (6 142), de l'Outaouais (5 729), des Laurentides (5 268) et de l'Abitibi-Témiscamingue (5 044) affichent des taux de criminalité supérieurs au taux provincial (5 027). Les taux les plus faibles au Québec sont consignés dans l'est de la province, plus précisément dans la Chaudière-Appalaches (3 059), en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3 597) et au Bas-Saint-Laurent (3 619).
- La baisse générale du taux de criminalité au Québec reflète les variations enregistrées à l'échelle régionale, alors que 11 régions ont vu leur taux de criminalité diminuer. C'est notamment le cas dans les régions de Laval (-10 %), du Centre-du-Québec (-9 %) et de Montréal (-8 %). Inversement, parmi les quatre régions où le niveau de criminalité s'est accru, la région de l'Abitibi-Témiscamingue est celle qui affiche la plus importante hausse (+10 %).
- Les grands constats statistiques sur la criminalité juvénile demeurent les mêmes en 2007. Ainsi, les jeunes forment 8 % de la population québécoise, alors qu'ils représentent 17 % des 142 319 auteurs présumés d'infractions au Code criminel commises en 2007.
- Bien qu'elles puissent être trompeuses et doivent être interprétées avec la plus grande prudence, les données préliminaires publiées démontrent une baisse de 7 % du taux d'auteurs présumés des 12 à 17 ans, qui est passé de 4 514 infractions à 4 191 par 100 000 jeunes.
- Contrairement aux jeunes qui, lorsque l'on tient compte de leur poids démographique sont surreprésentés parmi les auteurs d'infractions, les femmes, quant à elles, apparaissent nettement minoritaires, ne comptant que pour 17 % des auteurs présumés. Quelle que soit la catégorie d'infractions, les taux d'auteurs présumés des femmes sont plus ou moins cinq fois moindres que ceux des hommes.

| TABLE DES MATIÈRES |

FAITS SAILLANTS	3
TABLE DES MATIÈRES	5
LISTE DES GRAPHIQUES, TABLEAUX ET ENCADRÉS	7
INTRODUCTION	13
1. NOTES MÉTHODOLOGIQUES	15
1.1 Programme de déclaration uniforme de la criminalité	15
1.2 Sources de données démographiques	16
1.3 Statistiques sur les infractions	17
1.4 Statistiques sur le classement des dossiers	18
1.5 Statistiques sur les victimes	19
1.6 Statistiques sur les auteurs présumés	20
2. ANALYSE DE LA CRIMINALITÉ DÉCLARÉE AU QUÉBEC EN 2007	23
2.1 Les infractions au Code criminel	23
2.1.1 Diminution significative de la criminalité au Québec en 2007	23
2.1.2 Portrait régional de la criminalité au Québec	28
2.1.3 La plus importante baisse de la criminalité contre la propriété en sept ans	30
2.1.4 Portrait régional de la criminalité contre la propriété	37
2.1.5 La plus forte diminution des infractions contre la personne en dix ans	38
2.1.6 Portrait régional de la criminalité contre la personne	41
2.1.7 Les autres infractions au Code criminel demeurent stables en 2007	43
2.1.8 Portrait régional des autres infractions au Code criminel	47
2.2 Les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants	50
2.2.1 Peu de changements pour le taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants	51
2.2.2 Portrait régional des infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants	53
2.3 Portrait des auteurs présumés	54
2.3.1 Portrait de la criminalité juvénile	55
2.3.2 Portrait de la criminalité selon le sexe	60
3. TABLEAUX STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC	65
3.1 Tableaux pour le Québec – Série 1	65
3.2 Tableaux selon la région – Série 2	79
3.3 Tableaux selon les territoires des corps de police municipaux – Série 3	91
3.4 Tableaux sur l'évolution de la criminalité – Série 4	95
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	105
ANNEXE : LISTE DES CORPS DE POLICE MUNICIPAUX EN ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007	107



| LISTE DES GRAPHIQUES, TABLEAUX ET ENCADRÉS |

Graphiques

Graphique 1 :	Évolution du taux de criminalité, Québec, 1997 à 2007	24
Graphique 2 :	Taux d'infractions au Code criminel selon la région administrative, Québec, 2007	28
Graphique 3 :	Évolution du taux de criminalité contre la propriété, Québec, 1997 à 2007	30
Graphique 4 :	Taux d'infractions contre la propriété selon la catégorie d'infractions, Québec, 2006 et 2007	31
Graphique 5 :	Taux d'infractions contre la propriété selon la région administrative, Québec, 2007	37
Graphique 6 :	Évolution du taux de criminalité contre la personne, Québec, 1997 à 2007	38
Graphique 7 :	Taux d'infractions contre la personne selon la catégorie d'infractions, Québec, 2006 et 2007	39
Graphique 8 :	Taux d'infractions contre la personne selon la région administrative, Québec, 2007	42
Graphique 9 :	Évolution du taux de criminalité pour les autres infractions au Code criminel, Québec, 1997 à 2007	43
Graphique 10 :	Taux des autres infractions au Code criminel selon la catégorie d'infractions, Québec, 2006 et 2007	44
Graphique 11 :	Taux pour les autres infractions au Code criminel selon la région administrative, Québec, 2007	48
Graphique 12 :	Évolution du taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, Québec, 1997 à 2007	51

Graphique 13 :	Répartition des infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, Québec, 2006 et 2007	52
Graphique 14 :	Taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants selon la région administrative, Québec, 2007	53
Graphique 15 :	Évolution du taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel chez les jeunes de 12 à 17 ans, Québec, 1997 à 2007	56
Graphique 16 :	Proportion des jeunes de 12 à 17 ans et des adultes parmi les auteurs présumés selon la catégorie d'infractions, Québec, 2007	57
Graphique 17 :	Évolution du taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel pour les hommes et les femmes, Québec, 1997 à 2007	60

Tableaux

Tableaux pour le Québec - Série 1

Tableau 1.1 :	Infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2006 et 2007	66
Tableau 1.2 :	Infractions classées par ou sans mise en accusation, selon la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007	67
Tableau 1.3 :	Victimes d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2006 et 2007	68
Tableau 1.4 :	Victimes d'infractions jeunes et adultes selon le sexe et la catégorie, d'infractions au Code criminel, Québec, 2007	69
Tableau 1.5 :	Victimes d'infractions selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2007	70

Tableau 1.6 :	Victimes d'infractions selon la relation avec l'auteur présumé et la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2007	71
Tableau 1.7 :	Auteurs présumés selon la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2006 et 2007	72
Tableau 1.8 :	Auteurs présumés jeunes et adultes selon la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007	73
Tableau 1.9 :	Auteurs présumés jeunes et adultes selon le sexe et la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007	74
Tableau 1.10 :	Taux d'auteurs présumés chez les jeunes et les adultes selon le sexe et la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007	75
Tableau 1.11 :	Auteurs présumés selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007	76
Tableau 1.12 :	Taux d'auteurs présumés selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007	77

Tableaux selon la région - Série 2

Tableau 2.1 :	Infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon la région, Québec, 2007	80
Tableau 2.2 :	Victimes d'infractions au Code criminel selon la région, Québec, 2006 et 2007	81
Tableau 2.3 :	Victimes d'infractions au Code criminel jeunes et adultes selon le sexe et la région, Québec, 2007	82
Tableau 2.4 :	Victimes d'infractions au Code criminel selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2007	83

Tableau 2.5 :	Taux de victimes d'infractions au Code criminel selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2007.....	84
Tableau 2.6 :	Victimes d'infractions au Code criminel selon la relation avec l'auteur présumé et la région, Québec, 2007.....	85
Tableau 2.7 :	Auteurs présumés d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon la région, Québec, 2007.....	86
Tableau 2.8 :	Auteurs présumés d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, jeunes et adultes, selon le sexe et la région, Québec, 2007.....	87
Tableau 2.9 :	Auteurs présumés d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2007	88
Tableau 2.10 :	Taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2007	89

Tableaux selon les territoires des corps de police municipaux - Série 3

Tableau 3.1 :	Infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon le territoire du corps de police municipal, Québec, 2007.....	92
Tableau 3.2 :	Infractions au Code criminel classées par ou sans mise en accusation selon le territoire du corps de police municipal, Québec, 2007	93

Tableaux sur l'évolution de la criminalité de 1998 à 2007 - Série 4

Tableau 4.1 :	Évolution des infractions et du taux de criminalité selon la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007	96
Tableau 4.2 :	Évolution du taux de criminalité selon la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007.....	98
Tableau 4.3 :	Évolution de l'indice de criminalité selon la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007.....	99

Tableau 4.4 :	Évolution du nombre d’auteurs présumés adultes et jeunes selon la catégorie d’infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007	100
Tableau 4.5 :	Évolution du taux d’auteurs présumés chez les adultes et les jeunes selon la catégorie d’infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007	102

Encadrés

Encadré 1 :	La classification des catégories d’infractions dans le Programme DUC 2	21
Encadré 2 :	La répartition des infractions au Code criminel	26
Encadré 3 :	Différents types de vols	32
Encadré 4 :	Le vol de métaux : une problématique criminelle en forte croissance	34
Encadré 5 :	Définir le vol d’identité	36
Encadré 6 :	Les infractions associées à l’activité policière ont-elles une influence sur l’évolution globale de la criminalité?	45
Encadré 7 :	Rétrospective sur l’évolution de la criminalité régionale de 1997 à 2007	48
Encadré 8 :	Tendance de la criminalité chez les jeunes : moins de crimes contre la propriété, mais plus de crimes contre la personne	58
Encadré 9 :	La criminalité au féminin : des différences entre les filles et les femmes?	61



| INTRODUCTION |

Par l'entremise des données que les services policiers recueillent et déclarent en vertu du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), le rapport Statistiques 2007 sur la criminalité au Québec présente les principales données sur la criminalité commise sur le territoire québécois. Seules les affaires criminelles signalées ou connues de la police et pour lesquelles, après vérification, elle estime qu'une infraction a été commise figurent dans les données statistiques présentées. Ainsi, bien que la criminalité décrite et analysée ne corresponde pas à l'ensemble des crimes qui sont commis annuellement, les données policières constituent les indicateurs les plus fiables dont nous disposons actuellement pour tracer le portrait statistique de la criminalité au Québec.

Pour mieux comprendre et interpréter les diverses statistiques présentées et analysées dans ce rapport, le premier chapitre fournit de l'information sur la compilation et le traitement des données sur la criminalité, de même que sur les éléments statistiques utilisés dans la confection des tableaux.

Le portrait global de la criminalité au Québec en 2007 est analysé au deuxième chapitre. L'analyse vise à décrire la criminalité déclarée et son évolution au cours des dernières années. Pour ce faire, les principales catégories d'infractions au Code criminel (sauf les infractions relatives à la conduite de véhicules) ainsi que les infractions relevant de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances y sont analysées. Une analyse des données relatives aux auteurs présumés complète l'analyse.

Enfin, pour enrichir cette analyse de la criminalité et répondre aux besoins d'information plus spécifique, quatre séries de tableaux statistiques sont présentées au dernier chapitre. Les tableaux de la première série portent sur les infractions commises et leur classement, sur les auteurs présumés ainsi que les victimes de crimes contre la personne et de crimes relatifs à la conduite de véhicules. Quant aux tableaux des séries 2 et 3, ils offrent une vue d'ensemble de la criminalité dans les dix-sept régions administratives et selon les territoires des corps de police municipaux. Les tableaux de la série 4, quant à eux, présentent des statistiques globales sur l'évolution de la criminalité et des auteurs présumés au cours des dix dernières années.

Il est à noter que la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité du ministère de la Sécurité publique produit également deux autres rapports statistiques annuels sur la criminalité, portant sur la violence conjugale et sur les agressions sexuelles. Pour répondre à certaines questions plus précises, des bulletins thématiques sont aussi produits régulièrement. À cet égard, un bulletin sur les invasions de domicile, sur le Programme de déclaration uniforme de la criminalité de même que sur l'interprétation du taux de solution sont accessibles dans le site Internet du ministère. ■

| CHAPITRE 1 : NOTES MÉTHODOLOGIQUES |

Les notes méthodologiques fournissent diverses indications utiles à la compréhension des tableaux statistiques. Pour tout renseignement supplémentaire, le lecteur est invité à communiquer avec la Direction de la prévention et du soutien, dont les coordonnées sont indiquées au verso de la page couverture.

1.1 Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Les données sur la criminalité sont recueillies dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité, lequel est administré par le Centre canadien de la statistique juridique. Ce programme offre deux méthodes de collecte des données : le programme agrégé et le système de rapport fondé sur l'affaire (ou l'événement). Le programme agrégé, mis en œuvre en 1962 au Canada, correspond au Programme DUC 1. Le système de rapport fondé sur l'affaire, dont l'implantation initiale s'est amorcée en 1988 et qui continue d'évoluer en fonction des nouveaux besoins d'information, représente le Programme DUC 2. Au ministère, la banque de données représentatives pour l'ensemble du Québec en DUC 1 débute en 1979 et celle en DUC 2, en 1997.

Le Programme DUC 1 est considéré comme un recensement sommaire. Il revêt la forme d'un rapport mensuel, compilant des données agrégées sur le nombre d'infractions commises, d'infractions classées et d'auteurs présumés identifiés, sans possibilité de relier ces données entre elles.

Le Programme DUC 2 permet d'enregistrer des renseignements plus précis en rapport avec une affaire criminelle. Il est en effet constitué de trois banques de données, selon qu'il s'agit des événements, des victimes et des auteurs présumés. Ces banques permettent de relier toutes les données propres à un événement particulier. Les possibilités analytiques sont donc plus grandes que celles du programme agrégé.

Les organisations policières au Québec ont la responsabilité légale de colliger des données sur les infractions criminelles survenues sur leur territoire, en utilisant l'une ou l'autre des deux méthodes de collecte du Programme de déclaration uniforme de la criminalité. La majorité des corps de police desservant le Québec, soit les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et certains corps et services de police autochtones, utilisent le Programme DUC 2. Les statisti-

ques sur la criminalité déclarée à l'aide de ce programme font l'objet d'une analyse détaillée au chapitre 2 et elles sont présentées dans les tableaux des séries 1 à 3 au chapitre 3.

En ce qui concerne la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et d'autres corps et services de police autochtones qui desservent le territoire du Québec, ils avaient recours, en 2007, au Programme DUC 1 pour leur collecte de données. Les données recueillies sous ce format agrégé ne peuvent pas être combinées à celles du Programme DUC 2, puisqu'elles sont insuffisamment détaillées et qu'il est impossible de les répartir de façon exacte entre les diverses catégories du Programme DUC 2. Elles constituent plutôt une base de données distincte qui sert à produire des statistiques concernant l'évolution de la criminalité au Québec depuis dix ans (tableaux de la série 4 au chapitre 3). Par rapport à toutes les infractions criminelles enregistrées en 2007, la proportion de celles qui sont déclarées par les corps policiers qui utilisent le programme agrégé est estimée à 4 %. Précisons toutefois que cette proportion est principalement attribuable aux infractions déclarées par la GRC et qu'elle est constituée majoritairement (à 93 %) de délits liés à la contrefaçon de monnaie.

Pour les besoins de cette publication, **les données de 2007 sont celles enregistrées avant le 1^{er} avril 2008**, date de l'extraction fixée par le ministère. La banque de données sur les événements criminels déclarés étant dynamique, l'extraction des données d'une année est réalisée trois mois après le début de l'année suivante. Il est ainsi possible de présenter l'information la plus juste, notamment en ce qui a trait à celle traitant de l'auteur présumé ainsi que du classement du dossier, où les données sont souvent colligées après quelques mois d'enquête. À cette occasion également, les données de l'année précédente sont actualisées et deviennent les données définitives.

1.2 Sources de données démographiques

Les données démographiques utilisées dans ce rapport pour le calcul des taux sur le nombre d'infractions, de victimes ou d'auteurs présumés dans la population proviennent en général de Statistique Canada. Cependant, pour le calcul du taux de criminalité sur les territoires des corps de police municipaux, les chiffres de population sont issus des données démographiques établies annuellement par décret gouvernemental et publiées dans la *Gazette officielle du Québec*. Ces données représentent la source officielle de population pour l'administration courante des municipalités.

1.3 Statistiques sur les infractions

Les données traitées dans ce rapport proviennent des événements criminels³ signalés ou connus des services policiers et pour lesquels, après vérification, la police estime qu'une infraction a été commise. Le décompte des infractions varie selon les types de crimes. Dans le cas des crimes contre la personne, une infraction est calculée pour chaque victime d'un tel crime lors de l'événement criminel. Cependant, étant donné le grand nombre de personnes qui peuvent simultanément être victimes lors d'un événement dans lequel se produit un vol qualifié ou une extorsion, ces deux types d'infractions contre la personne font exception à la règle. Pour ces infractions, tout comme pour l'ensemble des autres délits (infractions contre la propriété et autres infractions au Code criminel), une infraction est comptabilisée pour chaque événement criminel.

Par ailleurs, il faut savoir qu'un événement criminel peut comprendre plus d'une infraction et que le policier peut, conformément aux règles de déclaration du Programme DUC 2, enregistrer jusqu'à quatre infractions commises lors d'un même événement. Toutefois, dans l'ensemble des tableaux de ce rapport, seule l'infraction la plus grave est comptabilisée. Selon cette règle, les infractions contre la personne prévalent toujours sur les autres catégories d'infractions. À l'intérieur de chaque catégorie, les infractions pour lesquelles le Code criminel prévoit la sanction la plus lourde priment. L'occurrence des délits moins graves est par conséquent sous-estimée.

Le **taux de criminalité** est une mesure standardisée utilisée principalement pour effectuer des comparaisons dans le temps ou entre des territoires. Il exprime le rapport entre le nombre d'infractions et la population du territoire visé (par exemple, une région), calculé pour 100 000 habitants.

³ Les règles de déclaration définissent l'événement comme une situation criminelle qui est survenue généralement dans le même lieu, qui implique une même personne ou un même groupe de personnes et qui s'est produite au cours d'une même période.

1.4 Statistiques sur le classement des dossiers

Les statistiques sur le classement des dossiers concernent les crimes déclarés au cours de 2007 et dont le classement peut avoir été effectué jusqu'à la date fixée l'année suivante pour l'extraction des données. Les infractions sont considérées comme étant classées lorsque, au terme de l'enquête, les policiers ont amassé suffisamment de preuves et qu'au moins un auteur présumé impliqué dans l'infraction a été identifié. On distingue deux types de classements : par mise en accusation et sans mise en accusation.

D'une part, le classement par mise en accusation s'applique lorsqu'une dénonciation est portée contre un auteur présumé identifié relativement à l'infraction commise et que le dossier est transmis au procureur aux poursuites criminelles et pénales. Selon les règles de déclaration, il faut considérer la prise de décision initiale rendue par le corps policier indépendamment de toute décision qui pourrait être rendue ultérieurement par les autorités judiciaires.

D'autre part, dans le cas du classement sans mise en accusation, le corps policier choisit pour divers motifs de ne pas transmettre le dossier au procureur aux poursuites criminelles et pénales, bien qu'il ait identifié le ou les auteurs présumés et qu'il ait amassé suffisamment de preuves pour poursuivre. Parmi les motifs possibles⁴ de classement sans mise en accusation, mentionnons le décès du suspect ou du plaignant, le refus du plaignant que des accusations soient portées, une raison indépendante de la volonté policière, telle qu'une directive du procureur aux poursuites criminelles et pénales.

Soulignons que le ministère constate que les pratiques policières au Québec, tout comme ailleurs au Canada, ne sont pas uniformes en matière de classement des dossiers. Ainsi, les statistiques présentées au chapitre 3 (tableaux 1.2 et 3.2) pourraient, entre autres, avoir été influencées par une décision du procureur aux poursuites criminelles et pénales de porter ou non des accusations. Par conséquent, il faut interpréter les statistiques sur le classement des dossiers avec prudence.

⁴ Les autres motifs regroupent, entre autres : renvoi à un programme de déjudiciarisation ou à un organisme de justice alternative, avertissement, implication de l'auteur présumé dans d'autres événements criminels, auteur présumé âgé de moins de 12 ans ainsi que suicide ou décès de l'auteur présumé ou du témoin principal.

1.5 Statistiques sur les victimes

Les données sur les victimes sont compilées uniquement dans les dossiers de crimes contre la personne (sauf les vols qualifiés et les crimes d'extorsion) et d'infractions criminelles relatives à la conduite de véhicules.

Parmi les données sur les victimes qui peuvent être enregistrées, le Programme DUC 2 permet notamment de recueillir de l'information sur la relation qui existe entre l'auteur présumé et la victime. L'information doit être consignée de manière à établir la relation du point de vue de la victime. Les différentes natures de relation sont regroupées dans ce rapport sous quatre grandes catégories : famille⁵, connaissance⁶, étranger⁷ et inconnu⁸.

Le **taux qui mesure le nombre de victimes dans la population** s'obtient par le rapport entre le nombre de victimes dans un groupe donné et la population de ce groupe (par exemple, selon le sexe, l'âge ou le territoire), calculé par tranche de 100 000 habitants.

Le Programme DUC 2 permet également de compiler des données sur l'âge de la victime. Dans ce rapport, les jeunes victimes sont regroupées selon les catégories d'âge suivantes : 0 à 11 ans, 12 à 14 ans et 15 à 17 ans, tandis que les adultes sont divisés en sept groupes. Les deux premiers sont les 18 et 19 ans et les 20 à 24 ans. Les quatre autres groupes sont subdivisés en intervalles de dix ans, soit : 25 à 34, 35 à 44, 45 à 54 et 55 à 64. Le septième groupe concerne les 65 ans et plus.

⁵ La catégorie « famille » souligne l'existence de lien par le sang, le mariage ou le type d'union ou de famille. Elle englobe les désignations suivantes : conjoint (légalement, en union de fait ou partenaire d'une relation homosexuelle), ex-conjoint (légalement séparé, divorcé ou ayant cessé de vivre ensemble), parent et autre membre (enfant, famille immédiate autre qu'un parent) et parent éloigné.

⁶ La catégorie « connaissance » comprend : ami (ami intime dans une relation proche et affectueuse, ami de longue date et ancien ami intime), relation d'affaires (spécifique au milieu de travail ou des affaires), relation criminelle (implique des activités illégales), relation sociale (souligne le caractère ni durable, ni intime de la relation) et symbole d'autorité (position de confiance ou d'autorité qu'occupe l'auteur présumé sans être un membre de la famille).

⁷ Dans la catégorie « étranger », la victime a vu l'auteur présumé, mais elle ne le connaît pas.

⁸ Dans la catégorie « inconnu », la nature de la relation ne peut être déterminée.

Notons que certaines pratiques policières peuvent s'appliquer lors de l'inscription de l'âge afin, entre autres, d'éviter l'identification d'un agent de la paix ou d'un autre fonctionnaire public qui, en service, serait victime d'un crime violent. Pour cette raison, dans les tableaux portant sur les jeunes et les adultes ou les groupes d'âge, le décompte des victimes ne tient pas compte de celles dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

1.6 Statistiques sur les auteurs présumés

Les statistiques sur les auteurs présumés font état du nombre d'auteurs présumés identifiés relativement aux infractions classées. Elles regroupent les auteurs présumés contre lesquels la police recommande de porter des accusations de même que ceux qu'elle traite différemment à la suite de l'enquête policière. Le portrait statistique qui en ressort est donc différent de celui des accusés que pourrait établir une autorité juridique telle que le ministère de la Justice.

Parmi les caractéristiques sur les auteurs présumés qui peuvent être enregistrées avec le Programme DUC 2 figurent, entre autres, les données relatives à l'âge. Dans les présentes statistiques, les catégories d'âge utilisés sont les mêmes que pour les victimes, ce qui permet d'établir des comparaisons entre l'âge des auteurs présumés et celui des victimes.

Par ailleurs, dans les tableaux qui différencient les taux d'auteurs présumés chez les jeunes et chez les adultes, on ne comptabilise pas les jeunes auteurs présumés de moins de 12 ans puisqu'ils ne peuvent pas être déclarés coupables d'un crime. Toutefois, des statistiques particulières à cette catégorie de jeunes contrevenants figurent dans les tableaux selon les groupes d'âge. Dans ces tableaux également, on ne tient pas compte des auteurs présumés dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité (notamment, selon les règles de déclaration, il n'y a pas de données sur l'âge dans le cas d'une société ou d'une compagnie enregistrée).

Le **taux d'auteurs présumés** mesure le nombre d'auteurs présumés de crimes dans la population. Il s'obtient par le rapport entre le nombre d'auteurs présumés dans un groupe donné et la population de ce groupe (par exemple, selon le sexe, l'âge ou le territoire), calculé par tranche de 100 000 habitants.

En terminant, soulignons que dans les tableaux présentant l'évolution du nombre d'auteurs présumés depuis dix ans, nous appliquons les règles du Programme DUC 1 afin de permettre des comparaisons avec les statistiques des autres provinces. Dans ce programme, le décompte des auteurs présumés s'effectue différemment de celui du Programme DUC 2, puisqu'ils sont classés en fonction de l'année où le dossier a été classé plutôt qu'en fonction de celle où ils ont commis l'infraction. Ainsi, les événements criminels auxquels ils sont associés peuvent avoir été commis en 2006 ou antérieurement. De plus, il n'y a pas de données caractérisant les auteurs présumés de moins de 12 ans ou les auteurs présumés d'âge adulte ayant commis des infractions classées sans mise en accusation.

Encadré 1 – La classification des catégories d'infractions dans le Programme DUC 2

INFRACTIONS À DES LOIS FÉDÉRALES

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL SELON LE PROGRAMME DUC 2

► *Infractions contre la personne*

Homicide, négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort, tentative et complot en vue de commettre un meurtre, agression sexuelle, autres infractions d'ordre sexuel⁹, voies de fait, enlèvement ou séquestration, vol qualifié et extorsion, harcèlement criminel, menaces et autres infractions contre la personne¹⁰.

► *Infractions contre la propriété*

Crime d'incendie, introduction par effraction, vol de véhicules à moteur, vol de plus de 5 000 \$, vol de 5 000 \$ ou moins, possession de biens volés, fraude¹¹ et méfait.

⁹ Les autres infractions d'ordre sexuel regroupent, entre autres : incitation à des contacts sexuels, attouchement sexuel, exploitation sexuelle et inceste.

¹⁰ Les autres infractions contre la personne regroupent, entre autres : trahison, abandon d'un enfant, complice d'un meurtre après le fait, incitation au suicide, dissimulation du corps d'un enfant, manque de précautions ou usage d'explosifs susceptibles de causer la mort ou des lésions corporelles et crime d'incendie avec insouciance à l'égard de la vie.

¹¹ Les différentes façons frauduleuses d'obtenir des biens ou des services peuvent être, entre autres : par carte de débit, de crédit, de guichet automatique ou une autre carte de service, par chèque, par supposition de personne, par ordinateur, sous forme de télémarketing, de fausses réclamations d'assurances, de valeurs mobilières ou d'autres instruments financiers.

Encadré 1 – La classification des catégories d'infractions dans le Programme DUC 2 (suite)

► *Autres infractions au Code criminel*

Prostitution, infractions portant sur les armes à feu et autres armes, infractions contre l'administration de la loi et de la justice¹², actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite¹³, appels téléphoniques indécentes ou harcelants et autres crimes¹⁴.

► *Infractions relatives à la conduite de véhicules*

Conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite et autres infractions relatives à la conduite de véhicules.

INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS

(Loi réglementant certaines drogues et autres substances)

Possession, trafic, possession aux fins de trafic, importation et production, culture, ordonnances médicales.

INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES

Loi sur la faillite, sur le revenu, sur la marine marchande au Canada, sur la santé publique, sur les douanes, sur la concurrence, sur l'accise, sur les jeunes contrevenants, sur l'immigration, sur les armes à feu, sur la défense nationale, sur les explosifs, sur le transport interprovincial, sur les produits de la criminalité, autres lois fédérales.

INFRACTIONS À DES LOIS PROVINCIALES

lois sur les alcools, lois sur les impôts, autres lois provinciales.

¹² Les infractions contre l'administration de la loi et de la justice regroupent, entre autres : manquement aux conditions de probation, infraction aux règles de liberté sous caution, évasion d'une garde légale, entrave à un fonctionnaire ou à un agent de la paix et défaut de comparaître.

¹³ Les actes contraires aux bonnes mœurs ou à l'inconduite regroupent, entre autres : fait de troubler la paix, action indécente, production ou distribution de pornographie juvénile, intrusion de nuit, nuisance publique et leurre au moyen d'un ordinateur.

¹⁴ Les autres crimes de cette catégorie regroupent, entre autres : monnaie contrefaite, jeux et paris, infraction contre l'ordre public, infraction ou activité liée au terrorisme ou au profit d'une organisation criminelle et intimidation d'une personne associée au système judiciaire (ou intimidation d'un journaliste).

| CHAPITRE 2 : ANALYSE DE LA CRIMINALITÉ DÉCLARÉE AU QUÉBEC EN 2007 |

Ce deuxième chapitre brosse le portrait de la situation criminelle au Québec en 2007¹⁵. La criminalité étant très diversifiée, une analyse distincte est ensuite réalisée pour chaque grande catégorie de crimes, soit ceux contre la personne, ceux contre la propriété et les autres infractions au Code criminel. Chacune de ces analyses comprend un survol de l'évolution de la criminalité depuis 1997 ainsi que les principales différences au niveau régional. En plus de l'analyse des trois grandes catégories d'infractions criminelles, un regard est porté sur les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants de même que sur le profil des auteurs présumés d'infractions, en mettant spécifiquement l'accent sur les comparaisons selon l'âge et le sexe. Quelques encadrés informatifs, traitant notamment des vols de métaux, du vol d'identité ainsi que de la criminalité au féminin, complètent l'analyse.

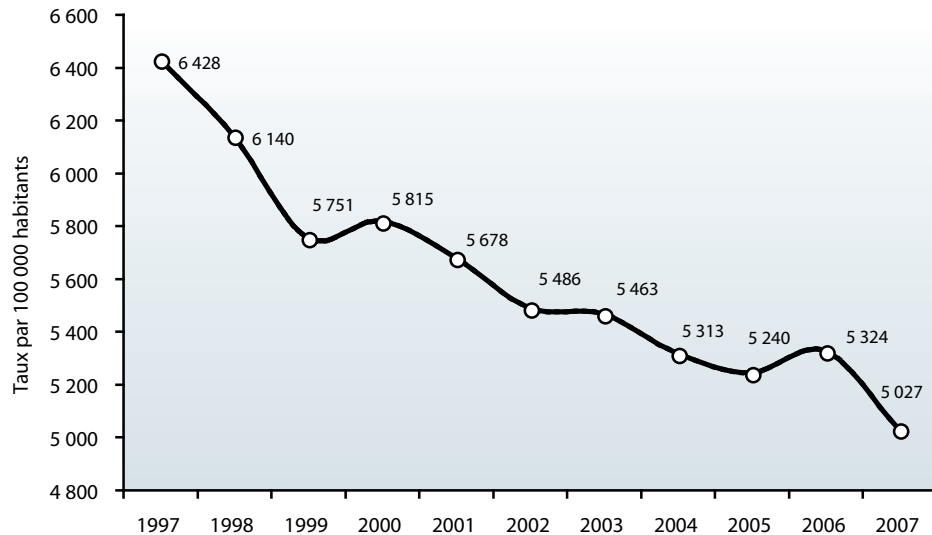
Bien que cette publication ne permette pas de réaliser des analyses particulières pour chaque délit, une attention particulière est néanmoins apportée aux récentes tendances observées pour les principaux types d'infractions. Ainsi, la connaissance des principales problématiques criminelles actuelles et de leur distribution sur le territoire québécois permettra, le cas échéant, de mieux orienter les actions afin de maintenir et d'améliorer la sécurité publique au Québec.

2.1 Les infractions au Code criminel

2.1.1 Diminution significative de la criminalité au Québec en 2007

Après une légère augmentation en 2006, le taux global de criminalité au Québec a connu en 2007 une diminution appréciable de 5,6 %, poursuivant du même coup le mouvement général à la baisse amorcé au début des années 90 (graphique 1). Le taux de 5 027 infractions au Code criminel par 100 000 habitants enregistré en 2007 est d'ailleurs inférieur d'un peu plus de 20 % à ce qu'il était dix ans plus tôt. Le recul du taux de criminalité au cours de la dernière année se traduit par près de 20 000 infractions de moins qu'en 2006, ce qui porte le nombre d'infractions au Code criminel, excluant les infractions relatives à la conduite de véhicules, à 387 086.

¹⁵ L'ensemble des analyses réalisées dans ce chapitre sont basées sur les données statistiques issues du programme DUC 2. Pour de plus amples renseignements sur ces données et leurs différences avec celles du programme agrégé (DUC 1), veuillez consulter la section sur le programme de déclaration uniforme de la criminalité présentée au chapitre 1.

Graphique 1 : Évolution du taux de criminalité, Québec, 1997 à 2007

Puisque la criminalité regroupe des infractions de nature et de gravité bien différentes, il est difficile d'expliquer globalement chacune des fluctuations annuelles du taux de criminalité. Une partie de l'évolution annuelle du taux de criminalité peut néanmoins découler de l'évolution respective de chaque type d'infractions. À cet effet, soulignons que la baisse du taux de criminalité, qui se traduit par près de 20 000 infractions de moins, semble avoir été alimentée par le recul des infractions contre la propriété, principalement par celui des introductions par effraction (-6 450), des vols de 5 000 \$ ou moins (-5 767) ainsi que des vols de véhicules à moteur (-2 316). Notons que ces trois infractions représentent, à elles seules, exactement la moitié de toutes les infractions criminelles enregistrées par les forces policières annuellement.

Étant donné que l'évolution de la criminalité au Québec est étroitement liée à celle des infractions contre la propriété, qui représentent plus de la moitié des infractions criminelles enregistrées annuellement, n'y a-t-il pas lieu de se questionner sur la baisse de ces infractions amorcée depuis plus de dix ans? Bien que l'on peut penser que les différentes technologies de sécurité (système d'alarme, système de positionnement global par satellite, caméra de surveillance) étant de plus en plus accessibles, contribuent à prévenir et réduire la commission de certains crimes contre les biens, les nouvelles technologies de l'information et de la communication,

comme Internet, seraient-elles en train de modifier le visage de la criminalité traditionnelle, en créant de nouvelles formes de criminalité et en facilitant la commission de certains crimes traditionnels (Ouimet, 2006)?

Dans cette optique, on peut penser qu'Internet pourrait exercer une influence sur la baisse de la criminalité traditionnelle à laquelle on assiste actuellement. En effet, Internet a modifié l'environnement au sein duquel œuvraient traditionnellement les criminels. Le travail traditionnel des policiers de première ligne doit donc être adapté pour prévenir et lutter contre ces nouvelles formes de criminalité. À cet égard, il convient de mentionner que les services policiers s'organisent de plus en plus pour intervenir face à la criminalité commise sur Internet. Soulignons la présence d'une équipe spécialisée en cybersurveillance à la Sûreté du Québec. Précisons également que le programme DUC n'est pas, lui non plus, totalement adapté, actuellement, pour compiler tous les types d'événements criminels qui peuvent être commis par l'entremise d'Internet.

Les récentes réflexions publiées par Ouimet (2006) appuient l'idée qu'Internet puisse faire diminuer la criminalité. Cependant, l'argumentation amenée par le chercheur est passablement différente. Selon lui, le lien entre Internet et la baisse observée de la criminalité traditionnelle serait plutôt basé sur le fait que le temps passé devant l'ordinateur pourrait prévenir les risques de victimisation, que le fait que toute action puisse être retracée pourrait dissuader les délinquants potentiels de passer à l'acte et que la multitude d'information accessible pour prévenir certains crimes aurait un effet protecteur.

Enfin, mentionnons que, bien que la baisse de la criminalité traditionnelle soit liée ou non à Internet, il y a lieu de croire qu'Internet amène vraisemblablement une hausse des événements criminels commis par l'entremise de ce moyen.

Encadré 2 – La répartition des infractions au Code criminel

Au cours des dernières années, la répartition des infractions au Code criminel s'est très peu modifiée d'une année à l'autre. La répartition de 2007 ne fait pas exception, alors que le volume qu'occupe chaque infraction a varié d'au plus 0,8 % par rapport à 2006. Ainsi, les crimes contre la propriété continuent de représenter les crimes les plus fréquemment enregistrés par les forces policières de la province, formant un peu plus des deux tiers des infractions au Code criminel. Dans une moindre mesure, les infractions contre la personne représentent 20 % en 2007 et les autres infractions au Code criminel 11 %. Si la répartition des infractions a très peu changé au cours des dernières années, mentionnons que sur dix ans, les infractions contre la propriété ont tout de même diminué, passant de 80 % en 1997 à 69 % en 2007. La répartition des infractions permet de dégager les constats suivants :

▸ *Les infractions contre la propriété :*

Près des deux tiers des infractions criminelles enregistrées par les corps policiers de la province en 2007 sont des vols de 5 000 \$ ou moins (26 %), des introductions par effraction (15 %), des méfaits (12 %) et des vols de véhicules (9 %). Bien que les infractions contre la propriété forment toujours la plus importante proportion, celle-ci a tout de même connu une importante diminution en dix ans, passant de 74 % à 62 %.

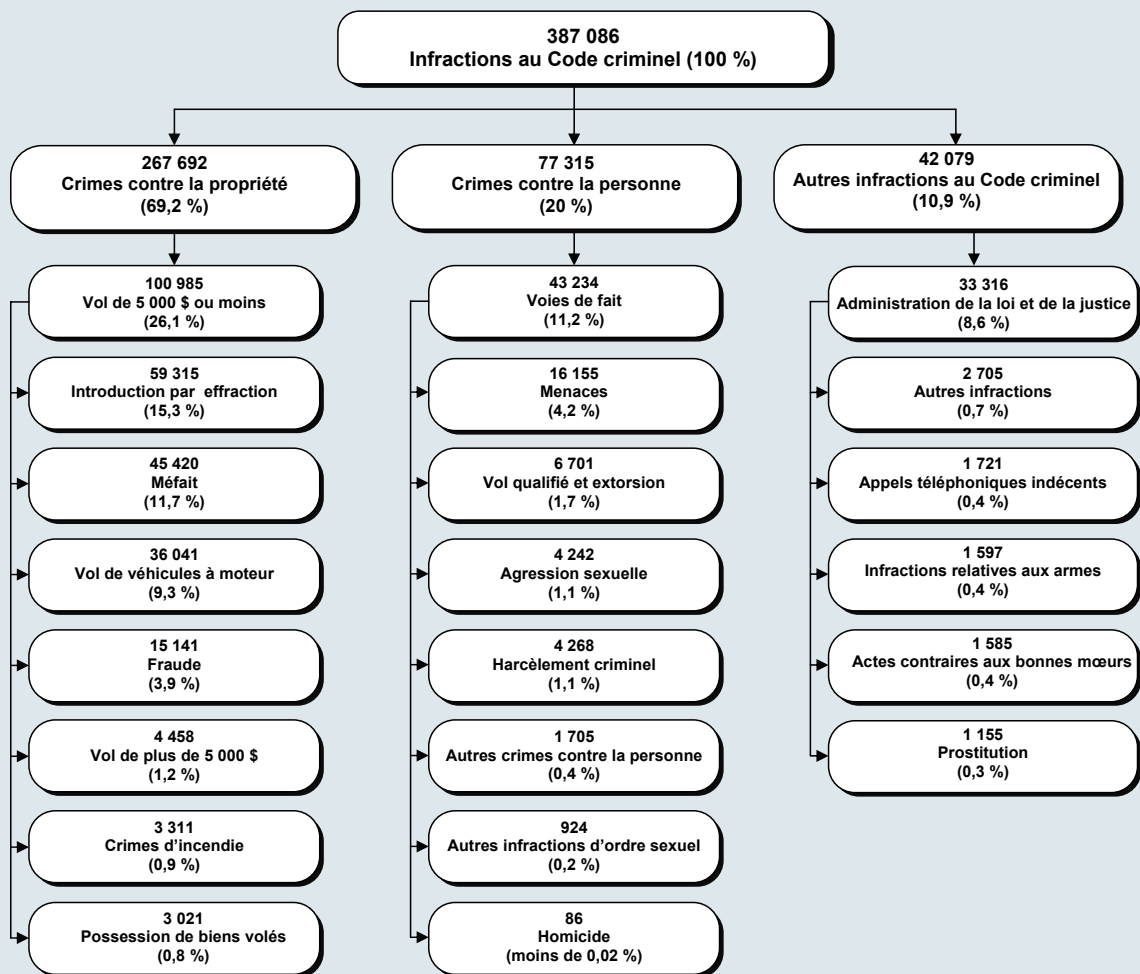
▸ *Les infractions contre la personne :*

Au cours des dix dernières années, les voies de fait et les menaces ont toujours été les plus nombreuses. En dix ans, leur représentation s'est d'ailleurs accrue : elles comptaient pour 9 % de tous les crimes déclarés en 1997 contre 15 % en 2007.

▸ *Les autres infractions au Code criminel :*

Les infractions contre l'administration de la loi et de la justice dominent largement la catégorie des autres infractions au Code criminel, elles forment plus des trois quarts des infractions de la catégorie. Pour l'ensemble des infractions criminelles, leur représentation est également non négligeable, près d'une infraction criminelle sur dix dans la province est en lien avec l'administration de la loi et de la justice.

Répartition des infractions au Code criminel, Québec, 2007

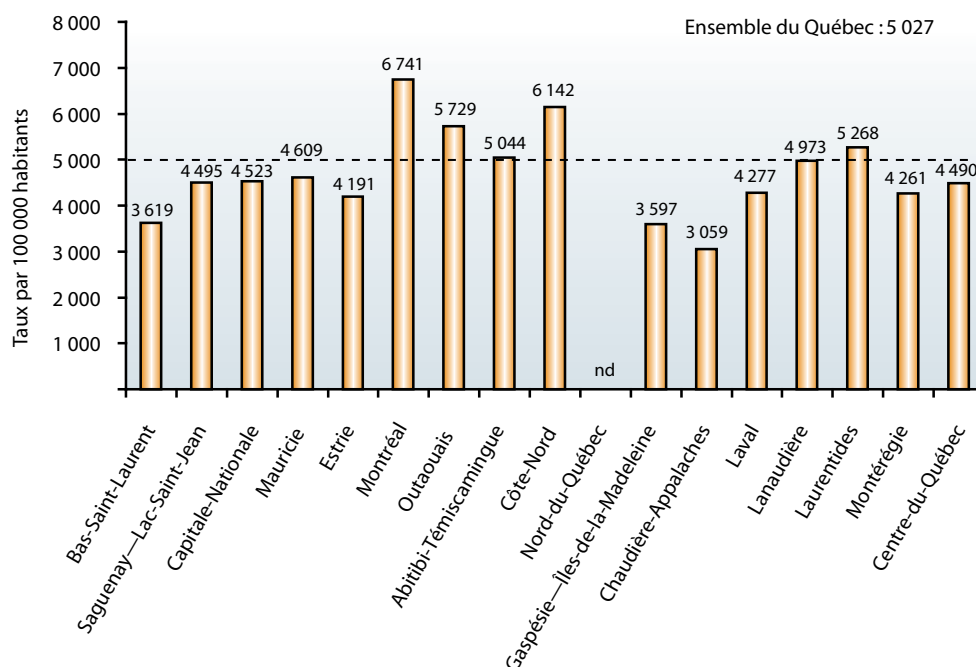


Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et certains corps et services de police autochtones.

2.1.2 Portrait régional de la criminalité au Québec : la baisse générale du taux de criminalité au Québec est observée dans la plupart des régions

La criminalité se distribue inégalement sur le territoire québécois. La comparaison des taux de criminalité entre les régions administratives permet d'apprécier les importantes disparités existantes. Bien qu'il soit possible de fournir quelques hypothèses pour expliquer certaines différences régionales, seules des analyses régionales spécifiques permettraient de comprendre et d'interpréter avec justesse l'ampleur de la criminalité d'une région à l'autre. Les données régionales présentées ne constituent donc qu'un aperçu de la distribution de la criminalité dans la province.

Graphique 2 : Taux d'infractions au Code criminel selon la région administrative, Québec, 2007



La distribution régionale de la criminalité globale en 2007 est similaire à celle de 2006. Malgré une diminution non négligeable de son taux de criminalité au cours de la dernière année, la région de Montréal continue d'enregistrer le taux de criminalité régional le plus élevé avec 6 741 infractions par 100 000 habitants (graphique 2). Bien que le taux de criminalité soit une

mesure standardisée qui tient compte du nombre d'habitants dans une région, il faut tout de même considérer que le quart de la population québécoise habite cette région, Montréal constituant ainsi le plus important pôle urbain de la province. Le grand nombre de personnes que la région attire quotidiennement pour le travail, les affaires, les loisirs ou les études doit donc être pris en compte lors de l'interprétation des taux élevés de criminalité enregistrés à Montréal et ce, étant donné les occasions criminelles plus nombreuses qui s'y présentent. Mentionnons que lorsque l'on compare le taux de criminalité enregistré à Montréal par rapport aux autres grandes régions urbaines au pays¹⁶, Montréal se classe en milieu du peloton, affichant un taux plus élevé qu'à Toronto mais, de beaucoup inférieur à ceux de Winnipeg, Edmonton et Vancouver (Beattie et Mole, 2007).

Par ailleurs, les régions de la Côte-Nord (6 142 infractions par 100 000 habitants), de l'Outaouais (5 729), des Laurentides (5 268) et de l'Abitibi-Témiscamingue (5 044) se distinguent également avec des taux surpassant la moyenne provinciale de 5 027 infractions. La situation est par contre plus favorable dans certaines régions situées au sud du fleuve Saint-Laurent, alors que les régions de la Chaudière-Appalaches (3 059), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3 597) et du Bas-Saint-Laurent (3 619) enregistrent les taux de criminalité les plus faibles de la province.

Concernant l'évolution régionale de la criminalité, on observe une baisse du taux de criminalité dans 11 des 16 régions¹⁷ administratives. C'est notamment le cas de Laval (-10 %), du Centre-du-Québec (-9 %), de Montréal (-8 %), de la Capitale-Nationale (-7 %) et de l'Estrie (-7 %). Inversement, parmi les quatre régions où le niveau de criminalité s'est accru, la région de l'Abitibi-Témiscamingue est celle qui affiche la plus importante hausse (+10 %).

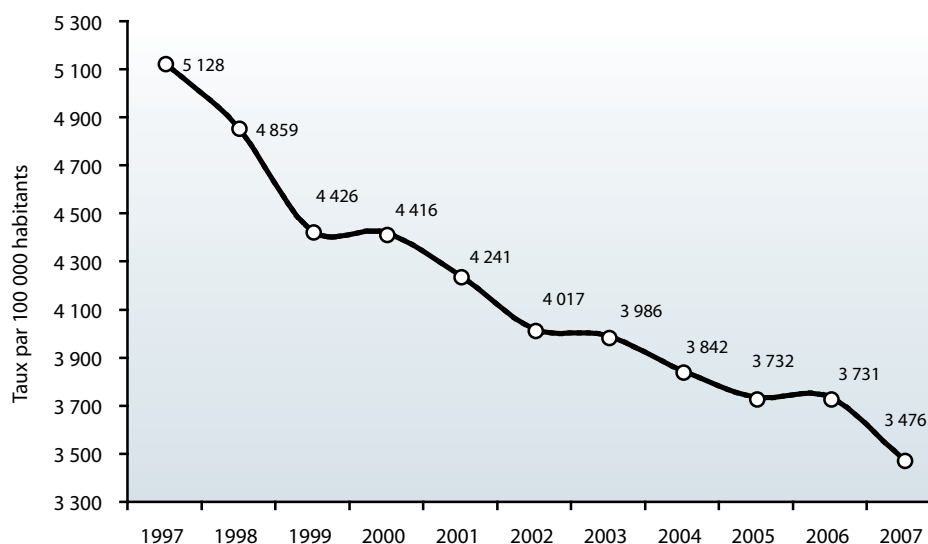
¹⁶ Les comparaisons effectuées entre Montréal et les autres grands centres urbains au Canada sont basées sur les données statistiques des différents services policiers desservant ces grands centres urbains.

¹⁷ Puisque très peu de données concernant les infractions commises en 2007 dans la région du Nord-du-Québec étaient accessibles au moment de l'extraction, les statistiques pour cette région n'ont pas été considérées lors des analyses régionales réalisées dans ce rapport.

2.1.3 La plus importante baisse de la criminalité contre la propriété en sept ans

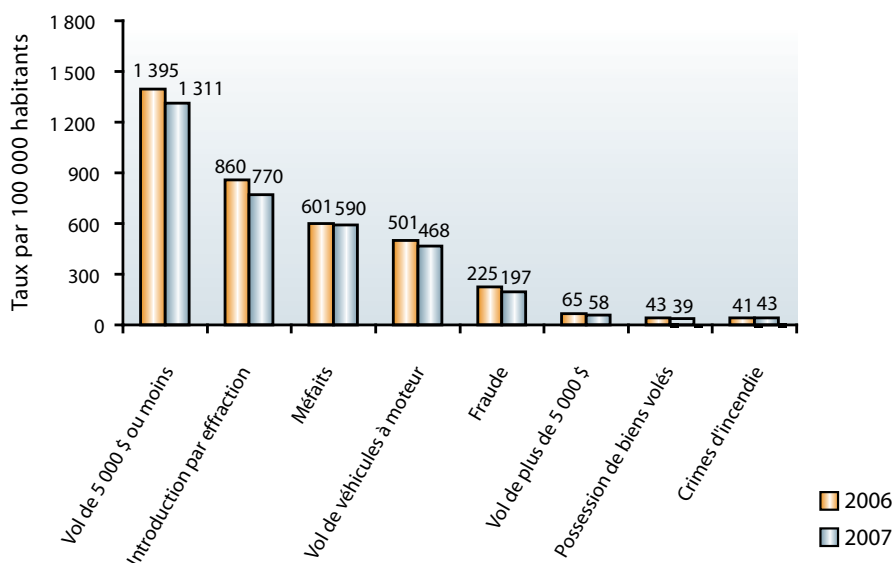
Des 20 253 infractions criminelles consignées en moins en 2007, 17 766 sont des infractions contre la propriété, confirmant ainsi que le recul de 5,6 % du taux de criminalité est principalement attribuable à une forte baisse des infractions contre la propriété. En fait, la diminution de 7 % du taux d'infractions contre la propriété, qui se situe maintenant à 3 476 infractions par 100 000 habitants, est la plus importante enregistrée depuis les sept dernières années (graphique 3).

Graphique 3 : Évolution du taux de criminalité contre la propriété, Québec, 1997 à 2007



Cette baisse reflète les variations enregistrées à l'intérieur des différentes activités criminelles qui composent la catégorie des crimes contre la propriété. En effet, sauf pour les crimes d'incendie (+5 %), l'ensemble des infractions ont subi des baisses variant entre 2 et 13 % (graphique 4).

Graphique 4 : Taux d'infractions contre la propriété selon la catégorie d'infractions, Québec, 2006 et 2007



Pour une quatrième année consécutive, les infractions les plus fréquentes au Québec, les vols de 5 000 \$ ou moins enregistrent une diminution de leur taux (-6 %). Cette baisse équivaut à près de 6 000 vols de moins qu'en 2006, portant le nombre à 100 985 vols de 5 000 \$ ou moins signalés aux forces policières en 2007. La baisse des événements est en bonne partie attribuable au recul de 7 % des vols dans ou sur un véhicule (2 840 événements de moins), de même qu'aux autres vols qui ont fléchi de 6 % (2 487 événements de moins). Concernant les vols dans ou sur un véhicule, soulignons que la région de Montréal, qui compile la moitié de tous les événements enregistrés annuellement dans la province, compte 1 902 vols dans ou sur un véhicule de moins qu'en 2006.

Encadré 3 – Différents types de vols

Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité permet de classifier les vols selon le montant du vol (vol de plus de 5 000 \$ et vol de 5 000 \$ ou moins) ou selon le type de bien volé (ex. : monnaie, articles personnels, équipements de sport, armes). Les connaissances théoriques sur le sujet apportent toutefois un éclairage différent et intéressant en regroupant les vols selon l'objectif recherché. Ainsi, les vols se répartiraient principalement en trois catégories (Quimet, 2005) :

- Les **vols comme finalité** regroupent l'ensemble des vols qui sont commis pour causer du tort à la victime ou pour le besoin de sensations fortes (le jeu, l'excitation).
Ex. : Par vengeance, un ex-conjoint se rend au domicile de son ancienne amie de cœur pour lui subtiliser un bijou auquel elle tenait particulièrement.
- Les **vols d'utilisation**, le type le plus fréquent, sont commis pour la fonction ou l'intérêt réel que revêt le bien aux yeux du délinquant.
Ex. : Le propriétaire d'un véhicule vole les enjoliveurs de roue d'un véhicule garé à proximité pour les installer sur son propre véhicule.
- Les **vols destinés à la revente** sont habituellement commis par des individus ayant des liens avec le milieu criminel. Ces vols consistent à s'approprier des biens (ex. : montres, pièces de véhicule, disques compacts), pour en soutirer des gains monétaires. Pour faire des profits, les infractions peuvent être commises à plusieurs reprises ou viser un grand nombre d'exemplaires à la fois.
Ex. : Un petit groupe de jeunes s'emparent régulièrement de plusieurs disques compacts dans les grands magasins qu'ils revendent rapidement sur Internet.

Avec un recul de 10 %, le taux d'introductions par effraction a atteint 770 infractions par 100 000 habitants en 2007. Comparativement à 2006, ce sont près de 6 500 introductions par effraction de moins qui ont été commises sur le territoire québécois en 2007. Bien que l'ensemble des types d'introductions par effraction enregistre une décroissance, la baisse est néanmoins plus importante du côté des événements commis dans les résidences privées, qui sont, pour leur part, passés de 41 745 en 2006 à 36 897 en 2007 (-12 %). Quant aux infractions commises dans les commerces, elles ont fléchi de 6 % tandis que celles commises dans les camps, chalets et roulottes ont reculé de 8 %.

Moins élevé que le taux d'introductions par effraction, le taux de vols de véhicules à moteur (468 infractions par 100 000 habitants) a également connu une diminution non négligeable de 7 % en 2007. Ainsi, après être demeurée stable en 2006, la tendance générale à la baisse des vols de véhicules, amorcée depuis près de dix ans, se poursuit de nouveau en 2007. Toutefois, précisons que ce ne sont pas tous les types de vols de véhicules qui sont en baisse. En effet, pour une troisième année consécutive, les vols de camions ont augmenté de 5 %.

Outre les vols de 5 000 \$ ou moins, les introductions par effraction et les vols de véhicules, les taux de vols de plus de 5 000 \$ (-10 %), de possession de biens volés (-9 %) et de méfaits (-2 %) ont également connu une décroissance en 2007. En ce qui a trait aux méfaits, malgré une légère baisse au cours de la dernière année, on observe, pour une deuxième année consécutive, une progression supérieure à 15 % (+538 événements) du nombre d'infractions relatives aux graffitis.

Encadré 4 – Le vol de métaux : une problématique criminelle en forte croissance

Alors que la plupart des crimes contre les biens ont régressé depuis dix ans, le Québec assiste depuis plus de un an déjà à une nouvelle vague de vols, qui vise les métaux. Que ce soit les pots catalytiques des véhicules, les cloches des églises, les coffres-forts des clubs de golf, les câbles de mise à la terre des tours de réseaux de téléphonie cellulaire, les fils à l'intérieur des lampadaires, les citernes des entreprises de camionnage ou les fils des installations à haute tension d'Hydro-Québec, les délinquants semblent prêts à tout pour mettre la main sur du cuivre, de la platine et même de l'acier inoxydable.

Cette recrudescence des vols de métaux, particulièrement les vols de cuivre, ne semble pas se limiter au Québec. Avec des niveaux de prix records du cours du cuivre sur les marchés des matières premières minérales, le phénomène est d'envergure mondiale. D'ailleurs, les forces policières anglaises ont mis sur pied, en octobre 2007, une cellule de crise pour s'attaquer aux vols de métaux et, du côté américain, seize États ont modifié leur législation pour alourdir les condamnations et tenter de faire diminuer le recel des métaux (L'Express, 5 novembre 2007).

Jusqu'à la fin de 2007, il était plutôt difficile de suivre l'évolution des vols de métaux dans la province puisque le programme de données québécoises sur la criminalité ne contenait pas de code spécifique pour les métaux parmi les biens volés. Toutefois, les premiers événements identifiables grâce à l'ajout de ce nouveau code démontrent que la problématique est présente un peu partout sur le territoire québécois. Nous constatons également, parmi ces événements, que les pertes et dommages engendrés ne sont pas à minimiser : la valeur des biens volés pouvant atteindre des dizaines de milliers de dollars et celle des biens endommagés, y être encore plus élevée. Bien que les vols de métaux aient surtout des conséquences monétaires, cette problématique mérite d'être suivie de près. À la fin de l'année 2008, il sera d'ailleurs possible d'obtenir des données statistiques complètes sur le nombre de vols de métaux signalés annuellement aux corps policiers québécois et ainsi de tracer un portrait de la situation au Québec.

Pour terminer, mentionnons que les fraudes ont enregistré une diminution appréciable de 13 % en 2007 (-2 100 événements), la plus forte baisse compilée depuis les dix dernières années. Bien que la décroissance du taux soit généralisée à l'ensemble des fraudes, ce sont tout de même les fraudes les plus fréquentes qui rapportent les plus importantes baisses : carte de service (-624), chèque (-310), guichet automatique (-256) et supposition de personne (-271). La forte baisse des fraudes par cartes de service mérite d'ailleurs qu'on s'y attarde. Alors que la diminution respective des fraudes par chèque, guichet automatique et de la supposition de personne s'inscrit dans une tendance à la baisse depuis plusieurs années, le recul de 14 % des fraudes par carte de service en 2007 vient plutôt modifier l'évolution de ce type de fraude, qui était plutôt en hausse depuis plus de dix ans.

Comment expliquer un tel virage de la tendance évolutive de ce type de fraude, d'autant plus que la croissance des fraudes par cartes de service ne semble pas avoir ralenti au cours de la dernière année? Une analyse plus approfondie nous indique une baisse significative du nombre d'événements seulement pour les mois d'avril et mai 2007, ce qui coïncide avec les interventions policières menées en avril de la même année lors de l'opération Terminal, en vue de sensibiliser les commerçants et leur personnel au phénomène des fraudes par cartes de paiement et de vérifier leurs terminaux de points de vente (Sûreté du Québec, 20 novembre 2007). De plus, les services de police qui signalent les plus fortes diminutions au cours de ces mois sont ceux de Laval, de Longueuil et de Montréal, trois des sept services de police ayant participé à l'opération.

Par ailleurs, pour l'interprétation de la baisse des fraudes par cartes de service, il y a lieu de considérer également que depuis le mois d'octobre 2006, à la suite d'une recommandation du Comité d'harmonisation sur les pratiques policières, les victimes de fraudes par cartes de paiement signalent maintenant directement la fraude à leur succursale bancaire, plutôt qu'à leur service de police. La responsabilité de déclarer ces événements à la police incombe dorénavant aux institutions financières.

Encadré 5 – Définir le vol d'identité

Achats portés à une carte de crédit volée, ouverture d'un compte bancaire à l'aide d'une fausse identité, appropriation d'un support informatique contenant les renseignements personnels de centaines d'employés, piratage du système informatique d'une entreprise pour accéder aux comptes des clients, clonage de cartes de débit, obtention d'un prêt hypothécaire sous l'identité d'une autre personne... les exemples d'événements qui sont associés à la problématique du vol d'identité sont nombreux et variés. Mais, tous ces événements peuvent-ils réellement être considérés comme des vols d'identité?

D'entrée de jeu, lorsque l'on tente de départager les exemples précités, on constate qu'il existe une différence entre les événements qui sont généralement associés au vol d'identité. Alors que certains font référence aux étapes préparatoires à une fraude, les autres constituent de véritables fraudes. Cette conceptualisation du vol et de la fraude d'identité est cohérente avec l'approche privilégiée dans le Projet de loi C-27, Loi modifiant le Code criminel (vol d'identité et infractions connexes), déposé à la Chambre des communes en novembre 2007.

Le Projet de loi C-27 clarifie la signification de l'expression vol d'identité en établissant une distinction entre les actions préparatoires à la commission d'une infraction par l'utilisation de renseignements identificateurs d'une part, et l'utilisation frauduleuse de ces renseignements, d'autre part. Bien qu'il n'y ait toujours pas de consensus quant à la définition officielle du vol d'identité, la majorité des organismes concernés par la question tendent à le définir ainsi :

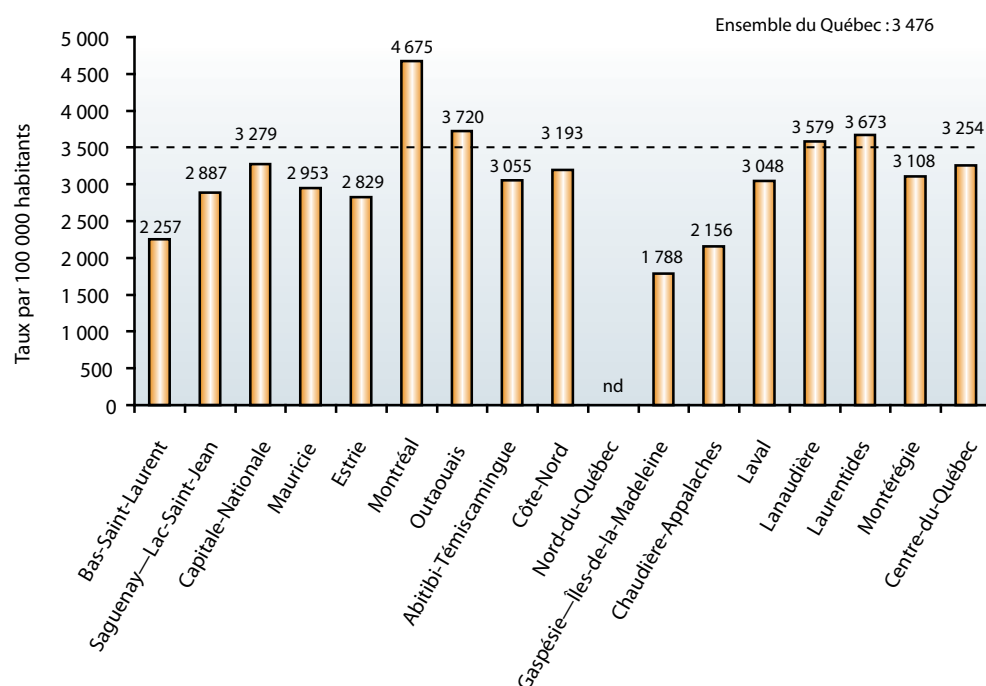
Vol d'identité : L'obtention, la possession ou le trafic de renseignements identificateurs relatifs à une autre personne en vue d'en faire une utilisation illicite, frauduleuse ou mensongère.

Fraude d'identité : Utilisation illicite, frauduleuse ou mensongère de renseignements identificateurs d'une autre personne, dans le but d'obtenir un avantage pour soi-même ou pour autrui, de causer un désavantage à cette personne ou à un tiers ou de contrecarrer le cours de la justice ou l'application de la loi.

2.1.4 Portrait régional de la criminalité contre la propriété : baisse du taux d'infractions dans la majorité des régions

Étant donné que les infractions contre la propriété comptent pour plus de la moitié des infractions criminelles enregistrées dans chacune des régions administratives, la répartition régionale de la criminalité contre la propriété est fort semblable à celle observée pour l'ensemble des infractions au Code criminel (graphique 5). Ainsi, malgré un recul de 8 % de son taux d'infractions contre la propriété, la région de Montréal continue d'afficher le taux le plus élevé de la province (4 675 infractions par 100 000 habitants). Les vols de 5 000 \$ ou moins sont d'ailleurs particulièrement nombreux à Montréal, la région affichant non seulement le taux d'infractions le plus élevé, mais également un taux beaucoup plus élevé comparativement aux autres régions. Derrière Montréal, figurent dans l'ordre les régions de l'Outaouais (3 720), des Laurentides (3 673) et de Lanaudière (3 579).

Graphique 5 : Taux d'infractions contre la propriété selon la région administrative, Québec, 2007



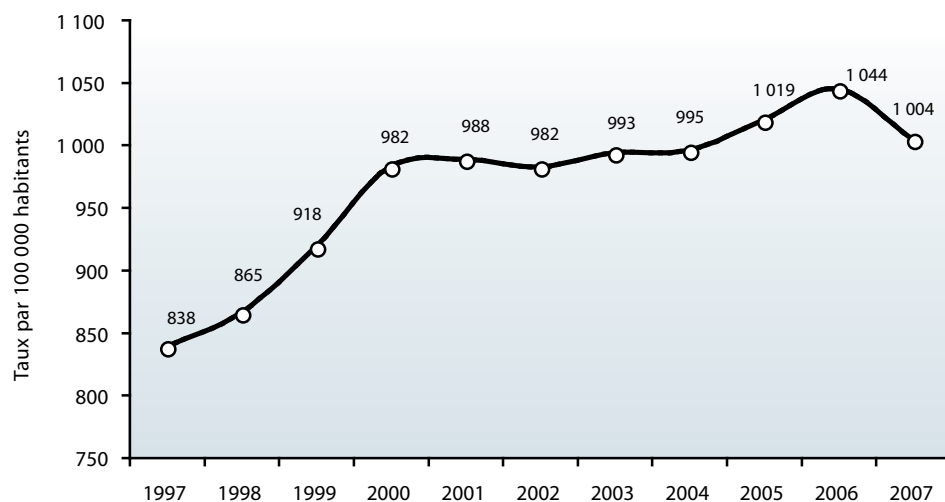
À l'opposé, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (1 788), la Chaudière-Appalaches (2 156) et le Bas-Saint-Laurent (2 257) continuent d'afficher, depuis plus de dix ans, les taux annuels de criminalité contre la propriété les plus faibles au Québec.

Au cours de la dernière année, la plupart des régions ont consigné une diminution de leur taux d'infractions contre la propriété. Des 12 régions où le taux de criminalité contre la propriété a diminué en 2007, Laval (-12 %), Lanaudière (-11 %) et le Centre-du-Québec (-10 %) compilent les baisses les plus importantes. Dans le cas de Laval et de Lanaudière, la forte décroissance du taux s'explique à première vue par une baisse du nombre d'introductions par effraction, de vols de véhicules à moteur et de vols de 5 000 \$ ou moins. Pour ce qui est du Centre-du-Québec, ce sont essentiellement les introductions par effraction qui sont à l'origine de la baisse du taux.

2.1.5 La plus forte diminution des infractions contre la personne en dix ans

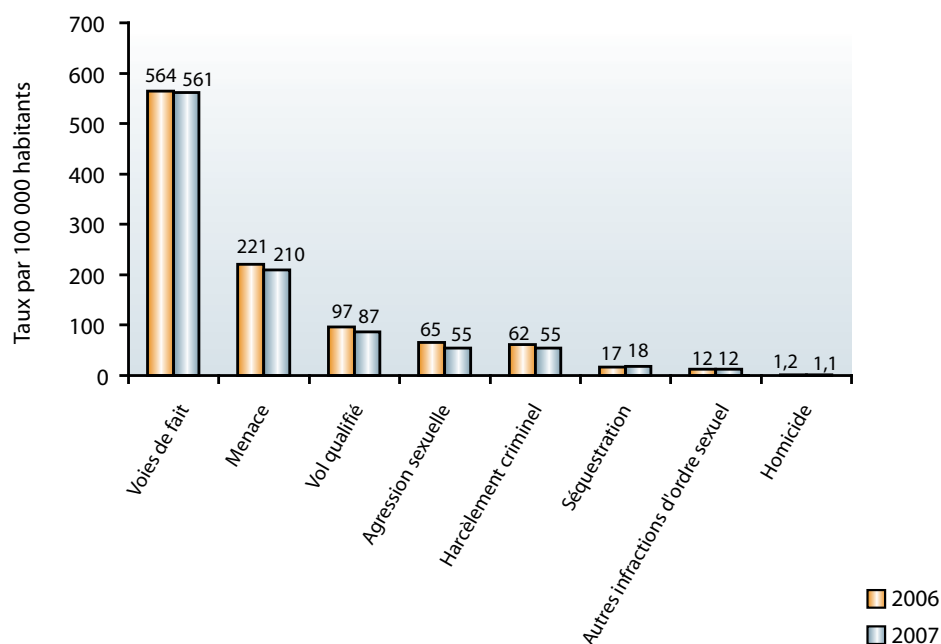
Du côté des infractions contre la personne, le bilan est également fort positif. Ainsi, pour la première fois en quatre ans, le taux de criminalité contre la personne a enregistré une diminution au cours de la dernière année. Cette baisse de 4 %, qui porte le taux à 1 004 infractions par tranche de 100 000 habitants, est la plus importante baisse qu'ont connu les infractions contre la personne au Québec depuis 1997 (graphique 6). Avec ce recul, le taux de 2007 est d'ailleurs inférieur à celui enregistré dans la province, deux ans plus tôt. Mis à part les voies de fait, qui sont demeurées plutôt stables, ce sont principalement les infractions à fort volume qui ont contribué aux 2 527 infractions contre la personne enregistrées en moins par rapport à 2006 par les forces policières québécoises.

Graphique 6 : Évolution du taux de criminalité contre la personne, Québec, 1997 à 2007



Parmi l'ensemble des infractions de violence, les agressions sexuelles sont celles qui consignent la baisse la plus marquée (-15 %). L'importante diminution du taux d'infractions en 2007 vient d'ailleurs modifier la tendance évolutive à la hausse qui avait cours depuis quelques années. Les 733 agressions sexuelles de moins qu'en 2006 portent toutefois à la prudence. En effet, il y a lieu de rappeler que les hausses notées en 2005 et 2006 étaient principalement liées à une plus grande dénonciation des infractions de nature sexuelle, à la suite de la médiatisation d'événements d'actualité judiciaire dans ce domaine, plutôt qu'à une réelle recrudescence des infractions sexuelles. Ainsi, c'est un retour à la moyenne pour le taux d'agressions sexuelles au Québec en 2007. Précisons que, de leur côté, les autres infractions sexuelles sont demeurées relativement stables, enregistrant une hausse d'à peine 1 %.

Graphique 7 : Taux d'infractions contre la personne
selon la catégorie d'infractions, Québec, 2006 et 2007



Par ailleurs, les taux de harcèlement criminel (-11 %), de vols qualifiés (-10 %) et de menaces (-5 %) ont également fléchi au cours de la dernière année. La décroissance des taux de harcèlement criminel et de menaces modifie d'ailleurs les tendances de ces infractions,

qui étaient en croissance depuis quelques années. En ce qui concerne l'évolution des vols qualifiés, aucune tendance claire n'apparaît, ces infractions fluctuant d'une année à l'autre. Concernant ces infractions toutefois, la diminution des événements commis sur une personne (-138 événements) retient particulièrement notre attention puisqu'elle vient confirmer qu'il y a véritablement eu une vague d'invasions de domicile en 2006. En effet, la région de Montréal et les régions avoisinantes à celle-ci, qui ont consigné les plus fortes hausses des vols qualifiés contre une personne en 2006, enregistrent, en 2007, les plus fortes baisses. La vague d'invasions de domicile semble donc avoir influencé l'évolution provinciale des vols qualifiés au cours des dernières années¹⁸. Toujours en ce qui a trait aux vols qualifiés, soulignons que les événements commis dans les commerces ont connu une baisse appréciable de 13 %. Les 3 010 vols qualifiés dans les commerces enregistrés en 2007 correspondent au plus petit nombre d'événements consignés au Québec depuis plus d'une décennie.

Avec une diminution de 6 %, le taux d'homicides a également suivi la tendance générale à la baisse des infractions contre la personne. Le nombre d'homicides consignés par les services de police de la province se situe en 2007 sous la barre des 90 homicides. Rappelons qu'au début des années 2000, le nombre d'homicides était de 147 et ce, comparativement à 86 en 2007. Le taux de 1,1 homicide par 100 000 habitants est d'ailleurs près de deux fois inférieur à celui de 2000. L'analyse plus détaillée des homicides commis en 2007 a tout de même permis de constater une augmentation de la proportion d'homicides où l'auteur est un membre de la famille de la victime autre qu'un parent ou un conjoint et ex-conjoint (18 % en 2007 contre 9 % en 2006¹⁹). Précisons toutefois qu'il ne s'agit que de quatre homicides de plus qu'en 2006 dans cette catégorie de relation. Parallèlement aux homicides, soulignons que le taux de tentatives de meurtre est demeuré relativement stable (-1 %), le nombre de tentatives de meurtre et complot s'élevant en 2007 à 248 événements.

¹⁸ Pour en savoir davantage sur les invasions de domicile au Québec, la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité a réalisé un bulletin thématique sur le sujet qui est diffusé sur le site Internet du ministère à l'adresse suivante : [http : www.msp.gouv.qc.ca/prevention/prevention.asp?txtSection=statistiques&txtCategorie=invasion_domicile](http://www.msp.gouv.qc.ca/prevention/prevention.asp?txtSection=statistiques&txtCategorie=invasion_domicile)

¹⁹ Les homicides pour lesquels la nature de la relation entre l'auteur présumé et la victime n'a pu être établie ont été exclus des statistiques.

Enfin, après trois années consécutives de hausses, le taux de voies de fait est demeuré stable avec 561 infractions par tranche de 100 000 habitants en 2007. Parmi les infractions de cette catégorie, les voies de fait simples (niveau 1) et les agressions armées ou entraînant des lésions corporelles (niveau 2), qui composent plus de 90 % des voies de fait, ont légèrement fluctué : les premières ont diminué de 1 % (-377 événements), tandis que les secondes ont cru de 4 % (+414 événements).

Outre ces principaux types de voies de fait, une attention particulière est portée aux voies de fait contre un policier qui, après une certaine stabilité en 2006, ont grimpé de 8 %, pour atteindre 2 405 événements en 2007. En matière de volume, les régions de Montréal, de la Montérégie et de Lanaudière enregistrent les plus fortes croissances. À l’opposé, notons qu’après une importante fluctuation à la hausse en 2006, le nombre de voies de fait commises contre un agent de la paix²⁰ a fléchi de 7 % en 2007.

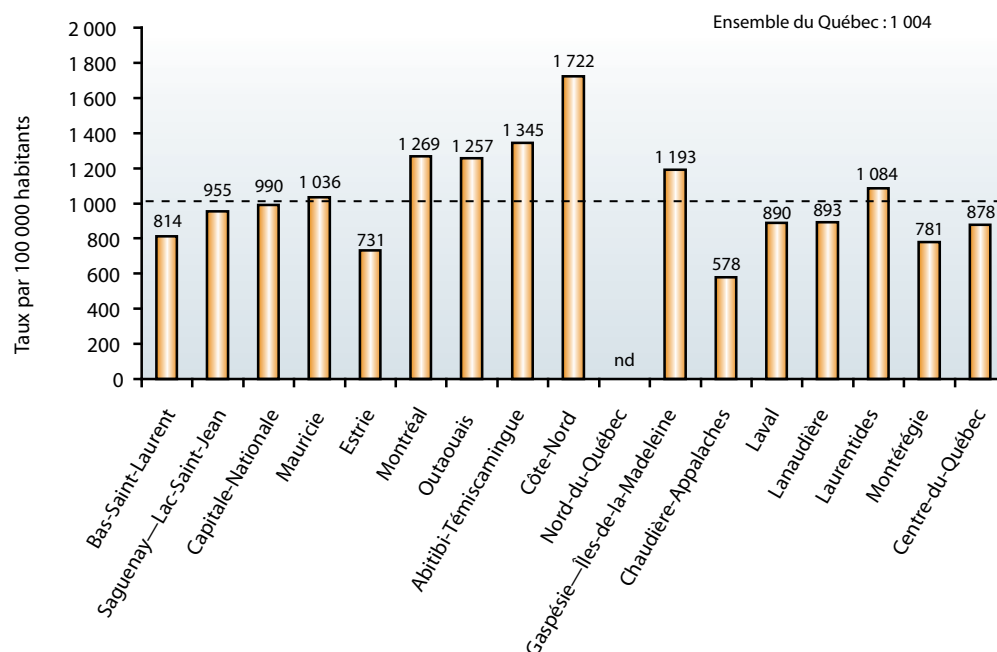
2.1.6 Portrait régional de la criminalité contre la personne : la moitié des régions affichent des baisses et l’autre moitié, des hausses

Lorsque nous analysons la criminalité contre la personne au regard des régions administratives qui composent le Québec, nous constatons que la situation est très différente d’une région à l’autre, certaines régions affichant des taux nettement plus élevés que la moyenne québécoise et d’autres, des taux nettement plus bas.

Pour une quatrième année consécutive, la Côte-Nord (1 722 infractions par 100 000 habitants) se démarque du reste du Québec avec un taux d’infractions contre la personne surpassant considérablement le taux provincial (1 004). Les éléments relevés lors de l’analyse plus approfondie des infractions contre la personne dans la région nord-côtière, réalisée pour la publication 2006, sont toujours actuels en 2007. Plus précisément, l’analyse avait permis de constater que le nombre de voies de fait commises annuellement sur ce territoire y était très élevé. Les régions de l’Abitibi-Témiscamingue (1 345), de Montréal (1 269) et de l’Outaouais (1 257) continuent également de se classer dans les positions de tête avec des taux plus élevés de criminalité contre la personne. En revanche, la Chaudière-Appalaches (578), l’Estrie (731), la Montérégie (781) et le Bas-Saint-Laurent (814), continuent d’afficher, d’année en année, les taux les plus bas au Québec.

²⁰ Les voies de fait commises contre un agent de la paix excluent celles commises à l’égard de policiers, qui font l’objet d’une sous-catégorie distincte des agents de la paix. La sous-catégorie «agents de la paix» inclut notamment les agents de services correctionnels, les douaniers, les agents de protection de la faune, de même que les juges et le personnel chargé d’appliquer les règlements municipaux.

Graphique 8 : Taux d'infractions contre la personne
selon la région administrative, Québec, 2007



Contrairement aux trois dernières années, où la majorité des régions administratives ont enregistré une progression de leur taux d'infractions contre la personne, en 2007, le portrait régional est davantage partagé, la moitié des régions affichent des baisses et l'autre moitié, des hausses.

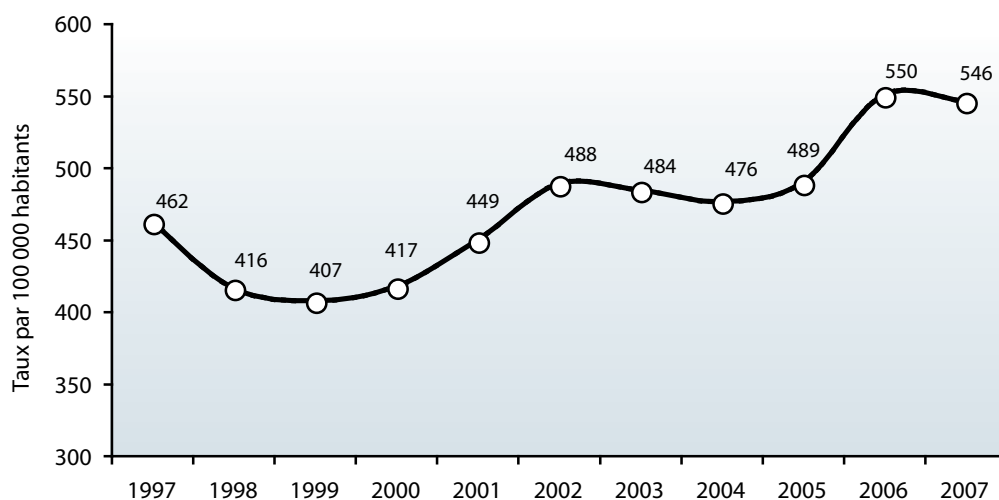
Bien que le taux d'infractions contre la personne ait cru de 12 % sur la Côte-Nord et de 9 % en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, l'Abitibi-Témiscamingue enregistre néanmoins la plus forte augmentation avec une hausse de 16 %. L'importante croissance dans cette région est le résultat de la progression de la quasi-totalité des types d'infractions contre la personne.

Du côté des baisses, l'Estrie et Laval se démarquent davantage avec une diminution de leur taux d'infractions, respectivement de 10 et 9 %. Alors qu'en Estrie, la baisse est principalement attribuable au recul de 18 % des voies de fait (245 voies de fait en moins), à Laval ce sont à la fois les voies de fait (-6 %), les menaces (-18 %) et les agressions sexuelles (-30 %) qui expliquent la décroissance.

2.1.7 Les autres infractions au Code criminel demeurent stables en 2007

Contrairement à 2006, où le taux des autres infractions au Code criminel avait fait un bond de 12 %, il s'est plutôt stabilisé en 2007, affichant une baisse de moins de 1 % (-0,6 %). Malgré cette stabilité, avec 546 infractions par tranche de 100 000 habitants, le taux demeure près de 20 % supérieur à celui enregistré dix ans plus tôt dans la province. Cette augmentation de 20 % en dix ans ne s'est toutefois pas fait de manière régulière, l'évolution du taux des autres infractions au Code criminel, illustrée au graphique 9, affiche plutôt des cycles consécutifs de hausses et de baisses.

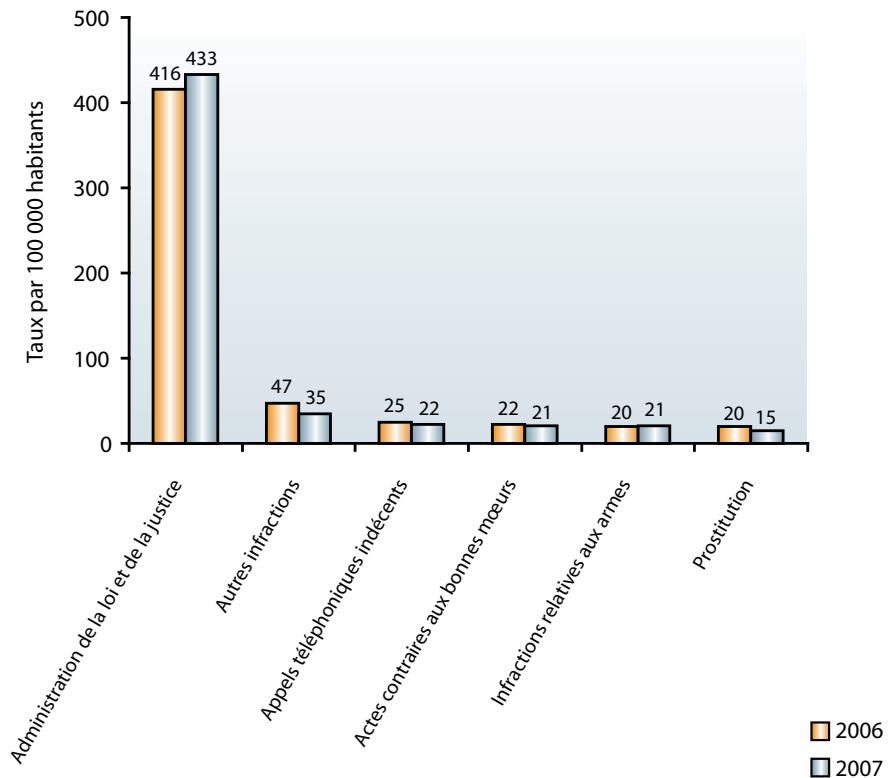
Graphique 9 : Évolution du taux de criminalité pour les autres infractions au Code criminel, Québec, 1997 à 2007



Bien que le taux des autres infractions au Code criminel soit demeuré relativement stable en 2007, quatre des six infractions de cette catégorie ont tout de même enregistré une diminution de leur taux (graphique 16). Parmi ces infractions, les « autres infractions » (-26 %) et les infractions de prostitution (-24 %) compilent toutes les deux des baisses de plus de 20 %. Dans le cas des « autres infractions », qui regroupent entre autres les infractions relatives à la monnaie contrefaite, aux jeux et paris de même que celles contre l'ordre public, comme par les années passées, l'important recul de ces infractions est principalement le résultat d'une baisse des infractions de contrefaçon (-880 événements), qui forment près de la moitié des infractions de la catégorie. Quant aux infractions de prostitution, étant donné le nombre

d'infractions annuel peu élevé, le recul du taux d'infractions de prostitution correspond à 345 infractions de moins qu'en 2006. Après une hausse de 17 % en 2006, le nombre d'infractions de prostitution en 2007 reprend un niveau similaire aux années antérieures, avec plus ou moins 1 200 infractions enregistrées annuellement. Cette fluctuation reflète tant l'intensité de la répression policière déployée que l'importance du phénomène.

Graphique 10 : Taux des autres infractions au Code criminel selon la catégorie d'infractions, Québec, 2006 et 2007



En ce qui a trait aux infractions contre l'administration de la loi et de la justice, qui comptent pour plus des trois quarts des autres infractions au Code criminel, leur tendance ascendante s'est poursuivie en 2007 (+4 %), mais de manière beaucoup plus modeste qu'en 2006. À l'intérieur de la catégorie, c'est essentiellement la croissance des infractions aux règles de liberté sous caution (+1 616) qui semble à l'origine de l'augmentation. Précisons toutefois que la croissance en 2007 des infractions aux règles de liberté sous caution n'est pas singulière, ces infractions ayant compilé des hausses annuelles variant entre 10 et 20 %, au cours des dernières années.

Puisque les infractions aux règles de liberté sous caution regroupent plusieurs infractions, telles que l'omission de se conformer à une condition d'une promesse ou d'un engagement (art. 145 (3)), l'omission de comparaître ou de se conformer à une citation à comparaître art. 145 (5)) et le manquement à l'engagement (art. 811), il est plutôt difficile de préciser laquelle contribue le plus à leur augmentation, d'année en année. De façon générale, il est possible que l'augmentation des infractions aux règles de liberté soit le reflet d'un enregistrement plus systématique de ce type d'infractions par les corps policiers de la province et d'un travail de détection plus systématique réalisé par les policiers.

Enfin, le taux d'infractions relatives aux armes à feu et autres armes a connu une légère augmentation (+3 %), ce qui se traduit par 60 infractions de plus qu'en 2006. Le détail pour ce type d'infractions permet de constater une légère hausse de la possession d'armes en contravention d'une ordonnance (+29) de même que de l'usage dangereux d'une arme à feu (+24).

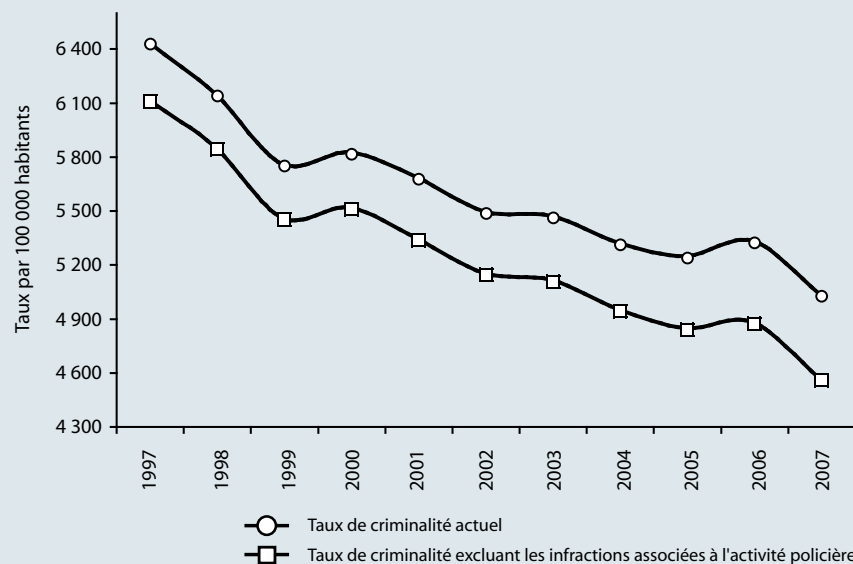
Encadré 6 – Les infractions associées à l'activité policière ont-elles une influence sur l'évolution globale de la criminalité?

Les statistiques de la criminalité proviennent non seulement des crimes signalés aux services policiers, mais également des crimes connus ou détectés par ceux-ci. Ainsi, l'énergie que déploient les services policiers au contrôle de la criminalité ne se traduira pas nécessairement par une baisse de la criminalité, mais pourrait aussi faire augmenter le nombre d'événements criminels enregistrés.

Certains types de crimes sont en effet presque exclusivement révélés par l'activité des services policiers. On peut penser en autres aux infractions relatives à la conduite avec facultés affaiblies, pour lesquelles la majorité des événements consignés ont lieu au cours d'opérations ponctuelles visant à détecter les conducteurs en état d'ébriété. Les statistiques criminelles constitueront aussi des indicateurs des activités policières de contrôle pour les crimes sans victime, composés notamment de la prostitution, des infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants et des infractions relatives aux jeux et paris (Ouimet in Le Blanc, Ouimet et Szabo, 2003). À ces infractions, on pourrait également ajouter celles relatives aux armes à feu et autres armes de même que celles contre l'administration de la loi et de la justice, qui sont souvent détectées à la suite de vérifications policières ou dans le cadre d'enquêtes amorcées à partir de renseignements d'intérêts policiers.

Encadré 6 – Les infractions associées à l'activité policière ont-elles une influence sur l'évolution globale de la criminalité? (suite)

Bien que ces infractions²¹ ne représentent qu'une faible proportion de l'ensemble des infractions au Code criminel (9 %), on peut se demander si l'évolution globale du taux de criminalité provincial serait différente si ces infractions, qui sont essentiellement associées à l'activité policière, n'étaient pas incluses au calcul.



En examinant le graphique précédent, qui présente l'évolution du taux de criminalité actuel et l'évolution du taux de criminalité lorsque les infractions associées à l'activité policière n'y sont pas incluses, nous constatons que les infractions qui constituent principalement des indicateurs d'activités policières semblent avoir très peu d'influence sur l'évolution globale de la criminalité au Québec. Le taux de criminalité sans les infractions associées à l'activité policière est un peu plus faible, mais la variation du taux depuis 1997 est similaire : une diminution de 25 % pour le taux sans ces infractions comparativement à 22 % pour le taux actuel. Précisons toutefois que, pour un territoire où le nombre total d'infractions consignées est limité, il y a lieu de penser que les infractions associées à l'activité policière pourraient possiblement avoir une influence plus significative sur l'évolution globale du taux de criminalité enregistré sur ce territoire.

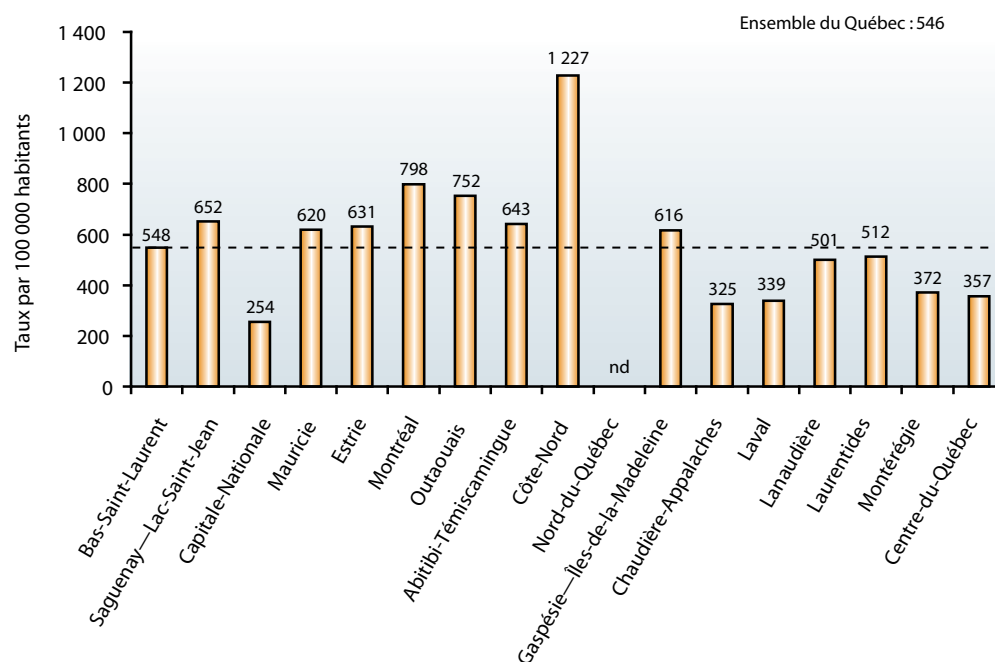
²¹ Le volume occupé par ces infractions est calculé à partir de la prostitution (1 155 infractions), des infractions relatives aux armes à feu et autres armes (1 597), des infractions contre l'administration de la loi et de la justice (33 316) et des infractions relatives aux jeux et paris (19). Puisqu'elles relèvent de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants ne sont pas incluses au calcul.

2.1.8 Portrait régional des autres infractions au Code criminel : trois régions enregistrent de fortes augmentations

La catégorie des autres infractions au Code criminel est celle où l'on trouve la plus grande disparité régionale. En fait, le taux régional le plus faible est près de cinq fois inférieur au plus élevé. Depuis le début des années 2000, ce sont toujours les mêmes régions qui compilent, tant les plus forts que les plus faibles taux. Ainsi, la Côte-Nord se démarque de nouveau en 2007 avec 1 227 autres infractions au Code criminel par 100 000 habitants, un taux 50 % plus élevé que celui de Montréal (798 infractions), qui arrive en deuxième position. Le nombre particulièrement élevé d'infractions contre l'administration de la loi et de la justice de certains territoires de la Côte-Nord permet de mieux comprendre la position de tête qu'occupe cette région au chapitre des autres infractions au Code criminel. Mentionnons que la région de l'Outaouais (752) dévoile également un des trois plus forts taux de la province.

Pour ce qui est des variations régionales annuelles, le portrait est partagé : le taux des autres infractions au Code criminel a augmenté dans sept régions, diminué dans sept autres et il est demeuré stable dans deux régions. Parmi les régions ayant enregistré une croissance, l'Abitibi-Témiscamingue (+33 %), l'Outaouais (+26 %) et le Saguenay—Lac-Saint-Jean (+24 %) affichent les hausses les plus marquées. Pour ces trois régions, ce sont principalement les infractions contre l'administration de la loi et de la justice qui ont augmenté, soit respectivement de 42, 35 et 22 %. À l'inverse, ce sont ces mêmes infractions, les infractions contre l'administration de la loi et de la justice, qui expliquent en bonne partie l'important recul du taux des autres infractions au Code criminel enregistré au Centre-du-Québec (-12 %) et dans Lanaudière (-11 %).

Graphique 11 : Taux pour les autres infractions au Code criminel selon la région administrative, Québec, 2007



Encadré 7 – Rétrospective sur l'évolution de la criminalité régionale de 1997 à 2007

Au Québec, les infractions contre la propriété ont connu une baisse de 32 % depuis 1997, tandis que les infractions contre la personne et les autres infractions au Code criminel ont progressé de 20 % et 18 %. L'évolution de ces trois grandes catégories d'infractions criminelles permet d'affirmer que la criminalité du Québec s'est passablement modifiée depuis dix ans. Mais, qu'en est-il de l'évolution de la criminalité régionale?

Des variations régionales différentes

À l'exception de Montréal, toutes les régions de la province affichent en 2007, un taux de criminalité contre la personne supérieur à celui de 1997. La progression de ces infractions varie toutefois beaucoup d'une région à l'autre. Des hausses de plus de 80 % sont consignées en Abitibi-Témiscamingue, en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et au Centre-du-Québec. Ces fortes augmentations les ont d'ailleurs fait reculer de quelques positions au classement des régions. Néanmoins, le Centre-du-Québec continue, malgré une hausse de 106 %, d'enregistrer un taux de criminalité parmi les plus faibles de la province.

Du côté des infractions contre la propriété, la diminution provinciale, au cours des dix dernières années, est généralisée à l'ensemble des régions administratives. Dans ce contexte de baisse, les régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de Laval se démarquent particulièrement, affichant des baisses autour de 40 %. Leur forte décroissance modifie d'ailleurs passablement leur position respective : de celles enregistrant les taux d'infractions les plus élevés en 1997, elles occupent maintenant les cinquième et sixième rangs, pour leurs faibles taux. Pour sa part, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine est celle qui compile la plus faible baisse régionale. Cette faible baisse des infractions contre la propriété et la forte hausse des infractions contre la personne permettent d'expliquer pourquoi la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine est la seule région à afficher une croissance de sa criminalité en dix ans.

Finalement, pour ce qui est des autres infractions au Code criminel, nous trouvons beaucoup de disparités entre les régions. Les 12 régions enregistrant une progression affichent des variations entre 4 et 103 % et celles enregistrant une décroissance affichent des variations de 3 à 23 %. Toutefois, une constante demeure, tant pour les régions qui consignent les plus fortes hausses que pour celles qui enregistrent les plus fortes baisses, ce sont principalement les infractions contre l'administration de la loi et la justice qui sont responsables de l'importante variation de leur taux en dix ans.

	VARIATION DU TAUX DE 1997 À 2007 (%)			
	Infractions contre la personne	Infractions contre la propriété	Autres infractions au Code criminel	Total Code criminel
Bas-Saint-Laurent	+34 %	-28 %	+40 %	-11 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	+49 %	-39 %	+103 %	-26 %
Capitale-Nationale	+33 %	-31 %	-23 %	-17 %
Mauricie	+69 %	-35 %	+21 %	-23 %
Estrie	+35 %	-33 %	+36 %	-14 %
Montréal	-9 %	-36 %	+41 %	-20 %
Outaouais	+33 %	-27 %	-20 %	-20 %
Abitibi-Témiscamingue	+79 %	-32 %	-3 %	-22 %
Côte-Nord	+54 %	-29 %	+53 %	-6 %
Nord-du-Québec	nd	nd	nd	nd
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	+93 %	-3 %	+74 %	+22 %
Chaudière-Appalaches	+54 %	-17 %	+31 %	-3 %
Laval	+33 %	-42 %	+4 %	-24 %
Lanaudière	+40 %	-22 %	+11 %	-5 %
Laurentides	+67 %	-29 %	+19 %	-15 %
Montérégie	+15 %	-33 %	-12 %	-21 %
Centre-du-Québec	+106 %	-17 %	+67 %	+8 %
Québec	+20 %	-32 %	+18 %	-22 %

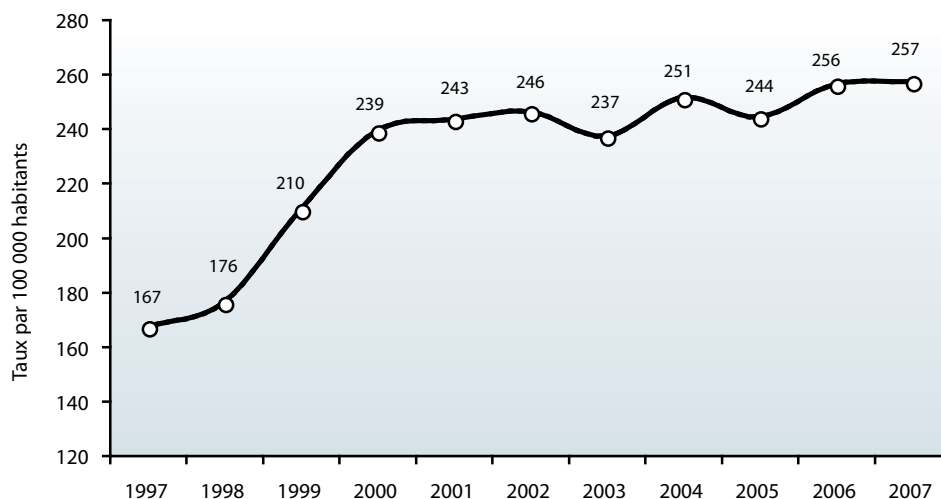
2.2 Les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants

Les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants se distinguent des infractions analysées précédemment. D'une part, contrairement aux infractions précédentes, elles relèvent de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS) et ne sont donc pas comptabilisées dans le calcul du taux de criminalité, qui concerne uniquement les infractions commises en vertu du Code criminel. D'autre part, elles obéissent à une logique différente, celle d'un marché criminel, où se côtoient l'offre et la demande. Le caractère généralement consensuel et clandestin des échanges entre les protagonistes exige, bien souvent, que les policiers soient entièrement proactifs pour détecter ce type de criminalité, lors d'un flagrant délit ou d'une enquête amorcée à partir de renseignements policiers. Ainsi, les statistiques annuelles des infractions relatives aux drogues reflètent surtout l'énergie consacrée par les corps policiers au contrôle de cette criminalité plutôt que l'intensité de la problématique uniquement.

2.2.1 Peu de changements pour le taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants

Les services de police de la province ont consigné en 2007 un total de 19 798 infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, une différence d'à peine 180 infractions de plus qu'en 2006. Le taux de 257 infractions par 100 000 habitants est d'ailleurs demeuré relativement stable, affichant une croissance inférieure à 1 %. La tendance évolutive présentée au graphique 12 démontre une forte progression de ces infractions depuis dix ans (+54 %). Toutefois, au cours des cinq dernières années, le taux est plutôt instable, affichant d'une année à l'autre des hausses et des baisses.

Graphique 12 : Évolution du taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, Québec, 1997 à 2007



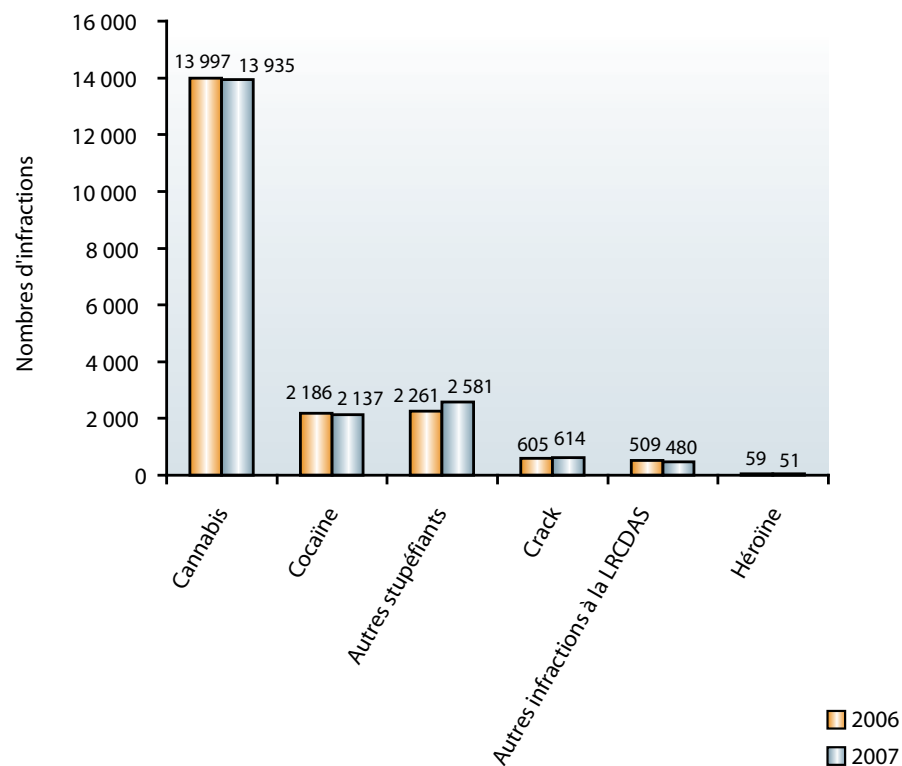
Comme le démontre le graphique 13, les diverses infractions en matière de drogues et de stupéfiants sont demeurées généralement stables en 2007, exception faite des infractions relatives aux autres stupéfiants²², qui ont connu une progression appréciable de 14 % (320 infractions de plus). Notons qu'en 2006, ces mêmes infractions avaient également enregistré une forte croissance (+24 %). Même si le programme DUC 2 ne permet pas d'obtenir

²² Les autres stupéfiants comprennent notamment l'ecstasy, les méthamphétamines, le PCP et le GHB.

davantage de précisions sur l'augmentation respective des différentes substances comprises à l'intérieur de la catégorie des autres stupéfiants, la popularité que connaît l'ecstasy depuis les dernières années laisse à penser que celle-ci pourrait être en bonne partie responsable de l'augmentation que connaissent ces infractions au cours des deux dernières années. Soulignons que dans le rapport sur la criminalité en 2008, il sera possible de présenter des données précises sur les infractions liées à l'ecstasy de même qu'aux méthamphétamines, puisqu'elles feront dorénavant l'objet de catégories distinctes dans le programme DUC 2, au même titre que le cannabis et la cocaïne par exemple.

Quant à la répartition des infractions selon les grandes catégories de substances, les données ayant peu changé en 2007, la répartition demeure la même qu'en 2006. Ainsi, les infractions liées au cannabis sont toujours les plus nombreuses (70 %), suivies de loin par celles liées aux autres stupéfiants (13 %) et à la cocaïne (11 %). Quant aux infractions relatives à l'héroïne, au crack et les autres infractions à la LRCDA, elles demeurent relativement peu nombreuses, les forces de l'ordre enregistrant respectivement moins de 1 000 événements annuellement.

Graphique 13 : Répartition des infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, Québec, 2006 et 2007

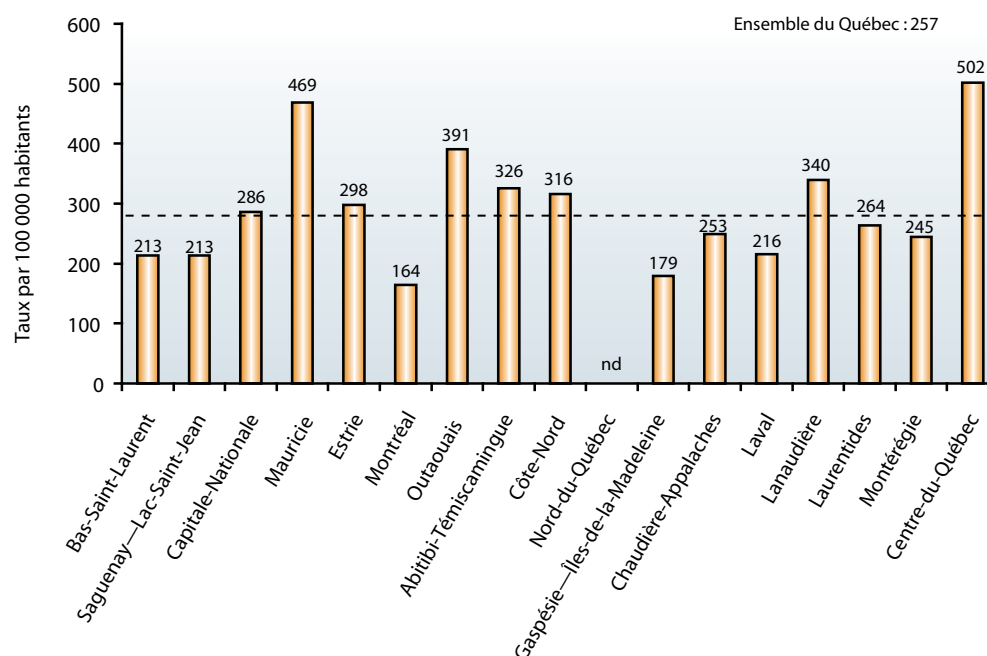


2.2.2 Portrait régional des infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants : le Centre-du-Québec, la Mauricie et l'Outaouais continuent de se démarquer en 2007

Encore une fois cette année, à l'échelle régionale, le Centre-du-Québec se démarque par son taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants largement supérieur à ceux des autres régions de la province. Le taux de 502 infractions par 100 000 habitants dans cette région est d'ailleurs près de deux fois plus élevé que la moyenne provinciale (257). Comme nous l'avons mentionné dans la publication 2006, l'analyse détaillée des infractions en matière de drogues enregistrées dans cette région révèle que ce sont celles relatives à la culture de cannabis qui sont particulièrement présentes dans ce coin du Québec. Celles-ci représentent d'ailleurs près de la moitié (45 %) de l'ensemble des infractions relatives aux drogues compilées dans cette région et ce, comparativement à seulement une infraction sur six (15 %) à l'échelle provinciale.

Outre le Centre-du-Québec, les régions de la Mauricie (469 infractions par 100 000 habitants) et de l'Outaouais (391 infractions) se démarquent également avec des taux d'infractions respectifs qui surpassent de une fois et demie le taux provincial. Tant en Mauricie qu'en Outaouais, ce sont les infractions relatives à la possession qui dominent, représentant 71 % en Mauricie et 72 % en Outaouais et ce, comparativement à 64 % pour le Québec.

Graphique 14 : Taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants selon la région administrative, Québec, 2007



Du côté des hausses et des baisses, la moitié des régions administratives ont enregistré une fluctuation à la hausse. Parmi celles-ci, les hausses les plus importantes sont consignées en Mauricie (+15 %) et dans Lanaudière (+11 %). Pour la région de Lanaudière, la progression des infractions relatives à la possession et à la culture est à l'origine de l'augmentation du taux tandis que, pour la Mauricie, l'augmentation du taux est essentiellement liée à la croissance des infractions de possession. Quant aux huit régions ayant enregistré plutôt des baisses, l'Abitibi-Témiscamingue et les Laurentides se démarquent davantage avec une baisse de 14 et 12 %.

2.3 Portrait des auteurs présumés

Le portrait de la situation criminelle au Québec serait incomplet sans un mot sur le profil des auteurs présumés interceptés par les forces policières pour la perpétration d'infractions criminelles commises en 2007. La présente section dresse le portrait des auteurs présumés sur la base de comparaisons selon l'âge et le sexe.

Quelques rappels d'ordre méthodologique sont toutefois nécessaires pour interpréter adéquatement les présentes analyses. En ce qui a trait au taux d'auteurs présumés, rappelons d'abord qu'il fait référence aux dossiers où un suspect a été identifié par les policiers et où ceux-ci ont amassé suffisamment de preuves (dossier classé). Un auteur présumé n'étant pas identifié pour chacune des infractions commises, le nombre d'auteurs présumés ne correspond pas nécessairement au nombre d'infractions consignées au cours de l'année. À cet effet, mentionnons que, jusqu'au moment de l'extraction des données (1^{er} avril 2008), les forces policières ont réussi à classer 74 % des infractions contre la personne, 16 % des infractions contre la propriété et 83 % des autres infractions au Code criminel commises au cours de l'année 2007, pour un pourcentage total d'infractions au Code criminel classées de 35 %. Bien que la différence ne soit que de quelques points de pourcentage, la proportion des infractions commises en 2007 et classées est la plus élevée atteinte au cours des dix dernières années.

Précisons également que les taux d'auteurs présumés et les autres données présentées pour la dernière année sont préliminaires, car des enquêtes étaient en cours lors de l'extraction des données pour ce rapport ou, encore, elles n'avaient pas été enregistrées dans le programme DUC 2. Les événements commis en 2007 mais solutionnés ultérieurement s'ajouteront aux statistiques de 2007 lors de la mise à jour des données (une année plus tard), modifiant ainsi à la hausse les données figurant dans la présente section.

2.3.1 Portrait de la criminalité juvénile : le taux de jeunes auteurs présumés diminue

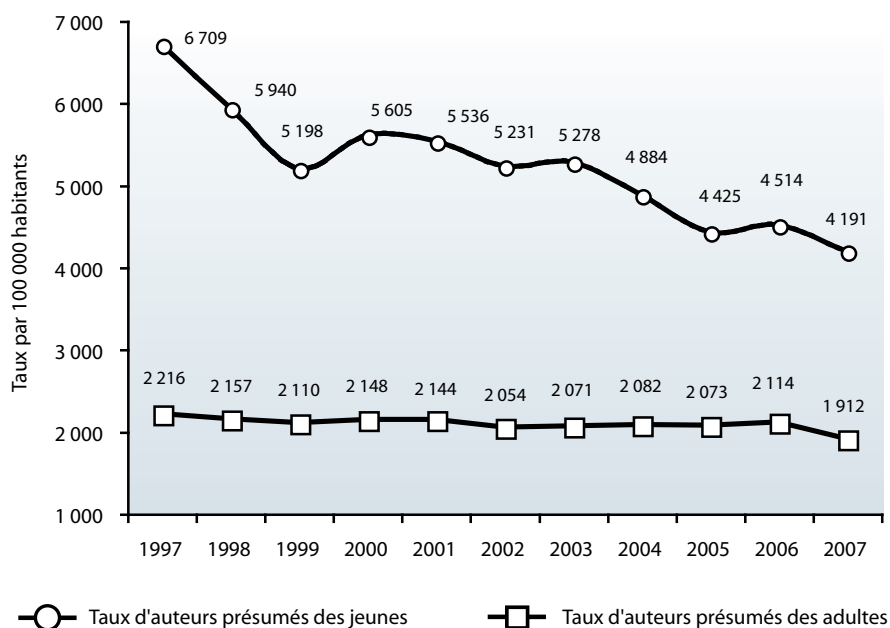
Avant de tracer le portrait sommaire de la criminalité juvénile en 2007, un court retour en arrière s'impose, la mise à jour des données de 2006 ayant visiblement modifié l'analyse produite à l'aide des données préliminaires de 2006. Ainsi, les données définitives font passer le nombre de jeunes auteurs présumés d'infractions criminelles commises en 2006 de 22 563 auteurs âgés de 12 à 17 ans à 26 252. Cette différence modifie passablement la tendance évolutive du taux de jeunes auteurs présumés qui, pour une première fois depuis 2003, a connu une légère hausse de 2 %, soit une différence de 783 jeunes auteurs de plus qu'en 2005. À cet effet, soulignons que le taux canadien a également enregistré en 2006 une première augmentation depuis 2003 (Taylor-Butts et Bressan, 2008). Les voies de fait (+449 auteurs de 12 à 17 ans) et les menaces (+279) constituent les infractions pour lesquelles le nombre d'adolescents auteurs présumés a le plus augmenté en 2006.

Maintenant, pour ce qui est de l'analyse des données préliminaires de 2007, les grands constats statistiques sur la criminalité juvénile demeurent les mêmes. Ainsi, si les efforts déployés par les différents services policiers de la province ont permis d'identifier 142 319 auteurs présumés d'infractions au Code criminel, les suspects âgés de 12 à 17 ans demeurent toujours minoritaires : 117 959 (83 %) suspects étant des adultes et 24 360 (17 %), des mineurs.

Néanmoins, lorsque l'on considère le poids démographique des jeunes, la tendance s'inverse : les jeunes surpassent les adultes parmi l'ensemble des auteurs présumés d'infractions au Code criminel. En effet, 8 % de la population québécoise en 2007 était âgée de 12 à 17 ans, tandis que ces jeunes formaient 17 % des auteurs présumés.

Également, mentionnons que les données de 2007 montrent que les jeunes auteurs sont davantage portés à commettre leurs délits en groupe que les adultes : les 24 360 jeunes auteurs présumés ont été impliqués dans 18 387 événements criminels, tandis que les 117 959 auteurs adultes ont été impliqués dans 110 630 événements. Ainsi, bien que l'écart soit petit, la proportion d'auteurs présumés par événement est tout de même un peu plus élevée pour les jeunes auteurs (1,32) que pour ceux âgés de 18 ans et plus (1,07).

Graphique 15 : Évolution du taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel chez les jeunes de 12 à 17 ans, Québec, 1997 à 2007

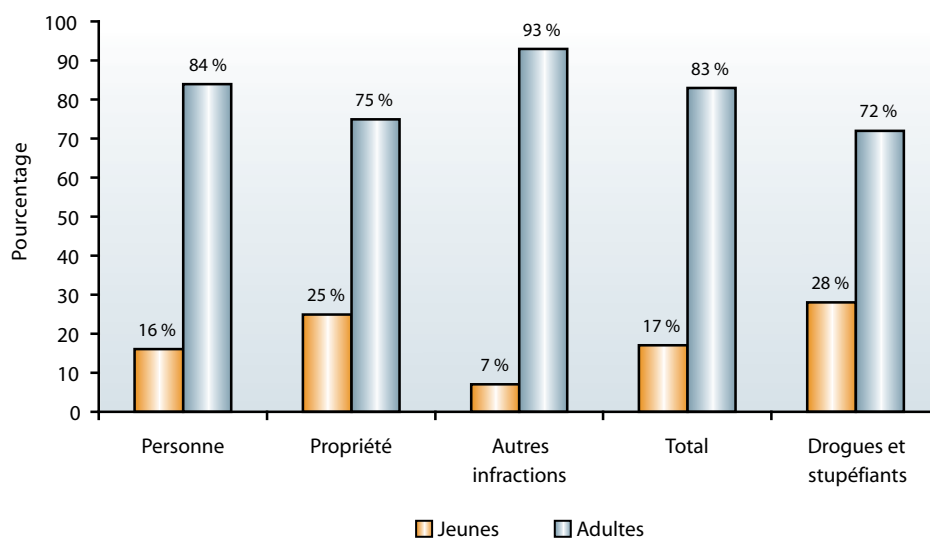


Bien qu'elle puisse être trompeuse et doive être interprétée avec la plus grande prudence, l'évolution du taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel chez les jeunes démontre une baisse au cours de la dernière année (graphique 15). Ainsi, le taux est passé de 4 514 auteurs d'infractions en 2006 à 4 191 par 100 000 jeunes âgés de 12 à 17 ans en 2007, soit une baisse de 7 %. Comparativement aux données préliminaires antérieures, cette baisse en 2007 est plus modérée. Nous pouvons croire que la décroissance du taux amorcée en 2003 à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA) commence à s'essouffler. Les services policiers recueilleraient peut-être plus systématiquement des données sur le recours aux mesures extrajudiciaires.

Si les taux de jeunes auteurs présumés actuels des différents types d'infractions sont susceptibles de différer lors de la mise à jour, nous pouvons néanmoins analyser plus en détail la criminalité des adolescents en 2007 à partir de la représentation des jeunes parmi les auteurs présumés selon les catégories et les types d'infractions. Ainsi, le graphique 16 met en lumière les variations importantes de la proportion de jeunes contrevenants d'une catégorie d'infractions à l'autre. Si les 12 à 17 ans représentent un auteur présumé sur six (17 %) pour l'ensemble des infractions au Code criminel, leur représentation est toutefois beaucoup plus

importante au chapitre des infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants (28 %) et des infractions contre la propriété (25 %), où leur proportion grimpe à une infraction sur quatre. En contrepartie, les infractions de violence (16 %) et les autres infractions au Code criminel (7 %) sont beaucoup moins commises par des jeunes.

Graphique 16 : Proportion des jeunes de 12 à 17 ans et des adultes parmi les auteurs présumés selon la catégorie d'infractions, Québec, 2007



À l'intérieur des grandes catégories d'infractions, la représentation des jeunes varie également d'un type d'infractions à l'autre. Pour les crimes contre la personne, les jeunes sont principalement impliqués dans les cas d'agressions sexuelles (21 %), de vols qualifiés (21 %), de voies de fait (16 %) et de menaces (16 %). Notons qu'en 2007, la représentation des 12 à 17 ans parmi les auteurs d'homicides est légèrement plus élevée qu'en 2006 (3 %), mais tout de même fort limitée (7 %).

C'est dans la catégorie des crimes contre la propriété que nous trouvons les plus fortes proportions de jeunes auteurs présumés. Près de un auteur présumé sur deux d'un crime d'incendie (44 %) et plus de un auteur sur trois d'un méfait (39 %) est âgé de moins de 18 ans. Les vols de 5 000 \$ ou moins (27 %), les introductions par effraction (25 %) et les vols de véhicules à moteur (25 %) comportent également de fortes proportions de mineurs parmi les auteurs présumés. Pour leur part, les vols de plus de 5 000 \$ (8 %) et les fraudes (6 %) impliquent très peu d'auteurs de 12 à 17 ans.

Quant aux infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, les proportions de jeunes auteurs présumés continuent d'être les plus fortes du côté des activités de possession (38 %) et de trafic (28 %). Soulignons que, la représentation des adolescents pour les activités de trafic a connu une croissance significative au cours de la dernière année (21 à 28 %). Enfin, les délits des jeunes ont trait surtout au cannabis (37 %) et aux autres stupéfiants (24 %), tandis que les délits relatifs à la cocaïne et à l'héroïne impliquent peu d'adolescents, leur représentation étant inférieure à 5 %.

Encadré 8 – Tendances de la criminalité chez les jeunes : moins de crimes contre la propriété, mais plus de crimes contre la personne

Les crimes commis par les jeunes sont très médiatisés. Que ce soit la cyberintimidation, les adolescents trouvés coupables d'attouchements sexuels, les adolescents recrutés par les gangs de rue, l'image que renvoient les médias de la criminalité des adolescents laisse croire que la délinquance juvénile est en recrudescence au Québec. Pourtant, selon les données policières, de 1997 à 2006²³, le nombre d'auteurs présumés mineurs par 100 000 jeunes a fortement diminué (-33 %).

Bien que le nombre total d'adolescents auteurs présumés d'infractions au Code criminel ait reculé, l'analyse plus détaillée des statistiques permet de constater que le taux d'auteurs présumés d'infractions des 12 à 17 ans n'a pas eu un tel mouvement dans toutes les catégories d'infractions ni pour tous les types d'infractions. En fait, comparativement à 1997, le taux d'adolescents auteurs présumés a diminué pour les infractions contre la propriété (-50 %) et les autres infractions au Code criminel (-4 %), mais il a augmenté pour les infractions contre la personne (+24 %). Soulignons que, pour les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, qui relèvent de la LRCDS, le taux de jeunes auteurs présumés d'infractions a également augmenté (+55 %).

²³ Puisque les données statistiques de 2007 sur les auteurs présumés demeurent préliminaires, celles de 2006, année où les données sont définitives, ont été utilisées pour analyser l'évolution de la criminalité des adolescents depuis 1997.

À l'intérieur des grandes catégories d'infractions criminelles, pour la période mesurée, la criminalité commise par les jeunes a subi d'importantes modifications :

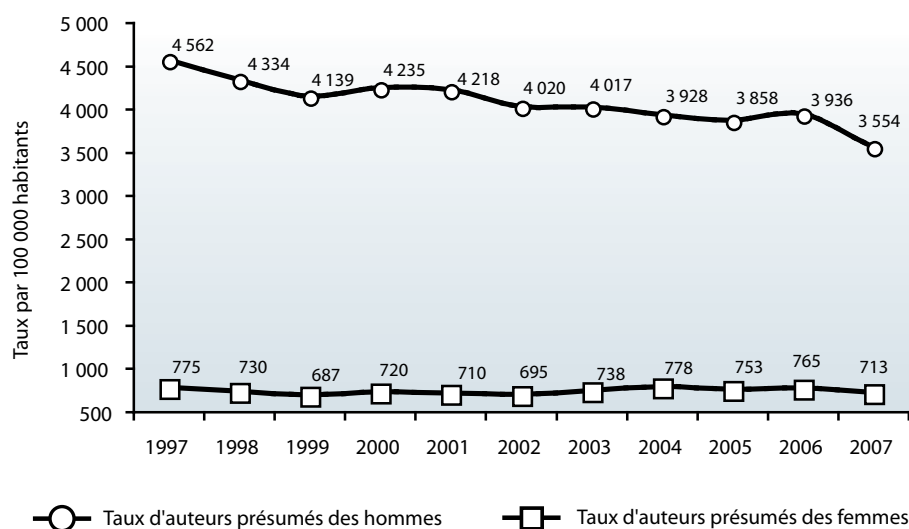
- Pour les infractions contre la personne, la croissance du taux de jeunes auteurs présumés s'explique principalement par l'augmentation du taux d'auteurs de voies de fait (+23 %) et du taux d'auteurs de menaces (+60 %), qui représentent à elles seules 79 % de l'ensemble des jeunes auteurs d'infractions contre la personne. Bien qu'elles forment moins de 5 % des infractions de la catégorie, mentionnons que le taux de jeunes auteurs présumés pour le harcèlement criminel a plus que doublé entre 1997 et 2006. Malgré ces augmentations, les taux de jeunes auteurs d'homicides et de vols qualifiés ont, pour leur part, enregistré un recul.
- Pour les infractions contre la propriété, ce sont l'ensemble des infractions de la catégorie qui ont enregistré un recul des taux de jeunes auteurs présumés. Parmi les plus fortes baisses, soulignons celles des taux d'auteurs présumés d'introductions par effraction (-62 %), de vols de 5 000 \$ ou moins (-53 %) et de vols de véhicules (-52 %).
- La situation est davantage partagée du côté des autres infractions au Code criminel, alors que les taux de jeunes auteurs ont diminué pour certaines infractions et augmenté pour d'autres. Pour les infractions les plus nombreuses de la catégorie, les infractions contre l'administration de la loi et de la justice, le taux d'auteurs présumés des adolescents est demeuré stable. Il a diminué pour les infractions relatives à la prostitution (-90 %), mais il a toutefois augmenté pour les infractions relatives aux armes à feu et autres armes (+30 %).

En résumé, au regard des auteurs présumés mineurs interceptés par les forces policières, la criminalité des jeunes s'est énormément transformée depuis 1997. Alors que les infractions contre la propriété représentaient 74 % des infractions commises par les jeunes en 1997, elles représentent 55 % de la criminalité des adolescents en 2006, les infractions contre la personne étant, pour leur part, passées de 19 % à 35 %. Malgré ces changements, les vols de 5 000 \$ ou moins demeurent toujours l'infraction la plus fréquemment commise par les jeunes.

2.3.2 Portrait de la criminalité selon le sexe : l'importance relative des femmes parmi les auteurs présumés demeure faible

Même en tenant compte du poids que représentent les femmes dans la population québécoise, les auteurs présumés de sexe féminin apparaissent nettement minoritaires. En fait, les femmes forment plus de la moitié de la population du Québec en 2007, mais ne comptent que pour 17 % des auteurs présumés d'infractions criminelles commises au cours de la même année. Ainsi, le taux d'auteurs présumés des femmes se situe à 713 auteurs présumés d'infractions par 100 000 femmes, tandis que celui des hommes est cinq fois plus élevé, s'établissant à 3 554 auteurs présumés d'infractions par 100 000 hommes. Les données préliminaires pour 2007 affichent des taux d'auteurs présumés en baisse au cours de la dernière année : le recul du taux des hommes atteint 10 % et celui des femmes 7 %. Les données évolutives présentées au graphique 17 démontrent toutefois que depuis 1997, le taux d'auteurs présumés d'infractions des hommes a fortement diminué (-22 %), alors que celui des femmes, bien que beaucoup moins élevé, n'a diminué que de 8 % en dix ans.

Graphique 17 : Évolution du taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel pour les hommes et les femmes, Québec, 1997 à 2007



La comparaison des taux d'auteurs présumés des hommes et des femmes par grandes catégories d'infractions permet de constater que quelle que soit la catégorie d'infractions, le taux d'auteurs présumés des hommes est plus ou moins cinq fois plus élevé que celui des femmes. Il en est de même également pour les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants.

Lorsque l'on s'attarde aux différents types d'infractions, nous constatons que les écarts entre les taux d'auteurs présumés respectifs des hommes et des femmes varient considérablement d'une infraction à l'autre. Les infractions d'ordre sexuel continuent toujours d'afficher les écarts les plus considérables entre les hommes et les femmes, le taux d'auteurs présumés des femmes pour des agressions sexuelles étant 39 fois moins élevé que celui des hommes et, 22 fois, dans le cas des autres infractions d'ordre sexuel. L'implication des femmes est également fort limitée en ce qui a trait aux homicides, aux enlèvements, aux vols qualifiés, aux introductions par effraction, aux vols de véhicules à moteur et aux infractions relatives aux armes. Pour ces infractions, les taux des hommes sont plus de dix fois supérieurs à ceux affichés par les femmes. L'écart entre les hommes et les femmes se resserre toutefois pour les infractions de voies de fait, d'harcèlement criminel, les vols de plus de 5 000 \$, les vols de 5 000 \$ ou moins et les fraudes, les taux d'auteurs présumés des hommes demeurant néanmoins entre trois et cinq fois plus élevés que ceux des femmes. Finalement, le seul type d'infraction où les taux des hommes et des femmes sont similaires a trait à la prostitution. Le taux d'auteurs présumés des femmes (17,8 par 100 000 femmes) est d'ailleurs de quelques points supérieurs à celui des hommes (14,3 par 100 000 hommes).

Encadré 9 – La criminalité au féminin : des différences entre les filles et les femmes ?

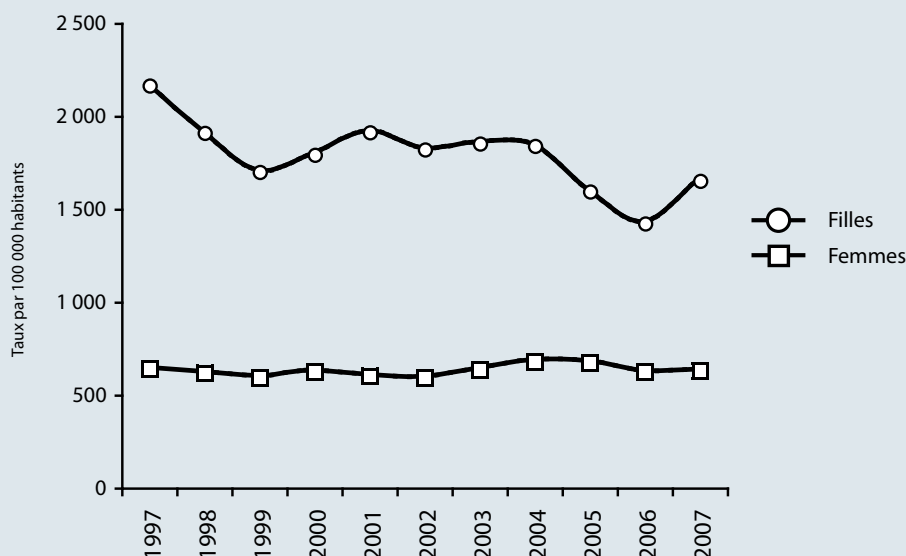
La plupart du temps, les statistiques sur la criminalité de la population féminine sont analysées en regard de celles des hommes, pour obtenir un portrait de la criminalité selon le sexe. Bien que ces comparaisons hommes/femmes permettent de mieux connaître l'ampleur et l'évolution de la criminalité commise par les personnes de sexe féminin, nos connaissances sur la criminalité au féminin selon les groupes d'âge (12 à 17 ans et 18 ans et plus) demeurent fort limitées. Nous savons que le taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel est beaucoup plus élevé chez les adolescentes que chez les femmes, mais y a-t-il d'autres différences entre la criminalité commise par les filles et celle commise par les femmes?

Encadré 9 – La criminalité au féminin : des différences entre les filles et les femmes ? (suite)

D'entrée de jeu, précisons que, bien que les jeunes filles ont généralement un taux d'auteurs présumés deux fois plus élevé que les femmes adultes, quelques infractions font tout de même exception. Comparativement aux filles, les femmes enregistrent des taux supérieurs principalement pour l'homicide, la fraude, la prostitution et les infractions contre l'administration de la loi et de la justice.

Lorsque l'on s'attarde à la répartition de leur criminalité, une différence intéressante apparaît. Pour les mineures, les infractions contre la propriété forment la majorité des infractions commises. Pour les adultes, la criminalité est davantage partagée entre les infractions contre la personne (38 %), celles contre la propriété (36 %) et les autres infractions au Code criminel (26 %).

Évolution du taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel pour les filles et femmes, Québec, 1997 à 2007



L'évolution générale de la criminalité constitue également une distinction centrale entre la criminalité des filles et des femmes. En effet, au cours des dix dernières années, le taux d'auteurs présumés des jeunes filles affiche un mouvement à la baisse (-24 %) tandis que

le taux des femmes est plutôt demeuré stable (-2 %). En ce qui a trait aux grandes catégories d'infractions, cette différence ne tient toutefois pas toujours, dans certains cas les mouvements évolutifs sont similaires de part et d'autre :

- Pour les infractions contre la personne, tant les taux d'auteurs présumés des filles (+45 %) que des femmes (+43 %) ont fortement grimpé en dix ans. Soulignons cependant qu'au cours de 2007, le taux des filles a augmenté de 7 % alors que celui des femmes, d'à peine 1 %.
- En matière d'infractions contre la propriété, de 1997 à 2007, les taux d'auteurs présumés respectifs des filles et des femmes ont diminué. Comparativement aux femmes (-34 %), le recul du taux des filles (-43 %) est toutefois un peu plus important.
- La catégorie des autres infractions au Code criminel est celle où l'évolution des taux des jeunes filles et des femmes adultes diffère le plus. Pour les filles, le taux a connu une diminution de 22 % en dix ans, alors qu'au cours de la même période le taux des femmes a plutôt augmenté de 30 %.

Les quelques analyses réalisées démontrent qu'il existe des différences entre les femmes mineures et les femmes adultes, notamment en ce qui a trait à leur taux d'auteurs présumés, aux types d'infractions commises et à l'évolution de leur criminalité, mais aussi, qu'il existe plusieurs similitudes :

- Les voies de fait forment la majorité des infractions contre la personne dans les deux groupes.
- Rares sont celles qui sont impliquées dans des introductions par effraction, des vols de véhicules à moteur, des crimes d'incendie, des infractions sexuelles ou des vols qualifiés.
- Et, comme le soulignent plusieurs études, dans leur groupe d'âge respectif, vis-à-vis de leurs homologues masculins, elles ne forment qu'une minorité des auteurs présumés d'infractions criminelles interceptés par les forces policières.



| CHAPITRE 3 : TABLEAUX STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC |

3.1 Tableaux pour le Québec – Série 1

La série 1 présente les statistiques générales sur la criminalité au Québec. Les données utilisées sont issues du Programme DUC 2, établissant ainsi un portrait de la criminalité au Québec avec la participation des corps de police municipaux, de la Sûreté du Québec et de certains corps et services de police autochtones. Les données de la Gendarmerie royale du Canada et des autres corps et services de police autochtones ne sont pas incluses dans ces tableaux puisqu'ils utilisent le Programme DUC 1.

Cette série compte douze tableaux qui présentent des statistiques sur les infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, sur leur taux de classement, sur les victimes d'actes criminels et sur les auteurs présumés.

Tableau 1.1

Infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel,
aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2006 et 2007

Catégorie d'infractions	Nombre ¹		Taux ²		Variation du taux 2007/2006 (en %)
	2006	2007	2006	2007	
Homicide	91	86	1,2	1,1	-6,1
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	27	21	0,4	0,3	-22,7
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	250	248	3,3	3,2	-1,4
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	43 120	43 234	563,6	561,4	-0,4
Agression sexuelle	4 975	4 242	65,0	55,1	-15,3
Autres infractions d'ordre sexuel	905	924	11,8	12,0	1,4
Enlèvement ou séquestration	1 320	1 354	17,3	17,6	1,9
Vol qualifié et extorsion	7 415	6 701	96,9	87,0	-10,2
Harcèlement criminel	4 755	4 268	62,1	55,4	-10,8
Menaces	16 876	16 155	220,6	209,8	-4,9
Autres	108	82	1,4	1,1	-24,6
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	79 842	77 315	1 043,5	1 004,0	-3,8
Crime d'incendie	3 132	3 311	40,9	43,0	5,0
Introduction par effraction	65 765	59 315	859,6	770,2	-10,4
Vol de véhicules à moteur	38 357	36 041	501,3	468,0	-6,6
Vol de plus de 5 000 \$	4 933	4 458	64,5	57,9	-10,2
Vol de 5 000 \$ ou moins	106 752	100 985	1 395,3	1 311,4	-6,0
Possession de biens volés	3 311	3 021	43,3	39,2	-9,3
Fraude	17 241	15 141	225,3	196,6	-12,7
Méfait	45 967	45 420	600,8	589,8	-1,8
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	285 458	267 692	3 731,0	3 476,2	-6,8
Prostitution	1 500	1 155	19,6	15,0	-23,5
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 537	1 597	20,1	20,7	3,2
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	31 794	33 316	415,6	432,6	4,1
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	1 709	1 585	22,3	20,6	-7,9
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	1 894	1 721	24,8	22,3	-9,7
Autres	3 605	2 705	47,1	35,1	-25,5
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	42 039	42 079	549,5	546,4	-0,6
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	407 339	387 086	5 324,0	5 026,6	-5,6
Conduite avec facultés affaiblies	15 398	15 262	201,3	198,2	-1,5
Délit de fuite	12 393	16 178	162,0	210,1	29,7
Autres	3 621	3 674	47,3	47,7	0,8
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	31 412	35 114	410,6	456,0	11,1
CODE CRIMINEL - TOTAL	438 751	422 200	5 734,5	5 482,5	-4,4
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	19 617	19 798	256,4	257,1	0,3
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	908	928	11,9	12,1	1,5
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	20 525	20 726	268,3	269,1	0,3
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	4 923	6 203	64,3	80,5	25,2

1. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.2

Infractions classées par ou sans mise en accusation, selon la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007

Catégorie d'infractions	Nombre	Par mise en accusation			Infractions classées ¹					Sans mise en accusation			
		%	Nombre	%	%	Raison indépendante de la volonté policière	Refus de porter plainte	Pouvoir discrétionnaire du corps policier	Autres motifs ²	Total			
Homicide	86	53,5	46	53,5	0,0	0	0	0	0	0			0
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	21	33,3	4	19,0	14,3	3	0	0	0	0			3
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	248	58,5	136	54,8	3,6	6	1	0	2	9			9
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	43 234	80,0	21 983	50,8	29,2	4 485	5 770	315	2 038	12 608			12 608
Agression sexuelle	4 242	49,1	1 245	29,3	19,7	518	213	11	95	837			837
Autres infractions d'ordre sexuel	924	28,1	260	28,1	26,4	163	45	5	31	244			244
Enlèvement ou séquestration	1 354	65,4	702	51,8	13,5	87	80	5	11	183			183
Vol qualifié et extorsion	6 701	37,4	2 178	32,5	4,9	71	191	7	56	325			325
Harcèlement criminel	4 268	77,2	1 953	45,8	31,4	483	696	38	123	1 340			1 340
Menaces	16 155	80,6	7 716	47,8	32,8	1 761	2 728	91	723	5 303			5 303
Autres	82	78,0	41	50,0	28,0	8	11	0	4	23			23
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	77 315	73,9	36 264	46,9	27,0	7 585	9 735	472	3 083	20 875			
Crime d'incendie	3 311	13,6	247	7,5	6,1	39	25	22	116	202			202
Introduction par effraction	59 315	11,0	4 714	7,9	3,0	437	581	151	617	1 786			1 786
Vol de véhicules à moteur	36 041	8,1	2 182	6,1	2,1	209	376	29	135	749			749
Vol de plus de 5 000 \$	4 458	10,9	336	7,5	3,4	57	53	8	32	150			150
Vol de 5 000 \$ ou moins	100 985	18,8	12 309	12,2	6,6	1 072	1 811	519	3 231	6 633			6 633
Possession de biens volés	3 021	76,5	1 853	61,3	15,2	208	459	19	198	459			459
Fraude	15 141	35,1	3 897	25,7	9,3	649	456	71	235	1 411			1 411
Méfait	45 420	13,1	3 068	6,8	2,8	558	1 047	139	1 513	2 897			2 897
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	267 692	16,0	28 606	10,7	5,3	3 229	4 383	958	5 717	14 287			
Prostitution	1 155	88,7	974	84,3	4,3	1	5	44	0	50			50
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 597	69,9	872	54,6	15,3	129	18	20	77	244			244
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	33 316	90,7	26 511	79,6	11,2	2 622	169	68	857	3 716			3 716
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	1 585	51,3	573	36,2	15,1	94	55	21	70	240			240
Appels téléphoniques indécents ou harcèlements	1 721	47,8	295	17,1	30,6	127	332	14	54	527			527
Autres	2 705	38,4	617	22,8	15,6	149	143	31	99	422			422
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	42 079	83,3	29 842	70,9	12,4	3 122	722	198	1 157	5 199			
CODE CRIMINEL	387 086	34,9	94 712	24,5	10,4	13 936	14 840	1 628	9 957	40 361			
(sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)													
Conduite avec facultés affaiblies	15 262	93,8	13 556	88,8	4,9	723	2	6	23	754			754
Délit de fuite	16 178	10,6	423	2,6	8,0	1 165	62	27	39	1 293			1 293
Autres	3 674	83,6	2 726	74,2	9,4	254	49	6	38	347			347
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	35 114	54,4	16 705	47,6	6,8	2 142	113	39	100	2 394			
CODE CRIMINEL - TOTAL	422 200	36,5	111 417	26,4	10,1	16 078	14 953	1 667	10 057	42 755			
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPEFIANTS	19 798	71,2	10 024	50,6	20,6	851	25	497	2 706	4 079			
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	928	80,8	635	68,4	11,5	64	4	23	24	115			
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES	20 726	71,7	10 659	51,4	20,2	915	29	520	2 730	4 194			
(autres que celles prévues au Code criminel)													
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	6 203	55,8	2 417	39,0	16,8	123	8	884	29	1 044			

1. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Les autres motifs de classement sans mise en accusation regroupent, entre autres : suicide ou décès de l'auteur présumé, du plaignant ou d'un témoin essentiel; immunité diplomatique; auteur présumé de moins de douze ans; admission de l'auteur présumé dans un hôpital psychiatrique; auteur présumé se trouvant dans un pays étranger, déjà incarcéré ou impliqué dans d'autres affaires criminelles; avertissement pour infractions mineures; renvoi à un programme de déjudiciarisation ou à un organisme de justice alternative.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.3

Victimes d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2006 et 2007

Infractions contre la personne ¹ et infractions relatives à la conduite de véhicules	Nombre ²		Taux ³		Variation du taux 2007/2006 (en %)
	2006	2007	2006	2007	
Meurtre au 1 ^{er} degré	63	58	0,8	0,8	-8,5
Meurtre au 2 ^e degré	24	14	0,3	0,2	-42,0
Homicide involontaire coupable	3	14	0,0	0,2	363,7
Infanticide	1	0	0,0	0,0	-100,0
HOMICIDE	91	86	1,2	1,1	-6,1
Négligence criminelle entraînant la mort	26	20	0,3	0,3	-23,6
Autres infractions connexes entraînant la mort	1	1	0,0	0,0	-0,6
NÉGLIGENCE CRIMINELLE ET AUTRES INFRACTIONS ENTRAÎNANT LA MORT	27	21	0,4	0,3	-22,7
Tentative de meurtre	232	235	3,0	3,1	0,6
Complot en vue de commettre un meurtre	18	13	0,2	0,2	-28,2
TENTATIVE ET COMLOT EN VUE DE COMMETTRE UN MEURTRE	250	248	3,3	3,2	-1,4
Voies de fait graves (niveau 3)	267	252	3,5	3,3	-6,2
Agression armée ou infraction de lésions corporelles (niveau 2)	10 383	10 797	135,7	140,2	3,3
Voies de fait (niveau 1)	29 417	29 040	384,5	377,1	-1,9
Infraction illégale de lésions corporelles	136	107	1,8	1,4	-21,8
Déchargement d'une arme à feu avec intention de causer des lésions corporelles	13	27	0,2	0,4	106,3
Voies de fait contre un agent de la paix ou un policier	0	0	0,0	0,0	0,0
Voies de fait contre un policier	2 234	2 405	29,2	31,2	7,0
Voies de fait contre un agent de la paix	481	448	6,3	5,8	-7,5
Négligence criminelle entraînant des lésions corporelles	83	69	1,1	0,9	-17,4
Autres voies de fait	106	89	1,4	1,2	-16,6
VOIES DE FAIT (SAUF LES AGRESSIONS SEXUELLES)	43 120	43 234	563,6	561,4	-0,4
Agression sexuelle grave	45	23	0,6	0,3	-49,2
Agression sexuelle armée	90	76	1,2	1,0	-16,1
Agression sexuelle	4 840	4 143	63,3	53,8	-15,0
AGRESSION SEXUELLE	4 975	4 242	65,0	55,1	-15,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	905	924	11,8	12,0	1,4
Enlèvement ou séquestration	0	0	0,0	0,0	0,0
Enlèvement	168	141	2,2	1,8	-16,6
Séquestration	1 040	1 087	13,6	14,1	3,8
Prise d'otage	9	2	0,1	0,0	-77,9
Enlèvement d'une personne de moins de 14 ans	15	26	0,2	0,3	72,2
Enlèvement d'une personne de moins de 16 ans	3	3	0,0	0,0	-0,6
Enlèvement en contravention d'une ordonnance de garde	68	74	0,9	1,0	8,1
Enlèvement en l'absence d'une ordonnance de garde	16	14	0,2	0,2	-13,1
Passage d'enfants à l'étranger	1	7	0,0	0,1	595,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	1 320	1 354	17,3	17,6	1,9
HARCÈLEMENT CRIMINEL	4 755	4 268	62,1	55,4	-10,8
MENACES	16 876	16 155	220,6	209,8	-4,9
Autres infractions avec violence	66	55	0,9	0,7	-17,2
Autres infractions causant la mort ou des lésions corporelles	42	27	0,5	0,4	-36,1
AUTRES	108	82	1,4	1,1	-24,6
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	72 427	70 614	946,6	917,0	-3,1
Conduite avec facultés affaiblies	635	473	8,3	6,1	-26,0
Délit de fuite	3 173	3 332	41,5	43,3	4,3
Autres	297	268	3,9	3,5	-10,3
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	4 105	4 073	53,7	52,9	-1,4
TOTAL	76 532	74 687	1 000,3	969,9	-3,0

1. Sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le Programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

2. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

3. Nombre de victimes par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.4

Victimes d'infractions jeunes et adultes selon le sexe
et la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2007

Infractions contre la personne ¹ et infractions relatives à la conduite de véhicules	Nombre ²		Taux ³	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
HOMMES				
Homicide	4	56	0,5	1,9
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	2	11	0,3	0,4
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	11	164	1,4	5,4
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	4 935	16 017	629,2	530,8
Agression sexuelle	596	117	76,0	3,9
Autres infractions d'ordre sexuel	194	17	24,7	0,6
Enlèvement ou séquestration	140	330	17,8	10,9
Harcèlement criminel	144	981	18,4	32,5
Menaces	919	7 227	117,2	239,5
Autres	16	30	2,0	1,0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	6 961	24 950	887,5	826,8
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	199	2 193	25,4	72,7
HOMMES - TOTAL	7 160	27 143	912,9	899,5
FEMMES				
Homicide	1	24	0,1	0,8
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	2	6	0,3	0,2
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	7	54	0,9	1,7
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	3 009	15 419	402,8	489,2
Agression sexuelle	2 152	1 336	288,1	42,4
Autres infractions d'ordre sexuel	555	150	74,3	4,8
Enlèvement ou séquestration	157	703	21,0	22,3
Harcèlement criminel	321	2 751	43,0	87,3
Menaces	820	6 011	109,8	190,7
Autres	5	29	0,7	0,9
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	7 029	26 483	940,9	840,3
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	127	1 498	17,0	47,5
FEMMES - TOTAL	7 156	27 981	957,9	887,8
SEXES RÉUNIS				
Homicide	5	80	0,3	1,3
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	4	17	0,3	0,3
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	18	218	1,2	3,5
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	7 944	31 436	518,7	509,5
Agression sexuelle	2 748	1 453	179,4	23,6
Autres infractions d'ordre sexuel	749	167	48,9	2,7
Enlèvement ou séquestration	297	1 033	19,4	16,7
Harcèlement criminel	465	3 732	30,4	60,5
Menaces	1 739	13 238	113,6	214,6
Autres	21	59	1,4	1,0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	13 990	51 433	913,6	833,7
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	326	3 691	21,3	59,8
TOTAL	14 316	55 124	934,8	893,5

1. Sauf la catégorie d'infractions « vol ou extorsion » étant donné que le Programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

2. Sauf 5247 victimes dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

3. Nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.5
Victimes d'infractions selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2007

Infractions contre la personne ¹ et infractions relatives à la conduite de véhicules	0-11	12-14	15-17	Total jeunes	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total adultes	TOTAL
NOMBRE ²													
Homicide	1	2	2	5	3	11	18	15	15	7	11	80	85
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	3	0	1	4	0	5	2	2	3	2	3	17	21
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	5	1	12	18	18	50	64	46	23	7	10	218	236
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	1 942	2 486	3 516	7 944	2 585	5 368	8 211	7 415	4 999	2 044	814	31 436	39 380
Agression sexuelle	1 272	775	701	2 748	236	369	371	234	155	57	31	1 453	4 201
Autres infractions d'ordre sexuel	387	216	146	749	31	41	33	26	16	7	13	167	916
Enlèvement ou séquestration	143	49	105	297	121	228	287	186	120	51	40	1 033	1 330
Harcèlement criminel	53	153	259	465	174	474	1 042	1 073	615	224	130	3 732	4 197
Menaces	287	572	880	1 739	641	1 561	3 142	3 611	2 707	1 143	433	13 238	14 977
Autres	8	6	7	21	1	10	11	16	8	7	6	59	80
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	4 101	4 260	5 629	13 990	3 810	8 117	13 181	12 624	8 661	3 549	1 491	51 433	65 423
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	50	70	206	326	259	518	885	756	653	356	264	3 691	4 017
TOTAL	4 151	4 330	5 835	14 316	4 069	8 635	14 066	13 380	9 314	3 905	1 755	55 124	69 440
TAUX ³													
Homicide	0,1	0,7	0,7	0,3	1,6	2,3	1,7	1,3	1,2	0,7	1,0	1,3	1,1
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0,3	0,0	0,3	0,3	0,0	1,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	0,5	0,4	4,0	1,2	9,7	10,3	6,1	4,1	1,8	0,7	0,9	3,5	3,1
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	204,4	885,3	1 170,3	518,7	1 391,8	1 106,5	778,0	660,6	401,1	211,0	73,6	509,5	511,4
Agression sexuelle	133,9	276,0	233,3	179,4	127,1	76,1	35,2	20,8	12,4	5,9	2,8	23,6	54,6
Autres infractions d'ordre sexuel	40,7	76,9	48,6	48,9	16,7	8,5	3,1	2,3	1,3	0,7	1,2	2,7	11,9
Enlèvement ou séquestration	15,1	17,5	34,9	19,4	65,1	47,0	27,2	16,6	9,6	5,3	3,6	16,7	17,3
Harcèlement criminel	5,6	54,5	86,2	30,4	93,7	97,7	98,7	95,6	49,3	23,1	11,8	60,5	54,5
Menaces	30,2	203,7	292,9	113,6	345,1	321,8	297,7	321,7	217,2	118,0	39,2	214,6	194,5
Autres	0,8	2,1	2,3	1,4	0,5	2,1	1,0	1,4	0,6	0,7	0,5	1,0	1,0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	431,6	1 517,1	1 873,6	913,6	2 051,3	1 673,1	1 249,0	1 124,7	694,9	366,3	134,9	833,7	849,6
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	5,3	24,9	68,6	21,3	139,4	106,8	83,9	67,4	52,4	36,7	23,9	59,8	52,2
TOTAL	436,9	1 542,1	1 942,1	934,8	2 190,8	1 779,9	1 332,8	1 192,1	747,3	403,0	158,7	893,5	901,7

1. Sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le Programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

2. Sauf 5247 victimes dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

3. Nombre de victimes par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.6

Victimes d'infractions selon la relation avec l'auteur présumé et la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2007

Infractions contre la personne ¹ et infractions relatives à la conduite de véhicules	Total	Identité de l'auteur présumé ²											Étranger	Inconnu
		Famille				Connaissance								
		Conjoint et ex- conjoint	Parent	Autre membre	Total	Ami	Relation d'affaires	Relation criminelle	Relation sociale	Symbole d'autorité	Total			
Homicide	86	12	1	11	24	2	3	3	12	0	20	16	26	
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	21	0	1	1	2	4	2	0	1	1	8	7	4	
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	248	35	6	12	53	12	2	5	53	0	72	94	29	
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	43 234	10 334	2 237	2 636	15 207	2 540	2 193	92	9 975	751	15 551	10 470	2 006	
Agression sexuelle	4 242	243	564	784	1 591	361	145	9	1 177	239	1 931	592	128	
Autres infractions d'ordre sexuel	924	10	126	159	295	55	26	0	252	70	403	179	47	
Enlèvement ou séquestration	1 354	377	120	35	532	108	31	14	163	16	332	389	101	
Harçèlement criminel	4 268	1 669	60	152	1 881	459	221	8	1 153	7	1 848	398	141	
Menaces	16 155	2 290	367	1 203	3 860	796	1 761	47	5 610	292	8 506	3 034	755	
Autres	82	20	9	7	36	5	4	0	20	1	30	11	5	
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	70 614	14 990	3 491	5 000	23 481	4 342	4 388	178	18 416	1 377	28 701	15 190	3 242	
Conduite avec facultés affaiblies	473	4	6	4	14	22	1	0	11	0	34	129	296	
Délit de fuite	3 332	7	0	3	10	7	1	1	22	1	32	1 912	1 378	
Autres	268	6	0	1	7	24	1	1	19	0	45	96	120	
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	4 073	17	6	8	31	53	3	2	52	1	111	2 137	1 794	
TOTAL	74 687	15 007	3 497	5 008	23 512	4 395	4 391	180	18 468	1 378	28 812	17 327	5 036	

1. Sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le Programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

2. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.7

Auteurs présumés selon la catégorie d'infractions au Code criminel,
aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2006 et 2007

Catégorie d'infractions	Nombre ¹		Taux ²		Variation du taux 2007/2006 (en %)
	2006	2007	2006	2007	
Homicide	63	54	0,8	0,7	-14,8
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	17	8	0,2	0,1	-53,2
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	166	156	2,2	2,0	-6,6
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	34 580	33 029	452,0	428,9	-5,1
Agression sexuelle	2 924	1 926	38,2	25,0	-34,6
Autres infractions d'ordre sexuel	531	406	6,9	5,3	-24,0
Enlèvement ou séquestration	975	952	12,7	12,4	-3,0
Vol qualifié et extorsion	4 055	3 268	53,0	42,4	-19,9
Harcèlement criminel	3 736	3 181	48,8	41,3	-15,4
Menaces	12 385	11 810	161,9	153,4	-5,3
Autres	86	55	1,1	0,7	-36,5
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	59 518	54 845	777,9	712,2	-8,4
Crime d'incendie	639	583	8,4	7,6	-9,4
Introduction par effraction	10 644	8 811	139,1	114,4	-17,8
Vol de véhicules à moteur	4 443	3 701	58,1	48,1	-17,2
Vol de plus de 5 000 \$	753	646	9,8	8,4	-14,8
Vol de 5 000 \$ ou moins	24 360	22 609	318,4	293,6	-7,8
Possession de biens volés	3 439	2 865	44,9	37,2	-17,2
Fraude	7 973	6 058	104,2	78,7	-24,5
Méfait	8 362	7 710	109,3	100,1	-8,4
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	60 613	52 983	792,2	688,0	-13,2
Prostitution	1 489	1 087	19,5	14,1	-27,5
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 371	1 243	17,9	16,1	-9,9
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	30 474	30 545	398,3	396,6	-0,4
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	1 156	900	15,1	11,7	-22,6
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	935	844	12,2	11,0	-10,3
Autres	1 611	1 342	21,1	17,4	-17,2
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	37 036	35 961	484,1	467,0	-3,5
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	157 167	143 789	2 054,2	1 867,2	-9,1
Conduite avec facultés affaiblies	15 036	14 324	196,5	186,0	-5,4
Délit de fuite	1 540	1 715	20,1	22,3	10,6
Autres	3 212	3 144	42,0	40,8	-2,7
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	19 788	19 183	258,6	249,1	-3,7
CODE CRIMINEL - TOTAL	176 955	162 972	2 312,8	2 116,3	-8,5
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	17 926	16 934	234,3	219,9	-6,1
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	823	760	10,8	9,9	-8,3
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	18 749	17 694	245,1	229,8	-6,2
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	4 003	3 787	52,3	49,2	-6,0

1. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.8

Auteurs présumés jeunes et adultes selon la catégorie d'infractions
au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007

Catégorie d'infractions	Nombre ¹			Taux ²		
	Jeunes	Adultes	Total 12 et +	Jeunes	Adultes	Total 12 et +
Homicide	4	50	54	0,7	0,8	0,8
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	1	7	8	0,2	0,1	0,1
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	7	149	156	1,2	2,4	2,3
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	5 299	27 367	32 666	911,7	443,6	483,9
Agression sexuelle	387	1 490	1 877	66,6	24,2	27,8
Autres infractions d'ordre sexuel	92	299	391	15,8	4,8	5,8
Enlèvement ou séquestration	54	898	952	9,3	14,6	14,1
Vol qualifié et extorsion	684	2 547	3 231	117,7	41,3	47,9
Harcèlement criminel	288	2 879	3 167	49,5	46,7	46,9
Menaces	1 708	10 001	11 709	293,9	162,1	173,4
Autres	9	46	55	1,5	0,7	0,8
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	8 533	45 733	54 266	1 468,1	741,3	803,9
Crime d'incendie	226	288	514	38,9	4,7	7,6
Introduction par effraction	2 163	6 548	8 711	372,1	106,1	129,0
Vol de véhicules à moteur	914	2 778	3 692	157,3	45,0	54,7
Vol de plus de 5 000 \$	52	593	645	8,9	9,6	9,6
Vol de 5 000 \$ ou moins	5 998	16 394	22 392	1 031,9	265,7	331,7
Possession de biens volés	603	2 260	2 863	103,7	36,6	42,4
Fraude	350	5 702	6 052	60,2	92,4	89,7
Méfait	2 867	4 394	7 261	493,3	71,2	107,6
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	13 173	38 957	52 130	2 266,4	631,5	772,2
Prostitution	1	1 086	1 087	0,2	17,6	16,1
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	180	1 059	1 239	31,0	17,2	18,4
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 970	28 562	30 532	338,9	463,0	452,3
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	142	757	899	24,4	12,3	13,3
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	56	780	836	9,6	12,6	12,4
Autres	305	1 025	1 330	52,5	16,6	19,7
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 654	33 269	35 923	456,6	539,3	532,1
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	24 360	117 959	142 319	4 191,1	1 912,0	2 108,2
Conduite avec facultés affaiblies	217	14 107	14 324	37,3	228,7	212,2
Délit de fuite	121	1 593	1 714	20,8	25,8	25,4
Autres	141	3 002	3 143	24,3	48,7	46,6
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	479	18 702	19 181	82,4	303,1	284,1
CODE CRIMINEL - TOTAL	24 839	136 661	161 500	4 273,5	2 215,1	2 392,4
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	4 663	12 250	16 913	802,3	198,6	250,5
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	477	282	759	82,1	4,6	11,2
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	5 140	12 532	17 672	884,3	203,1	261,8
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	1 109	2 165	3 274	190,8	35,1	48,5

1. Sauf les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (1399) et ceux dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité (608). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 jeunes ou adultes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.9

Auteurs présumés jeunes et adultes selon le sexe et la catégorie d'infractions
au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007

Catégorie d'infractions	Nombre ¹					
	Hommes		Femmes		Total (12 et +)	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Homicide	4	47	0	3	4	50
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	1	6	0	1	1	7
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	7	121	0	28	7	149
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	3 977	22 217	1 322	5 150	5 299	27 367
Agression sexuelle	379	1 451	8	39	387	1 490
Autres infractions d'ordre sexuel	86	287	6	12	92	299
Enlèvement ou séquestration	51	815	3	83	54	898
Vol qualifié et extorsion	627	2 325	57	222	684	2 547
Harcèlement criminel	195	2 395	93	484	288	2 879
Menaces	1 341	8 522	367	1 479	1 708	10 001
Autres	7	36	2	10	9	46
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	6 675	38 222	1 858	7 511	8 533	45 733
Crime d'incendie	206	258	20	30	226	288
Introduction par effraction	2 030	5 940	133	608	2 163	6 548
Vol de véhicules à moteur	884	2 569	30	209	914	2 778
Vol de plus de 5 000 \$	38	485	14	108	52	593
Vol de 5 000 \$ ou moins	4 093	12 413	1 905	3 981	5 998	16 394
Possession de biens volés	470	1 956	133	304	603	2 260
Fraude	227	4 225	123	1 477	350	5 702
Méfait	2 643	3 813	224	581	2 867	4 394
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	10 591	31 659	2 582	7 298	13 173	38 957
Prostitution	0	474	1	612	1	1 086
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	173	1 001	7	58	180	1 059
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 803	24 651	167	3 911	1 970	28 562
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	128	678	14	79	142	757
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	41	530	15	250	56	780
Autres	252	932	53	93	305	1 025
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 397	28 266	257	5 003	2 654	33 269
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	19 663	98 147	4 697	19 812	24 360	117 959
Conduite avec facultés affaiblies	195	12 182	22	1 925	217	14 107
Délit de fuite	101	1 206	20	387	121	1 593
Autres	128	2 716	13	286	141	3 002
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	424	16 104	55	2 598	479	18 702
CODE CRIMINEL - TOTAL	20 087	114 251	4 752	22 410	24 839	136 661
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	3 874	10 760	789	1 490	4 663	12 250
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	441	261	36	21	477	282
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	4 315	11 021	825	1 511	5 140	12 532
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	612	1 837	497	328	1 109	2 165

1. Sauf les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (1399) et ceux dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité (608).
Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.10

Taux d'auteurs présumés chez les jeunes et les adultes selon le sexe et la catégorie d'infractions
au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007

Catégorie d'infractions	Taux ¹					
	Hommes		Femmes		Total (12 et +)	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Homicide	1,3	1,6	0,0	0,1	0,7	0,8
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0,3	0,2	0,0	0,0	0,2	0,1
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	2,4	4,0	0,0	0,9	1,2	2,4
Voies de fait (sauf agressions sexuelles)	1 338,2	736,2	465,4	163,4	911,7	443,6
Agression sexuelle	127,5	48,1	2,8	1,2	66,6	24,2
Autres infractions d'ordre sexuel	28,9	9,5	2,1	0,4	15,8	4,8
Enlèvement ou séquestration	17,2	27,0	1,1	2,6	9,3	14,6
Vol qualifié et extorsion	211,0	77,0	20,1	7,0	117,7	41,3
Harcèlement criminel	65,6	79,4	32,7	15,4	49,5	46,7
Menaces	451,2	282,4	129,2	46,9	293,9	162,1
Autres	2,4	1,2	0,7	0,3	1,5	0,7
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	2 246,0	1 266,6	654,1	238,3	1 468,1	741,3
Crime d'incendie	69,3	8,5	7,0	1,0	38,9	4,7
Introduction par effraction	683,1	196,8	46,8	19,3	372,1	106,1
Vol de véhicules à moteur	297,5	85,1	10,6	6,6	157,3	45,0
Vol de plus de 5 000 \$	12,8	16,1	4,9	3,4	8,9	9,6
Vol de 5 000 \$ ou moins	1 377,2	411,3	670,7	126,3	1 031,9	265,7
Possession de biens volés	158,1	64,8	46,8	9,6	103,7	36,6
Fraude	76,4	140,0	43,3	46,9	60,2	92,4
Méfait	889,3	126,4	78,9	18,4	493,3	71,2
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	3 563,7	1 049,1	909,0	231,6	2 266,4	631,5
Prostitution	0,0	15,7	0,4	19,4	0,2	17,6
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	58,2	33,2	2,5	1,8	31,0	17,2
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	606,7	816,9	58,8	124,1	338,9	463,0
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	43,1	22,5	4,9	2,5	24,4	12,3
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	13,8	17,6	5,3	7,9	9,6	12,6
Autres	84,8	30,9	18,7	3,0	52,5	16,6
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	806,6	936,7	90,5	158,7	456,6	539,3
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	6 616,3	3 252,4	1 653,6	628,6	4 191,1	1 912,0
Conduite avec facultés affaiblies	65,6	403,7	7,7	61,1	37,3	228,7
Délit de fuite	34,0	40,0	7,0	12,3	20,8	25,8
Autres	43,1	90,0	4,6	9,1	24,3	48,7
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	142,7	533,6	19,4	82,4	82,4	303,1
CODE CRIMINEL - TOTAL	6 759,0	3 786,0	1 673,0	711,0	4 273,5	2 215,1
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	1 303,5	356,6	277,8	47,3	802,3	198,6
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	148,4	8,6	12,7	0,7	82,1	4,6
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	1 451,9	365,2	290,4	47,9	884,3	203,1
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	205,9	60,9	175,0	10,4	190,8	35,1

1. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada). Le nombre d'auteurs présumés exclut les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (1399) et ceux dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité (608). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.11

Auteurs présumés selon le groupe d'âge¹ et la catégorie d'infractions
au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007

Catégorie d'infractions	0-11	12-14	15-17	Total 12-17	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total 18 et +	TOTAL 12 et +
Homicide	0	1	3	4	7	12	16	8	7	0	0	50	54
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0	0	1	1	1	1	2	0	1	2	0	7	8
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	0	1	6	7	13	33	45	33	13	6	6	149	156
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	340	1 937	3 362	5 299	2 002	4 421	7 538	7 223	4 247	1 362	574	27 367	32 666
Agression sexuelle	49	193	194	387	82	142	324	440	268	153	81	1 490	1 877
Autres infractions d'ordre sexuel	15	43	49	92	12	27	64	81	62	33	20	299	391
Enlèvement ou séquestration	0	10	44	54	63	165	320	229	92	18	11	898	952
Vol qualifié et extorsion	36	165	519	684	328	534	626	737	269	45	8	2 547	3 231
Harcèlement criminel	10	116	172	288	107	332	709	901	565	189	76	2 879	3 167
Menaces	77	575	1 133	1 708	615	1 305	2 512	2 856	1 830	614	269	10 001	11 709
Autres	0	3	6	9	4	6	13	14	8	1	0	46	55
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	527	3 044	5 489	8 533	3 234	6 978	12 169	12 522	7 362	2 423	1 045	45 733	54 266
Crime d'incendie	68	131	95	226	43	33	81	37	29	41	24	288	514
Introduction par effraction	100	625	1 538	2 163	845	1 216	2 159	1 538	636	132	22	6 548	8 711
Vol de véhicules à moteur	7	171	743	914	476	619	863	581	187	47	5	2 778	3 692
Vol de plus de 5 000 \$	1	6	46	52	47	91	195	160	79	15	6	593	645
Vol de 5 000 \$ ou moins	194	2 170	3 828	5 998	2 029	2 822	4 170	3 803	2 452	759	359	16 394	22 392
Possession de biens volés	2	155	448	603	318	457	627	512	255	66	25	2 260	2 863
Fraude	0	44	306	350	516	1 093	1 839	1 431	610	175	38	5 702	6 052
Méfait	442	1 122	1 745	2 867	773	1 064	1 062	834	435	149	77	4 394	7 261
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	814	4 424	8 749	13 173	5 047	7 395	10 996	8 896	4 683	1 384	556	38 957	52 130
Prostitution	0	0	1	1	22	127	364	321	179	63	10	1 086	1 087
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	4	31	149	180	121	196	215	203	176	97	51	1 059	1 239
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	6	242	1 728	1 970	2 424	5 742	8 195	7 240	3 860	855	246	28 562	30 532
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	1	46	96	142	54	106	170	182	140	77	28	757	899
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	1	18	38	56	33	72	182	232	184	54	23	780	836
Autres	11	111	194	305	116	225	290	209	127	35	23	1 025	1 330
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	23	448	2 206	2 654	2 770	6 468	9 416	8 387	4 666	1 181	381	33 269	35 923
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	1 364	7 916	16 444	24 360	11 051	20 841	32 581	29 805	16 711	4 988	1 982	117 959	142 319
Conduite avec facultés affaiblies	0	2	215	217	880	2 549	3 164	3 039	2 800	1 200	475	14 107	14 324
Délit de fuite	0	10	111	121	158	280	313	251	263	145	183	1 593	1 714
Autres	1	8	133	141	226	521	802	728	478	160	87	3 002	3 143
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	1	20	459	479	1 264	3 350	4 279	4 018	3 541	1 505	745	18 702	19 181
CODE CRIMINEL - TOTAL	1 365	7 936	16 903	24 839	12 315	24 191	36 860	33 823	20 252	6 493	2 727	136 661	161 500
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	21	1 132	3 531	4 663	2 042	3 500	3 334	1 961	1 068	281	64	12 250	16 913
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	0	64	413	477	82	25	52	56	41	18	8	282	759
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	21	1 196	3 944	5 140	2 124	3 525	3 386	2 017	1 109	299	72	12 532	17 672
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	13	263	846	1 109	184	421	603	434	307	161	55	2 165	3 274

1. Sauf 608 auteurs présumés dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section des « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.12

Taux d'auteurs présumés selon le groupe d'âge¹ et la catégorie d'infractions
au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2007

Catégorie d'infractions	0-11	12-14	15-17	Total 12-17	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total 18 et +	TOTAL 12 et +
Homicide	0,0	0,4	1,0	0,7	3,8	2,5	1,5	0,7	0,6	0,0	0,0	0,8	0,8
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0,0	0,0	0,3	0,2	0,5	0,2	0,2	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1
Tentative et complot en vue de commettre un meurtre	0,0	0,4	2,0	1,2	7,0	6,8	4,3	2,9	1,0	0,6	0,5	2,4	2,3
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	35,8	689,8	1119,0	911,7	1077,9	911,3	714,3	643,5	340,7	140,6	51,9	443,6	483,9
Agression sexuelle	5,2	68,7	64,6	66,6	44,1	29,3	30,7	39,2	21,5	15,8	7,3	24,2	27,8
Autres infractions d'ordre sexuel	1,6	15,3	16,3	15,8	6,5	5,6	6,1	7,2	5,0	3,4	1,8	4,8	5,8
Enlèvement ou séquestration	0,0	3,6	14,6	9,3	33,9	34,0	30,3	20,4	7,4	1,9	1,0	14,6	14,1
Vol qualifié et extorsion	3,8	58,8	172,7	117,7	176,6	110,1	59,3	65,7	21,6	4,6	0,7	41,3	47,9
Harcèlement criminel	1,1	41,3	57,2	49,5	57,6	68,4	67,2	80,3	45,3	19,5	6,9	46,7	46,9
Menaces	8,1	204,8	377,1	293,9	331,1	269,0	238,0	254,4	146,8	63,4	24,3	162,1	173,4
Autres	0,0	1,1	2,0	1,5	2,2	1,2	1,2	1,2	0,6	0,1	0,0	0,7	0,8
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	55,5	1084,1	1827,0	1468,1	1741,2	1438,3	1153,1	1115,6	590,7	250,1	94,5	741,3	803,9
Crime d'incendie	7,2	46,7	31,6	38,9	23,2	6,8	7,7	3,3	2,3	4,2	2,2	4,7	7,6
Introduction par effraction	10,5	222,6	511,9	372,1	455,0	250,6	204,6	137,0	51,0	13,6	2,0	106,1	129,0
Vol de véhicules à moteur	0,7	60,9	247,3	157,3	256,3	127,6	81,8	51,8	15,0	4,9	0,5	45,0	54,7
Vol de plus de 5 000 \$	0,1	2,1	15,3	8,9	25,3	18,8	18,5	14,3	6,3	1,5	0,5	9,6	9,6
Vol de 5 000 \$ ou moins	20,4	772,8	1274,1	1031,9	1092,4	581,7	395,1	338,8	196,7	78,3	32,5	265,7	331,7
Possession de biens volés	0,2	55,2	149,1	103,7	171,2	94,2	59,4	45,6	20,5	6,8	2,3	36,6	42,4
Fraude	0,0	15,7	101,8	60,2	277,8	225,3	174,3	127,5	48,9	18,1	3,4	92,4	89,7
Méfait	46,5	399,6	580,8	493,3	416,2	219,3	100,6	74,3	34,9	15,4	7,0	71,2	107,6
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	85,7	1575,5	2912,0	2266,4	2717,3	1524,3	1041,9	792,6	375,7	142,8	50,3	631,5	772,2
Prostitution	0,0	0,0	0,3	0,2	11,8	26,2	34,5	28,6	14,4	6,5	0,9	17,6	16,1
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	0,4	11,0	49,6	31,0	65,1	40,4	20,4	18,1	14,1	10,0	4,6	17,2	18,4
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	0,6	86,2	575,1	338,9	1305,1	1183,6	776,5	645,0	309,7	88,2	22,3	463,0	452,3
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	0,1	16,4	32,0	24,4	29,1	21,8	16,1	16,2	11,2	7,9	2,5	12,3	13,3
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	0,1	6,4	12,6	9,6	17,8	14,8	17,2	20,7	14,8	5,6	2,1	12,6	12,4
Autres	1,2	39,5	64,6	52,5	62,5	46,4	27,5	18,6	10,2	3,6	2,1	16,6	19,7
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2,4	159,5	734,2	456,6	1491,4	1333,2	892,2	747,2	374,4	121,9	34,5	539,3	532,1
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	143,6	2819,1	5473,2	4191,1	5949,9	4295,8	3087,3	2655,4	1340,8	514,8	179,3	1912,0	2108,2
Conduite avec facultés affaiblies	0,0	0,7	71,6	37,3	473,8	525,4	299,8	270,8	224,7	123,9	43,0	228,7	212,2
Délit de fuite	0,0	3,6	36,9	20,8	85,1	57,7	29,7	22,4	21,1	15,0	16,6	25,8	25,4
Autres	0,1	2,8	44,3	24,3	121,7	107,4	76,0	64,9	38,4	16,5	7,9	48,7	46,6
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	0,1	7,1	152,8	82,4	680,5	690,5	405,5	358,0	284,1	155,3	67,4	303,1	284,1
CODE CRIMINEL - TOTAL	143,7	2826,3	5626,0	4273,5	6630,5	4986,4	3492,7	3013,4	1624,9	670,1	246,7	2215,1	2392,4
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	2,2	403,1	1175,3	802,3	1099,4	721,4	315,9	174,7	85,7	29,0	5,8	198,6	250,5
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	0,0	22,8	137,5	82,1	44,1	5,2	4,9	5,0	3,3	1,9	0,7	4,6	11,2
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	2,2	425,9	1312,7	884,3	1143,6	726,6	320,8	179,7	89,0	30,9	6,5	203,1	261,8
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	1,4	93,7	281,6	190,8	99,1	86,8	57,1	38,7	24,6	16,6	5,0	35,1	48,5

1. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Ce nombre exclut 608 auteurs présumés dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.



3.2 Tableaux selon la région – Série 2

Les statistiques présentées dans les dix tableaux de la série 2 ont été compilées sur la base géographique des dix-sept régions administratives du Québec, dont les frontières sont définies par décret gouvernemental. Les données proviennent des corps policiers municipaux, de la Sûreté du Québec et de certains corps et services de police autochtones qui participent au Programme DUC 2. Les données de la Gendarmerie royale du Canada et des autres corps et services de police autochtones ne sont pas incluses dans ces tableaux puisqu'ils utilisent le Programme DUC 1.

Il est à noter que les données pour la région du Nord-du-Québec sont incomplètes, très peu de données concernant les infractions commises en 2007 dans cette région étaient accessibles au moment de l'extraction.

Tableau 2.1
Infractions au Code criminel¹, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon la région, Québec, 2007

Région	Code criminel										Infractions relatives à la conduite de véhicules		Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants		Infractions aux autres lois fédérales		Infractions aux lois provinciales	
	Infractions contre la personne		Infractions contre la propriété		Autres infractions (sauf conduite de véhicules)		Total											
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux		
Bas-Saint-Laurent	1 641	813,8	4 551	2 257,0	1 105	548,0	7 297	3 618,8	1 597	792,0	430	213,2	27	13,4	90	44,6		
Saguenay—Lac-Saint-Jean	2 612	955,3	7 895	2 887,4	1 783	652,1	12 290	4 494,7	1 712	626,1	583	213,2	41	15,0	188	68,8		
Capitale-Nationale	6 688	990,2	22 149	3 279,1	1 712	253,5	30 549	4 522,8	2 176	322,2	1 929	285,6	23	3,4	1 176	174,1		
Mauricie	2 706	1 036,2	7 711	2 952,7	1 618	619,6	12 035	4 608,5	1 400	536,1	1 224	468,7	33	12,6	250	95,7		
Estrie	2 220	730,9	8 592	2 828,8	1 916	630,8	12 728	4 190,6	1 621	533,7	905	298,0	203	66,8	458	150,8		
Montréal	23 746	1 268,6	87 499	4 674,5	14 935	797,9	126 180	6 740,9	3 925	209,7	3 060	163,5	170	9,1	742	39,6		
Outaouais	4 391	1 256,8	12 997	3 720,1	2 628	752,2	20 016	5 729,1	1 054	301,7	1 365	390,7	58	16,6	225	64,4		
Abitibi-Témiscamingue	1 953	1 345,1	4 436	3 055,3	934	643,3	7 323	5 043,7	1 308	900,9	473	325,8	18	12,4	155	106,8		
Côte-Nord	1 647	1 721,6	3 055	3 193,3	1 174	1 227,2	5 876	6 142,1	954	997,2	302	315,7	33	34,5	96	100,3		
Nord-du-Québec	194	474,2	450	1 099,9	126	308,0	770	1 882,0	141	344,6	33	80,7	12	29,3	16	39,1		
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1 139	1 193,2	1 707	1 788,2	588	616,0	3 434	3 597,3	899	941,7	171	179,1	13	13,6	83	86,9		
Chaudière-Appalaches	2 309	577,9	8 614	2 155,9	1 298	324,9	12 221	3 058,6	1 813	453,7	1 009	252,5	50	12,5	457	114,4		
Laval	3 397	890,1	11 633	3 048,1	1 293	338,8	16 323	4 276,9	880	230,6	824	215,9	50	13,1	139	36,4		
Lanaudière	3 975	892,9	15 933	3 578,9	2 230	500,9	22 138	4 972,7	2 015	452,6	1 515	340,3	62	13,9	461	103,6		
Laurentides	5 725	1 083,6	19 404	3 672,8	2 704	511,8	27 833	5 268,2	3 698	700,0	1 393	263,7	36	6,8	380	71,9		
Montréalgie	10 963	781,2	43 618	3 108,1	5 217	371,8	59 798	4 261,1	8 336	594,0	3 433	244,6	95	6,8	1 038	74,0		
Centre-du-Québec	2 009	877,8	7 448	3 254,3	818	357,4	10 275	4 489,5	1 585	692,5	1 149	502,0	4	1,7	249	108,8		
Ensemble du Québec	77 315	1 004,0	267 692	3 476,2	42 079	546,4	387 086	5 026,6	35 114	456,0	19 798	257,1	928	12,1	6 203	80,5		

1. Comprend également le taux de criminalité calculé pour 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.2

Victimes d'infractions au Code criminel selon la région, Québec, 2006 et 2007

Région	Nombre ¹		Taux ²		Variation du taux 2007/2006 (en %)
	2006	2007	2006	2007	
Bas-Saint-Laurent	1 762	1 696	874,7	841,1	-3,8
Saguenay—Lac-Saint-Jean	2 543	2 583	928,9	944,7	1,7
Capitale-Nationale	6 976	6 943	1 039,9	1 027,9	-1,1
Mauricie	2 694	2 726	1 035,1	1 043,8	0,8
Estrie	2 395	2 174	792,4	715,8	-9,7
Montréal	22 056	21 068	1 177,7	1 125,5	-4,4
Outaouais	4 380	4 256	1 263,1	1 218,2	-3,6
Abitibi-Témiscamingue	1 692	1 952	1 168,3	1 344,4	15,1
Côte-Nord	1 483	1 646	1 545,7	1 720,5	11,3
Nord-du-Québec	548	196	1 352,3	479,1	-64,6
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1 076	1 154	1 123,7	1 208,9	7,6
Chaudière-Appalaches	2 325	2 371	585,1	593,4	1,4
Laval	3 452	3 112	916,9	815,4	-11,1
Lanaudière	4 028	4 026	924,9	904,3	-2,2
Laurentides	5 663	5 797	1 090,0	1 097,3	0,7
Montréal	11 316	10 987	814,5	782,9	-3,9
Centre-du-Québec	2 143	2 000	941,4	873,9	-7,2
Ensemble du Québec	76 532	74 687	1 000,3	969,9	-3,0

1. Comprend les victimes de crimes contre la personne, sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion », ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre de victimes par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.4

Victimes d'infractions au Code criminel¹ selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2007

Région	0-11	12-14	15-17	Total jeunes	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total adultes	TOTAL
Bas-Saint-Laurent	134	83	118	335	101	162	313	274	239	107	53	1 249	1 584
Saguenay—Lac-Saint-Jean	232	168	207	607	126	271	421	413	357	113	53	1 754	2 361
Capitale-Nationale	297	328	542	1 167	416	874	1 360	1 211	943	423	203	5 430	6 597
Mauricie	221	173	210	604	128	295	478	479	321	173	60	1 934	2 538
Estrie	133	138	161	432	129	241	386	362	269	118	54	1 559	1 991
Montréal	770	857	1 316	2 943	1 110	2 681	4 447	4 034	2 727	1 163	539	16 701	19 644
Outaouais	206	335	350	891	240	487	705	784	533	196	68	3 013	3 904
Abitibi-Témiscamingue	166	138	157	461	96	229	344	313	176	98	38	1 294	1 755
Côte-Nord	102	75	145	322	98	201	328	267	173	63	29	1 159	1 481
Nord-du-Québec	15	14	16	45	10	25	28	39	19	10	3	134	179
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	76	84	88	248	30	99	236	217	168	61	23	834	1 082
Chaudière-Appalaches	187	146	192	525	116	240	404	416	315	137	68	1 696	2 221
Laval	147	207	308	662	172	382	602	602	361	131	62	2 312	2 974
Lanaudière	277	292	359	928	209	391	705	714	467	204	76	2 766	3 694
Laurentides	377	466	559	1 402	360	604	946	970	752	272	120	4 024	5 426
Montréal	675	700	973	2 348	627	1 229	1 985	1 924	1 266	517	259	7 807	10 155
Centre-du-Québec	136	126	134	396	101	224	378	361	228	119	47	1 458	1 854
Ensemble du Québec	4 151	4 330	5 835	14 316	4 069	8 635	14 066	13 380	9 314	3 905	1 755	55 124	69 440

1. Comprend les victimes de crimes contre la personne, sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion », ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. De ce nombre sont cependant exclues 5247 victimes dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section des « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.5

Taux de victimes d'infractions au Code criminel¹ selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2007

Région	0-11	12-14	15-17	Total jeunes	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total adultes	TOTAL
Bas-Saint-Laurent	606,9	1 243,6	1 545,5	920,6	2 000,0	1 368,8	1 370,6	1 093,9	665,8	359,8	152,1	755,8	785,6
Saguenay—Lac-Saint-Jean	739,2	1 703,9	1 865,0	1 159,6	1 797,7	1 573,8	1 245,9	1 188,7	722,4	299,3	128,8	793,3	863,5
Capitale-Nationale	413,6	1 522,0	2 333,0	1 000,9	2 757,5	1 944,4	1 410,1	1 313,8	844,7	456,7	191,6	971,6	976,7
Mauricie	819,5	1 974,0	2 168,3	1 329,9	2 161,4	1 847,7	1 600,1	1 449,4	704,5	457,2	126,3	896,5	971,9
Estrie	353,2	1 257,7	1 350,6	713,4	1 698,5	1 200,3	982,5	898,5	561,5	283,9	116,2	641,1	655,5
Montréal	348,4	1 504,8	2 207,1	871,8	2 737,0	2 017,1	1 422,0	1 423,6	1 006,4	564,5	187,4	1 088,5	1 049,4
Outaouais	452,3	2 416,5	2 335,7	1 197,7	2 625,8	2 239,1	1 482,3	1 420,6	896,3	467,4	170,2	1 095,7	1 117,4
Abitibi-Témiscamingue	871,1	2 352,1	2 404,7	1 465,7	2 400,0	2 605,8	1 947,1	1 514,1	699,2	536,7	198,1	1 137,7	1 208,7
Côte-Nord	808,5	2 026,5	3 569,7	1 580,1	4 093,6	3 640,6	2 759,5	1 834,9	1 022,9	519,2	243,9	1 539,4	1 548,1
Nord-du-Québec	165,6	607,4	702,4	329,8	745,7	815,7	446,9	665,4	359,8	308,5	135,4	491,4	437,5
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	801,5	2 576,7	2 375,8	1 508,0	1 383,1	2 146,1	2 458,3	1 684,4	955,6	411,2	132,7	1 055,5	1 133,4
Chaudière-Appalaches	375,2	1 007,6	1 192,7	652,8	1 190,7	976,2	784,8	757,6	479,7	251,4	116,7	531,4	555,9
Laval	287,8	1 360,0	1 959,4	807,2	1 790,4	1 645,8	1 251,5	1 006,3	593,1	302,1	113,4	771,6	779,2
Lanaudière	473,4	1 494,4	1 740,7	940,5	1 780,7	1 556,3	1 277,1	1 059,3	613,8	360,2	139,9	798,2	829,8
Laurentides	533,5	2 080,8	2 401,4	1 205,1	2 726,4	2 076,2	1 463,4	1 175,0	841,3	406,2	181,4	976,7	1 027,0
Montréal	366,7	1 232,0	1 603,0	778,5	1 764,6	1 481,1	1 113,4	918,4	546,9	286,2	141,3	708,6	723,6
Centre-du-Québec	464,2	1 471,1	1 445,7	840,2	1 787,9	1 664,4	1 274,3	1 186,9	614,6	386,0	135,7	802,3	810,1
Ensemble du Québec	436,9	1 542,1	1 942,1	934,8	2 190,8	1 779,9	1 332,8	1 192,1	747,3	403,0	158,7	893,5	901,7

1. Nombre de victimes par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Il s'agit des victimes de crimes contre la personne, sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion », ainsi que des victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. De ce nombre sont cependant exclues 5247 victimes dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.6

Victimes d'infractions au Code criminel¹ selon la relation avec l'auteur présumé² et la région, Québec, 2007

Région	Total	Identité de l'auteur présumé												
		Famille				Connaissance							Étranger	Inconnu
		Conjoint et ex-conjoint	Parent	Autre membre	Total	Ami	Relation d'affaires	Relation criminelle	Relation sociale	Symbole d'autorité	Total			
Bas-Saint-Laurent	1 696	313	91	140	544	102	70	3	539	29	743	261	148	
Saguenay—Lac-Saint-Jean	2 583	397	168	215	780	192	74	14	732	106	1 118	554	131	
Capitale-Nationale	6 943	1 304	221	347	1 872	134	818	6	1 844	55	2 857	1 650	564	
Mauricie	2 726	504	179	209	892	172	93	3	774	30	1 072	479	283	
Estrie	2 174	408	112	150	670	141	237	9	615	37	1 039	292	173	
Montréal	21 068	4 617	616	1 114	6 347	1 177	1 437	31	4 250	173	7 068	7 212	441	
Outaouais	4 256	658	211	301	1 170	485	205	13	1 148	142	1 993	524	569	
Abitibi-Témiscamingue	1 952	344	108	181	633	128	70	13	594	50	855	249	215	
Côte-Nord	1 646	312	57	179	548	110	77	3	567	24	781	203	114	
Nord-du-Québec	196	42	5	19	66	7	7	3	60	8	85	29	16	
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1 154	204	77	119	400	95	37	2	417	24	575	128	51	
Chaudière-Appalaches	2 371	494	157	202	853	124	85	2	667	69	947	351	220	
Laval	3 112	836	150	238	1 224	168	123	8	606	55	960	840	88	
Lanaudière	4 026	846	230	302	1 378	260	206	19	917	96	1 498	864	286	
Laurentides	5 797	1 090	364	335	1 789	364	250	31	1 530	141	2 316	1 121	571	
Montréal	10 987	2 230	653	802	3 685	624	521	16	2 648	283	4 092	2 217	993	
Centre-du-Québec	2 000	408	98	155	661	112	81	4	560	56	813	353	173	
Ensemble du Québec	74 687	15 007	3 497	5 008	23 512	4 395	4 391	180	18 468	1 378	28 812	17 327	5 036	

1. Comprend les victimes de crimes contre la personne, sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion », ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules.

2. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.7

Taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon la région, Québec, 2007

Région	Nombre ¹	Taux ²	Taux de perpétration en ordre croissant
Bas-Saint-Laurent	4 657	2 309,5	Nord-du-Québec 1 139,0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	6 817	2 493,1	Chaudière-Appalaches 1 864,8
Capitale-Nationale	14 129	2 091,8	Montréal 1 973,5
Mauricie	8 217	3 146,5	Laval 2 052,7
Estrie	7 618	2 508,1	Capitale-Nationale 2 091,8
Montréal	45 984	2 456,6	Centre-du-Québec 2 277,8
Outaouais	11 709	3 351,4	Bas-Saint-Laurent 2 309,5
Abitibi-Témiscamingue	4 388	3 022,2	Ensemble du Québec 2 395,2
Côte-Nord	4 178	4 367,2	Montréal 2 456,6
Nord-du-Québec	466	1 139,0	Saguenay—Lac-Saint-Jean 2 493,1
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	2 605	2 728,9	Estrie 2 508,1
Chaudière-Appalaches	7 451	1 864,8	Lanaudière 2 528,1
Laval	7 834	2 052,7	Laurentides 2 694,8
Lanaudière	11 255	2 528,1	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine 2 728,9
Laurentides	14 237	2 694,8	Abitibi-Témiscamingue 3 022,2
Montréal	27 695	1 973,5	Mauricie 3 146,5
Centre-du-Québec	5 213	2 277,8	Outaouais 3 351,4
Ensemble du Québec	184 453	2 395,2	Côte-Nord 4 367,2

1. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.8

Auteurs présumés d'infractions au Code criminel aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, jeunes et adultes, selon le sexe et la région, Québec, 2007

Région	Nombre ¹						Taux ²					
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes		
	Jeunes	Adultes	Total (12 et +)	Jeunes	Adultes	Total (12 et +)	Jeunes	Adultes	Total (12 et +)	Jeunes	Adultes	Total (12 et +)
Bas-Saint-Laurent	533	3 410	109	574	642	3 984	7 307,4	4 196,0	1 553,8	683,5	4 486,7	2 410,9
Saguenay—Lac-Saint-Jean	892	4 696	275	840	1 167	5 536	8 270,7	4 257,8	2 703,0	758,1	5 568,0	2 504,0
Capitale-Nationale	2 360	8 857	956	1 820	3 316	10 677	10 424,0	3 271,2	4 317,6	631,7	7 404,8	1 910,5
Mauricie	1 088	5 725	217	1 080	1 305	6 805	11 435,8	5 464,2	2 428,7	973,3	7 073,6	3 154,4
Estrie	1 133	5 372	218	841	1 351	6 213	9 668,1	4 492,2	1 951,0	680,4	5 901,4	2 554,9
Montréal	4 223	33 667	932	6 588	5 155	40 255	7 121,1	4 573,5	1 627,3	825,4	4 422,0	2 623,7
Outaouais	1 820	7 591	467	1 691	2 287	9 282	12 441,9	5 639,3	3 284,1	1 204,6	7 927,8	3 375,5
Abitibi-Témiscamingue	521	2 996	177	625	698	3 621	8 131,7	5 245,1	2 955,4	1 103,9	5 630,8	3 183,6
Côte-Nord	686	2 800	121	508	807	3 308	17 253,5	7 315,9	3 195,1	1 372,4	10 395,5	4 393,7
Nord-du-Québec	71	317	19	53	90	370	3 039,4	2 252,7	845,6	401,6	1 963,8	1 356,8
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	257	1 887	60	385	317	2 272	7 213,0	4 858,8	1 764,2	958,2	4 552,0	2 875,4
Chaudière-Appalaches	1 154	5 105	170	925	1 324	6 030	7 346,6	3 205,3	1 142,5	578,6	4 328,5	1 889,5
Laval	1 210	5 039	420	1 076	1 630	6 115	7 733,1	3 467,7	2 746,4	697,2	5 268,3	2 040,8
Lanaudière	1 891	7 690	371	1 193	2 262	8 883	9 158,3	4 458,2	1 901,1	685,5	5 632,0	2 563,5
Laurentides	2 270	9 538	516	1 773	2 786	11 311	9 710,4	4 668,9	2 314,3	853,7	6 099,9	2 745,5
Montréal	4 183	18 743	896	3 659	5 079	22 402	6 923,3	3 469,2	1 569,2	651,7	4 321,9	2 033,3
Centre-du-Québec	722	3 676	150	618	872	4 294	7 825,7	4 066,9	1 742,6	676,6	4 889,5	2 362,8
Ensemble du Québec	25 014	127 109	6 074	24 249	31 088	151 358	8 416,8	4 212,1	2 138,4	769,4	5 348,6	2 453,4

1. Sauf les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (1399) et ceux dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité (608). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.9

Auteurs présumés d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon le groupe d'âge¹ et la région, Québec, 2007

Région	0-11	12-14	15-17	Total 12-17	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total 18 et +	TOTAL 12 et +
Bas-Saint-Laurent	25	169	473	642	317	667	1 070	826	710	265	129	3 984	4 626
Saguenay—Lac-Saint-Jean	63	423	744	1 167	478	1 058	1 469	1 193	872	313	153	5 536	6 703
Capitale-Nationale	114	998	2 318	3 316	1 149	1 985	2 879	2 300	1 521	588	255	10 677	13 993
Mauricie	69	474	831	1 305	577	1 283	1 823	1 722	885	372	143	6 805	8 110
Estrie	49	298	1 053	1 351	666	1 226	1 607	1 444	877	287	106	6 213	7 564
Montréal	332	1 428	3 727	5 155	3 180	7 154	11 650	10 188	5 971	1 559	553	40 255	45 410
Outaouais	118	687	1 600	2 287	1 065	1 797	2 310	2 298	1 320	349	143	9 282	11 569
Abitibi-Témiscamingue	62	282	416	698	327	726	1 136	774	402	203	53	3 621	4 319
Côte-Nord	55	293	514	807	325	710	920	706	432	140	75	3 308	4 115
Nord-du-Québec	5	36	54	90	25	66	130	96	41	7	5	370	460
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	16	106	211	317	164	297	585	599	432	149	46	2 272	2 589
Chaudière-Appalaches	71	385	939	1 324	584	1 126	1 585	1 348	888	366	133	6 030	7 354
Laval	54	485	1 145	1 630	789	1 210	1 709	1 357	747	212	91	6 115	7 745
Lanaudière	75	643	1 619	2 262	1 152	1 747	2 166	2 127	1 164	374	153	8 883	11 145
Laurentides	110	879	1 907	2 786	1 147	2 163	2 778	2 709	1 761	508	245	11 311	14 097
Montréal	141	1 528	3 551	5 079	2 290	4 116	5 833	5 550	3 097	1 042	474	22 402	27 481
Centre-du-Québec	40	281	591	872	388	806	1 199	1 037	548	219	97	4 294	5 166
Ensemble du Québec	1 399	9 395	21 693	31 088	14 623	28 137	40 849	36 274	21 668	6 953	2 854	151 358	182 446

1. Sauf 608 auteurs présumés dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.10

Taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon le groupe d'âge¹ et la région, Québec, 2007

Région	0-11	12-14	15-17	Total 12-17	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total 18 et +	TOTAL 12 et +
Bas-Saint-Laurent	113,2	2 532,2	6 195,2	4 486,7	6 277,2	5 635,8	4 685,4	3 297,5	1 978,0	891,1	370,2	2 410,9	2 576,3
Saguenay—Lac-Saint-Jean	200,7	4 290,1	6 703,3	5 568,0	6 819,8	6 144,0	4 347,2	3 433,6	1 764,6	829,1	371,8	2 504,0	2 769,3
Capitale-Nationale	158,8	4 631,1	9 977,6	7 404,8	7 616,3	4 416,0	2 985,0	2 495,3	1 362,5	634,9	240,7	1 910,5	2 318,1
Mauricie	255,9	5 408,5	8 580,3	7 073,6	9 743,3	8 035,8	6 102,5	5 210,6	1 942,2	983,0	301,0	3 154,4	3 463,1
Estrie	130,1	2 716,0	8 833,2	5 901,4	8 768,9	6 106,2	4 090,2	3 584,1	1 830,7	690,4	228,2	2 554,9	2 842,8
Montréal	150,2	2 507,5	6 250,5	4 422,0	7 841,2	5 382,5	3 725,2	3 595,5	2 203,5	756,7	192,2	2 623,7	2 750,7
Outaouais	259,1	4 955,6	10 677,3	7 927,8	11 652,1	8 262,1	4 856,8	4 163,9	2 219,7	832,3	358,0	3 375,5	3 807,7
Abitibi-Témiscamingue	325,4	4 806,5	6 371,6	5 630,8	8 175,0	8 261,3	6 430,1	3 744,0	1 597,1	1 111,7	276,3	3 183,6	3 424,1
Côte-Nord	436,0	7 916,8	12 653,9	10 395,5	13 575,6	12 860,0	7 740,2	4 851,9	2 554,2	1 153,7	630,8	4 393,7	4 954,7
Nord-du-Québec	55,2	1 561,8	2 370,5	1 963,8	1 864,3	2 153,3	2 075,0	1 637,9	776,4	215,9	225,7	1 356,8	1 444,1
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	168,7	3 251,5	5 696,5	4 552,0	7 561,1	6 438,3	6 093,8	4 649,5	2 457,3	1 004,4	265,3	2 875,4	3 011,2
Chaudière-Appalaches	142,5	2 657,0	5 833,0	4 328,5	5 994,7	4 579,8	3 079,2	2 455,0	1 352,4	671,5	228,3	1 889,5	2 102,8
Laval	105,7	3 186,4	7 284,2	5 268,3	8 212,8	5 213,0	3 552,7	2 268,3	1 227,3	488,9	166,5	2 040,8	2 342,8
Lanaudière	128,2	3 290,9	7 850,1	5 632,0	9 815,1	6 953,8	3 923,7	3 155,6	1 530,0	660,5	281,6	2 563,5	2 882,3
Laurentides	155,7	3 925,0	8 192,3	6 099,9	8 686,8	7 435,3	4 297,2	3 281,6	1 970,1	758,7	370,4	2 745,5	3 080,3
Montréal	76,6	2 689,3	5 850,2	4 321,9	6 444,7	4 960,4	3 271,7	2 649,2	1 338,0	576,7	258,6	2 033,3	2 253,9
Centre-du-Québec	136,5	3 280,8	6 376,1	4 889,5	6 868,5	5 989,0	4 041,9	3 409,5	1 477,2	710,4	280,2	2 362,8	2 588,6
Ensemble du Québec	147,2	3 345,9	7 220,3	5 348,6	7 873,1	5 799,7	3 870,7	3 231,8	1 738,5	717,6	258,2	2 453,4	2 702,6

1. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Ce nombre exclut 608 auteurs présumés dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtones.



3.3 Tableaux selon les territoires des corps de police municipaux – Série 3

La série 3 présente les principales statistiques sur la criminalité issues du Programme DUC 2, pour les territoires des 35 corps de police municipaux du Québec, qui étaient en activité au 31 décembre 2007. Les statistiques sur la criminalité et le classement pour les territoires des corps de police municipaux ne peuvent toutefois pas être entièrement attribuées au corps de police desservant le territoire où l'infraction a été commise. En effet, en raison notamment du niveau de service qu'un corps de police doit offrir, il peut être assisté par un autre corps de police municipal ou par la Sûreté du Québec.

Deux tableaux composent cette série. Le premier montre le nombre d'infractions et le taux de criminalité selon les grandes catégories d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales. Le second porte sur les infractions au Code criminel classées par ou sans mise en accusation. Notons que les infractions relatives à la conduite de véhicules sont présentées dans une colonne distincte, étant donné le caractère non uniforme de cette catégorie de données d'un corps policier à un autre ou d'une année à l'autre. En effet, pour certaines infractions relatives à la conduite de véhicules, notamment les délits de fuite sans victime, les pratiques d'enregistrement sont variables, alors que plusieurs corps policiers enregistrent ces délits en vertu du Code de la sécurité routière, plutôt qu'en vertu du Code criminel.

Tableau 3.1

Infractions¹ au Code criminel aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon le territoire du corps de police municipal, Québec, 2007

Territoire du corps de police municipal ²	Code criminel										Infractions relatives à la conduite de véhicules				Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants				Infractions aux autres lois fédérales				Infractions aux lois provinciales			
	Infractions contre la personne		Infractions contre la propriété		Autres infractions (sauf conduite de véhicules)		Total		Infractions relatives à la conduite de véhicules		Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants		Infractions aux autres lois fédérales		Infractions aux lois provinciales		Infractions relatives à la conduite de véhicules		Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants		Infractions aux autres lois fédérales		Infractions aux lois provinciales		Infractions relatives à la conduite de véhicules	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Blainville	359	755,7	1 226	2 580,8	84	176,8	1 669	3 513,4	205	431,5	47	98,9	0	0,0	5	10,5	205	431,5	47	98,9	0	0,0	5	10,5	205	431,5
Bromont	43	698,8	354	5 753,3	19	308,8	416	6 760,9	40	650,1	19	308,8	0	0,0	27	438,8	40	650,1	19	308,8	0	0,0	27	438,8	40	650,1
Châteauguay (M)	592	833,1	1 986	2 795,0	319	448,9	2 897	4 077,1	485	682,6	134	188,6	6	8,4	52	73,2	485	682,6	134	188,6	6	8,4	52	73,2	485	682,6
Gatineau	3 101	1 252,8	9 635	3 892,5	2 065	834,3	14 801	5 979,6	601	242,8	1 030	416,1	38	15,4	75	30,3	601	242,8	1 030	416,1	38	15,4	75	30,3	601	242,8
Granby (M)	552	910,6	2 270	3 744,8	246	405,8	3 068	5 061,3	304	501,5	87	143,5	0	0,0	153	252,4	304	501,5	87	143,5	0	0,0	153	252,4	304	501,5
L'Assomption (M)	113	551,6	555	2 709,2	42	205,0	710	3 465,8	158	771,3	23	112,3	10	48,8	14	68,3	158	771,3	23	112,3	10	48,8	14	68,3	158	771,3
Laval	3 397	902,4	11 633	3 090,4	1 293	343,5	16 323	4 336,3	880	233,8	824	218,9	50	13,3	139	36,9	880	233,8	824	218,9	50	13,3	139	36,9	880	233,8
Lévis	812	611,2	3 158	2 377,1	471	354,5	4 441	3 342,8	502	377,9	327	246,1	33	24,8	125	94,1	502	377,9	327	246,1	33	24,8	125	94,1	502	377,9
Longueuil	3 638	924,2	15 924	4 045,2	1 654	420,2	21 216	5 389,5	2 892	734,7	904	229,6	8	2,0	46	11,7	2 892	734,7	904	229,6	8	2,0	46	11,7	2 892	734,7
Mascouche	257	745,5	1 056	3 063,1	119	345,2	1 432	4 153,7	106	307,5	75	217,5	4	11,6	15	43,5	106	307,5	75	217,5	4	11,6	15	43,5	106	307,5
Memphrémagog (M)	240	770,6	983	3 156,4	257	825,2	1 480	4 752,3	388	1 245,9	179	574,8	13	41,7	92	295,4	388	1 245,9	179	574,8	13	41,7	92	295,4	388	1 245,9
Mirabel (M)	218	475,8	909	1 983,9	111	242,3	1 238	2 702,0	228	497,6	33	72,0	2	4,4	15	32,7	228	497,6	33	72,0	2	4,4	15	32,7	228	497,6
Montréal	23 746	1 251,0	87 499	4 609,6	14 935	786,8	126 180	6 647,3	3 925	206,8	3 060	161,2	170	9,0	742	39,1	3 925	206,8	3 060	161,2	170	9,0	742	39,1	3 925	206,8
Montréal-Tremblant	177	1 950,0	785	8 648,2	128	1 410,2	1 090	12 008,4	212	2 335,6	66	727,1	5	55,1	33	363,6	212	2 335,6	66	727,1	5	55,1	33	363,6	212	2 335,6
MRC Les Collines-de-l'Outaouais (M)	367	855,8	1 063	2 478,7	185	431,4	1 615	3 765,9	121	282,1	94	219,2	17	39,6	73	170,2	121	282,1	94	219,2	17	39,6	73	170,2	121	282,1
Québec (M)	5 812	1 082,2	19 066	3 550,2	1 337	249,0	26 215	4 881,4	1 266	235,7	1 647	306,7	14	2,6	1 003	186,8	1 266	235,7	1 647	306,7	14	2,6	1 003	186,8	1 266	235,7
Région de Deux-Montagnes (M)	357	868,2	1 018	2 475,8	127	308,9	1 502	3 652,9	257	625,0	82	199,4	0	0,0	19	46,2	257	625,0	82	199,4	0	0,0	19	46,2	257	625,0
Région de Joliette (M)	553	928,2	2 808	4 713,1	308	517,0	3 669	6 158,3	132	221,6	123	206,5	23	38,6	59	99,0	132	221,6	123	206,5	23	38,6	59	99,0	132	221,6
Région de Roussillon (M)	403	427,9	2 198	2 333,7	189	200,7	2 790	2 962,2	227	241,0	134	142,3	2	2,1	50	53,1	227	241,0	134	142,3	2	2,1	50	53,1	227	241,0
Repentigny (M)	379	454,0	2 146	2 570,9	441	528,3	2 966	3 553,3	329	394,1	359	430,1	7	8,4	40	47,9	329	394,1	359	430,1	7	8,4	40	47,9	329	394,1
Richelieu Saint-Laurent (M)	888	486,0	4 818	2 636,6	287	157,1	5 993	3 279,6	480	262,7	246	134,6	8	4,4	26	14,2	480	262,7	246	134,6	8	4,4	26	14,2	480	262,7
Rivière-du-Loup	212	1 115,8	591	3 110,7	151	794,8	954	5 021,3	92	484,2	49	257,9	0	0,0	18	94,7	92	484,2	49	257,9	0	0,0	18	94,7	92	484,2
Rivière-du-Nord (M)	50	388,3	420	3 261,4	48	372,7	518	4 022,4	64	497,0	49	380,5	0	0,0	17	132,0	64	497,0	49	380,5	0	0,0	17	132,0	64	497,0
Saguenay (M)	1 628	1 101,2	3 852	2 605,5	941	636,5	6 421	4 343,2	408	276,0	183	123,8	10	6,8	70	47,3	408	276,0	183	123,8	10	6,8	70	47,3	408	276,0
Saint-Eustache	508	1 182,9	1 936	4 508,2	289	673,0	2 733	6 364,1	169	393,5	159	370,2	4	9,3	18	41,9	169	393,5	159	370,2	4	9,3	18	41,9	169	393,5
Saint-Georges	260	859,0	785	2 593,5	149	492,3	1 194	3 944,8	82	270,9	108	356,8	0	0,0	41	135,5	82	270,9	108	356,8	0	0,0	41	135,5	82	270,9
Saint-Jean-sur-Richelieu	876	980,0	3 282	3 671,6	632	707,0	4 790	5 358,7	825	922,9	314	351,3	12	13,4	184	205,8	825	922,9	314	351,3	12	13,4	184	205,8	825	922,9
Saint-Jérôme	939	1 443,5	3 255	5 004,0	633	973,1	4 827	7 420,7	894	1 374,4	301	462,7	0	0,0	146	224,4	894	1 374,4	301	462,7	0	0,0	146	224,4	894	1 374,4
Sainte-Adèle	199	1 836,6	508	4 688,5	71	655,3	778	7 180,4	91	839,9	28	258,4	1	9,2	9	83,1	91	839,9	28	258,4	1	9,2	9	83,1	91	839,9
Sainte-Marie	60	507,1	302	2 552,2	37	312,7	399	3 371,9	69	583,1	44	371,8	3	25,4	13	109,9	69	583,1	44	371,8	3	25,4	13	109,9	69	583,1
Sherbrooke	1 192	790,7	4 740	3 144,3	1 208	801,3	7 140	4 736,3	643	426,5	341	226,2	178	118,1	221	146,6	643	426,5	341	226,2	178	118,1	221	146,6	643	426,5
Terrebonne (M)	1 170	986,0	3 896	3 283,4	585	493,0	5 651	4 762,5	348	293,3	364	306,8	9	7,6	29	24,4	348	293,3	364	306,8	9	7,6	29	24,4	348	293,3
Thérèse-de-Blainville (M)	970	1 259,0	3 002	3 896,5	429	556,8	4 401	5 712,3	405	525,7	178	231,0	4	5,2	13	16,9	405	525,7	178	231,0	4	5,2	13	16,9	405	525,7
Thetford Mines	205	782,7	636	2 428,4	151	576,6	992	3 787,7	58	221,5	57	217,6	2	7,6	17	64,9	58	221,5	57	217,6	2	7,6	17	64,9	58	221,5
Trois-Rivières	1 102	854,7	3 988	3 092,9	818	634,4	5 908	4 581,9	540	418,8	751	582,4	29	22,5	103	79,9	540	418,8	751	582,4	29	22,5	103	79,9	540	418,8

1. Nombre et taux d'infractions pour 100 000 habitants (population selon la Gazette officielle du Québec). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2007; la mention (M) indique ceux qui desservent plusieurs municipalités.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2, recueillies sur les territoires des corps de police municipaux.

Tableau 3.2

Infractions au Code criminel classées par ou sans mise en accusation¹ selon le territoire du corps de police municipal, Québec, 2007

Territoire du corps de police municipal ²	Code criminel (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)																			
	Infractions contre la personne				Infractions contre la propriété				Autres infractions				Total							
	Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées						
		PM	SM	%		PM	SM	%		PM	SM	%		PM	SM	%				
Blainville	359	145	178	90,0	1 226	129	41	13,9	84	52	16	81,0	1 669	326	235	33,6	205	69	22	44,4
Bromont	43	13	25	88,4	354	22	39	17,2	19	14	4	94,7	416	49	68	28,1	40	22	9	77,5
Châteauguay (M)	592	362	159	88,0	1 986	281	133	20,8	319	248	57	95,6	2 897	891	349	42,8	485	157	38	40,2
Gatineau	3 101	1 347	1 005	75,8	9 635	1 345	603	20,2	2 065	1 653	230	91,2	14 801	4 345	1 838	41,8	601	522	27	91,3
Granby (M)	552	236	180	75,4	2 270	319	180	22,0	246	165	32	80,1	3 068	720	392	36,2	304	166	47	70,1
L'Assomption (M)	113	66	32	86,7	555	55	39	16,9	42	28	2	71,4	710	149	73	31,3	158	79	22	63,9
Laval	3 397	1 850	869	80,0	11 633	1 255	717	17,0	1 293	968	173	88,2	16 323	4 073	1 759	35,7	880	447	47	56,1
Lévis	812	425	185	75,1	3 158	322	165	15,4	471	283	97	80,7	4 441	1 030	447	33,3	502	350	88	87,3
Longueuil	3 638	1 696	928	72,1	15 924	1 264	950	13,9	1 654	929	384	79,4	21 216	3 889	2 262	29,0	2 892	506	210	24,8
Mascouche	257	123	97	85,6	1 056	67	67	12,7	119	72	19	76,5	1 432	262	183	31,1	106	77	7	79,2
Memphrémagog (M)	240	131	87	90,8	983	164	112	28,1	257	195	44	93,0	1 480	490	243	49,5	388	144	46	49,0
Mirabel (M)	218	102	66	77,1	909	82	38	13,2	111	76	17	83,8	1 238	260	121	30,8	228	159	18	77,6
Montréal	23 746	11 704	3 341	63,4	87 499	7 964	2 742	12,2	14 935	11 957	447	83,1	126 180	31 625	6 530	30,2	3 925	2 411	100	64,0
Mont-Tremblant	177	74	73	83,1	785	94	74	21,4	128	84	37	94,5	1 090	252	184	40,0	212	93	19	52,8
MRC Les Collines-de-l'Outaouais (M)	367	183	151	91,0	1 063	128	66	18,3	185	162	11	93,5	1 615	473	228	43,4	121	108	6	94,2
Québec (M)	5 812	2 112	1 257	58,0	19 066	2 326	879	16,8	1 337	908	70	73,1	26 215	5 346	2 206	28,8	1 266	798	31	65,5
Région de Deux-Montagnes (M)	357	149	149	83,5	1 018	107	67	17,1	127	74	23	76,4	1 502	330	239	37,9	257	134	14	57,6
Région de Joliette (M)	553	243	205	81,0	2 808	250	143	14,0	308	231	45	89,6	3 669	724	393	30,4	132	101	10	84,1
Région de Roussillon (M)	403	235	98	82,6	2 198	170	106	12,6	189	110	36	77,2	2 790	515	240	27,1	227	154	10	72,2
Repentigny (M)	379	221	86	81,0	2 146	300	141	20,5	441	349	45	89,3	2 966	870	272	38,5	329	294	11	92,7
Richelieu Saint-Laurent (M)	888	517	261	87,6	4 818	399	211	12,7	287	174	57	80,5	5 993	1 090	529	27,0	480	361	26	80,6
Rivière-du-Loup	212	105	91	92,5	591	95	82	29,9	151	103	37	92,7	954	303	210	53,8	92	70	3	79,3
Rivière-du-Nord (M)	50	21	23	88,0	420	57	10	16,0	48	35	9	91,7	518	113	42	29,9	64	46	2	75,0
Saguenay (M)	1 628	721	434	70,9	3 852	430	313	19,3	941	570	102	71,4	6 421	1 721	849	40,0	408	332	11	84,1
Saint-Eustache	508	186	164	68,9	1 936	172	118	15,0	289	187	38	77,9	2 733	545	320	31,7	169	125	11	80,5
Saint-Georges	260	130	111	92,7	785	111	73	23,4	149	87	40	85,2	1 194	328	224	46,2	82	62	4	80,5
Saint-Jean-sur-Richelieu	876	444	287	83,4	3 282	319	228	16,7	632	437	104	85,6	4 790	1 200	619	38,0	825	339	84	51,3
Saint-Jérôme	939	477	243	76,7	3 255	557	194	23,1	633	524	50	90,7	4 827	1 558	487	42,4	894	251	58	34,6
Sainte-Adèle	199	92	81	86,9	508	70	35	20,7	71	29	18	66,2	778	191	134	41,8	91	73	6	86,8
Sainte-Marie	60	26	11	61,7	302	52	29	26,8	37	17	7	64,9	399	95	47	35,6	69	54	3	82,6
Sherbrooke	1 192	627	221	71,1	4 740	651	225	18,5	1 208	903	147	86,9	7 140	2 181	593	38,9	643	298	31	51,2
Terrebonne (M)	1 170	646	234	75,2	3 896	476	134	15,7	585	444	38	82,4	5 651	1 566	406	34,9	348	256	16	78,2
Thérèse-de-Blainville (M)	970	327	529	88,2	3 002	404	268	22,4	429	297	89	90,0	4 401	1 028	886	43,5	405	200	52	62,2
Theford Mines	205	130	51	88,3	636	128	47	27,5	151	95	38	88,1	992	353	136	49,3	58	45	4	84,5
Trois-Rivières	1 102	609	256	78,5	3 988	847	272	28,1	818	556	151	86,4	5 908	2 012	679	45,5	540	453	25	88,5

1. Classement par mise en accusation (PM) ou sans mise en accusation (SM). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2007; la mention (M) indique ceux qui desservent plusieurs municipalités.

Source: Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies sur les territoires des corps de police municipaux.



3.4 Tableaux sur l'évolution de la criminalité – Série 4

Les statistiques sur l'évolution de la criminalité au cours des dix dernières années sont présentées dans cinq tableaux qui permettent de suivre les principaux indicateurs de la criminalité, en matière d'infractions et d'auteurs présumés, pour la période de 1998 à 2007.

Contrairement aux tableaux des trois séries précédentes, les données sont issues de la base des données agrégées et couvrent l'ensemble de la criminalité déclarée au Québec. En effet, cette base regroupe, d'une part, les données recueillies selon le Programme DUC 1, notamment par la Gendarmerie royale du Canada et les corps et services de police autochtones, qui participent à ce programme et, d'autre part, les données des corps policiers du Québec colligées avec le Programme DUC 2 et converties par la suite en fonction des règles du programme agrégé.

Tableau 4.1

Évolution des infractions et du taux¹ de criminalité selon la catégorie d'infractions
au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007

Catégorie d'infractions	1998		1999		2000		2001		2002	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Homicide	139	1,9	140	1,9	150	2,0	143	1,9	123	1,7
Tentative de meurtre	264	3,6	273	3,7	289	3,9	241	3,2	229	3,1
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	34 140	466,2	35 205	479,0	39 576	536,4	40 101	540,6	39 627	532,4
Aggression sexuelle	3 230	44,1	3 435	46,7	3 398	46,1	3 647	49,2	4 126	55,4
Autres infractions d'ordre sexuel	1 004	13,7	1 021	13,9	1 032	14,0	1 010	13,6	1 034	13,9
Vol qualifié	7 984	109,0	8 245	112,2	7 569	102,6	7 144	96,3	6 849	92,0
Enlèvement	91	1,2	89	1,2	96	1,3	117	1,6	106	1,4
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	46 852	639,8	48 408	658,7	52 110	706,3	52 403	706,5	52 094	699,9
Crime d'incendie	3 818	52,1	3 747	51,0	4 237	57,4	4 142	55,8	3 530	47,4
Introduction par effraction	98 595	1 346,4	84 897	1 155,2	79 692	1 080,2	74 049	998,3	70 194	943,0
Vol de véhicules à moteur	49 780	679,8	45 433	618,2	45 723	619,7	45 583	614,5	40 657	546,2
Vols	131 510	1 795,8	121 868	1 658,3	122 669	1 662,7	119 849	1 615,7	116 350	1 563,1
Possession de biens volés	2 468	33,7	2 400	32,7	2 406	32,6	2 675	36,1	2 521	33,9
Fraude	17 387	237,4	17 908	243,7	17 664	239,4	17 758	239,4	18 364	246,7
Méfait	54 718	747,2	51 110	695,5	54 362	736,8	51 670	696,6	49 218	661,2
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	358 276	4 892,5	327 363	4 454,5	326 753	4 429,0	315 726	4 256,4	300 834	4 041,6
Prostitution	775	10,6	846	11,5	859	11,6	689	9,3	863	11,6
Jeux et paris	37	0,5	36	0,5	38	0,5	41	0,6	44	0,6
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 005	13,7	1 145	15,6	1 144	15,5	1 215	16,4	1 187	15,9
Autres	65 633	896,3	60 701	826,0	61 965	839,9	64 312	867,0	91 031	1 223,0
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	67 450	921,1	62 728	853,5	64 006	867,6	66 257	893,2	93 125	1 251,1
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	472 578	6 453,3	438 499	5 966,7	442 869	6 002,8	434 386	5 856,0	446 053	5 992,5
Conduite avec facultés affaiblies	19 760	269,8	19 027	258,9	17 109	231,9	18 746	252,7	18 991	255,1
Délit de fuite	12 226	167,0	5 599	76,2	6 071	82,3	5 823	78,5	6 581	88,4
Autres	2 262	30,9	2 148	29,2	2 100	28,5	2 635	35,5	3 009	40,4
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	34 248	467,7	26 774	364,3	25 280	342,7	27 204	366,7	28 581	384,0
CODE CRIMINEL - TOTAL	506 826	6 921,0	465 273	6 331,0	468 149	6 345,5	461 590	6 222,8	474 634	6 376,5
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	14 307	195,4	16 740	227,8	18 631	252,5	18 768	253,0	20 054	269,4
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	3 610	49,3	4 295	58,4	2 175	29,5	2 720	36,7	2 885	38,8
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	17 917	244,7	21 035	286,2	20 806	282,0	21 488	289,7	22 939	308,2
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	5 721	78,1	5 229	71,2	4 327	58,7	3 903	52,6	3 494	46,9

1. Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.1 (suite)

Évolution des infractions et du taux¹ de criminalité selon la catégorie d'infractions
au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007

Catégorie d'infractions	2003		2004		2005		2006		2007	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Homicide	104	1,4	109	1,4	98	1,3	88	1,2	89	1,2
Tentative de meurtre	234	3,1	254	3,4	243	3,2	222	2,9	239	3,1
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	40 052	534,6	40 778	540,3	41 928	551,8	43 098	563,3	43 214	561,2
Aggression sexuelle	4 218	56,3	4 199	55,6	4 852	63,9	5 031	65,8	4 307	55,9
Autres infractions d'ordre sexuel	986	13,2	948	12,6	1 012	13,3	900	11,8	915	11,9
Vol qualifié	6 989	93,3	6 779	89,8	6 725	88,5	6 948	90,8	6 333	82,2
Enlèvement	116	1,5	120	1,6	128	1,7	111	1,5	130	1,7
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	52 699	703,4	53 187	704,7	54 986	723,7	56 398	737,1	55 227	717,2
Crime d'incendie	3 551	47,4	3 451	45,7	3 065	40,3	3 212	42,0	3 346	43,4
Introduction par effraction	67 393	899,5	64 593	855,8	64 927	854,6	66 250	865,9	59 749	775,9
Vol de véhicules à moteur	40 213	536,7	38 887	515,2	38 345	504,7	38 311	500,7	36 021	467,8
Vols	118 952	1 587,6	115 973	1 536,5	113 977	1 500,1	112 572	1 471,3	106 289	1 380,2
Possession de biens volés	2 408	32,1	2 439	32,3	2 479	32,6	2 595	33,9	2 455	31,9
Fraude	17 165	229,1	18 522	245,4	17 584	231,4	17 802	232,7	15 753	204,6
Méfait	50 605	675,4	47 258	626,1	44 297	583,0	46 412	606,6	45 827	595,1
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	300 287	4 007,9	291 123	3 857,1	284 674	3 746,8	287 154	3 753,1	269 440	3 498,9
Prostitution	1 206	16,1	1 589	21,1	1 276	16,8	1 496	19,6	1 168	15,2
Jeux et paris	17	0,2	12	0,2	10	0,1	12	0,2	22	0,3
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 331	17,8	1 293	17,1	1 755	23,1	1 588	20,8	1 634	21,2
Autres	127 058	1 695,8	135 432	1 794,3	116 026	1 527,1	103 098	1 347,5	78 401	1 018,1
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	129 612	1 729,9	138 326	1 832,7	119 067	1 567,1	106 194	1 388,0	81 225	1 054,8
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	482 598	6 441,2	482 636	6 394,5	458 727	6 037,7	449 746	5 878,2	405 892	5 270,8
Conduite avec facultés affaiblies	18 078	241,3	17 522	232,1	15 782	207,7	15 522	202,9	15 391	199,9
Délit de fuite	8 343	111,4	9 152	121,3	10 816	142,4	12 459	162,8	16 265	211,2
Autres	3 284	43,8	3 548	47,0	3 329	43,8	3 590	46,9	3 601	46,8
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	29 705	396,5	30 222	400,4	29 927	393,9	31 571	412,6	35 257	457,8
CODE CRIMINEL - TOTAL	512 303	6 837,7	512 858	6 794,9	488 654	6 431,5	481 317	6 290,9	441 149	5 728,6
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	19 689	262,8	20 654	273,6	18 956	249,5	20 152	263,4	20 006	259,8
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	2 365	31,6	2 688	35,6	3 938	51,8	2 632	34,4	2 598	33,7
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	22 054	294,4	23 342	309,3	22 894	301,3	22 784	297,8	22 604	293,5
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	3 710	49,5	4 077	54,0	4 172	54,9	4 849	63,4	6 118	79,4

1. Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.2

Évolution du taux de criminalité selon la catégorie d'infractions
 au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007

Catégorie d'infractions	Taux ¹									
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Homicide	1,9	1,9	2,0	1,9	1,7	1,4	1,4	1,3	1,2	1,2
Tentative de meurtre	3,6	3,7	3,9	3,2	3,1	3,1	3,4	3,2	2,9	3,1
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	466,2	479,0	536,4	540,6	532,4	534,6	540,3	551,8	563,3	561,2
Agression sexuelle	44,1	46,7	46,1	49,2	55,4	56,3	55,6	63,9	65,8	55,9
Autres infractions d'ordre sexuel	13,7	13,9	14,0	13,6	13,9	13,2	12,6	13,3	11,8	11,9
Vol qualifié	109,0	112,2	102,6	96,3	92,0	93,3	89,8	88,5	90,8	82,2
Enlèvement	1,2	1,2	1,3	1,6	1,4	1,5	1,6	1,7	1,5	1,7
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	639,8	658,7	706,3	706,5	699,9	703,4	704,7	723,7	737,1	717,2
Crime d'incendie	52,1	51,0	57,4	55,8	47,4	47,4	45,7	40,3	42,0	43,4
Introduction par effraction	1 346,4	1 155,2	1 080,2	998,3	943,0	899,5	855,8	854,6	865,9	775,9
Vol de véhicules à moteur	679,8	618,2	619,7	614,5	546,2	536,7	515,2	504,7	500,7	467,8
Vols	1 795,8	1 658,3	1 662,7	1 615,7	1 563,1	1 587,6	1 536,5	1 500,1	1 471,3	1 380,2
Possession de biens volés	33,7	32,7	32,6	36,1	33,9	32,1	32,3	32,6	33,9	31,9
Fraude	237,4	243,7	239,4	239,4	246,7	229,1	245,4	231,4	232,7	204,6
Méfait	747,2	695,5	736,8	696,6	661,2	675,4	626,1	583,0	606,6	595,1
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	4 892,5	4 454,5	4 429,0	4 256,4	4 041,6	4 007,9	3 857,1	3 746,8	3 753,1	3 498,9
Prostitution	10,6	11,5	11,6	9,3	11,6	16,1	21,1	16,8	19,6	15,2
Jeux et paris	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	13,7	15,6	15,5	16,4	15,9	17,8	17,1	23,1	20,8	21,2
Autres	896,3	826,0	839,9	867,0	1 223,0	1 695,8	1 794,3	1 527,1	1 347,5	1 018,1
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	921,1	853,5	867,6	893,2	1 251,1	1 729,9	1 832,7	1 567,1	1 388,0	1 054,8
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	6 453,3	5 966,7	6 002,8	5 856,0	5 992,5	6 441,2	6 394,5	6 037,7	5 878,2	5 270,8
Conduite avec facultés affaiblies	269,8	258,9	231,9	252,7	255,1	241,3	232,1	207,7	202,9	199,9
Délit de fuite	167,0	76,2	82,3	78,5	88,4	111,4	121,3	142,4	162,8	211,2
Autres	30,9	29,2	28,5	35,5	40,4	43,8	47,0	43,8	46,9	46,8
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	467,7	364,3	342,7	366,7	384,0	396,5	400,4	393,9	412,6	457,8
CODE CRIMINEL - TOTAL	6 921,0	6 331,0	6 345,5	6 222,8	6 376,5	6 837,7	6 794,9	6 431,5	6 290,9	5 728,6
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	195,4	227,8	252,5	253,0	269,4	262,8	273,6	249,5	263,4	259,8
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	49,3	58,4	29,5	36,7	38,8	31,6	35,6	51,8	34,4	33,7
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	244,7	286,2	282,0	289,7	308,2	294,4	309,3	301,3	297,8	293,5
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	78,1	71,2	58,7	52,6	46,9	49,5	54,0	54,9	63,4	79,4

1. Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.3

Évolution de l'indice de criminalité selon la catégorie d'infractions

au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007

Catégorie d'infractions	Indice de criminalité (année 1998 = 100)									
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Homicide	100	108,7	116,0	110,0	94,3	79,2	82,4	73,6	65,6	65,9
Tentative de meurtre	100	101,2	106,7	88,5	83,8	85,1	91,7	87,1	79,1	84,6
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	100	107,4	120,2	121,2	119,3	119,8	121,1	123,7	126,3	125,8
Agression sexuelle	100	106,0	104,4	111,5	125,7	127,6	126,1	144,8	149,1	126,8
Autres infractions d'ordre sexuel	100	104,4	105,1	102,3	104,4	98,9	94,4	100,1	88,4	89,3
Vol qualifié	100	100,3	91,7	86,1	82,3	83,4	80,3	79,1	81,2	73,5
Enlèvement	100	82,7	88,8	107,6	97,2	105,7	108,5	115,0	99,0	115,2
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	100	105,8	113,5	113,5	112,5	113,0	113,2	116,3	118,5	115,2
Crime d'incendie	100	98,2	110,7	107,6	91,4	91,3	88,1	77,7	80,9	83,7
Introduction par effraction	100	81,3	76,0	70,3	66,4	63,3	60,2	60,1	60,9	54,6
Vol de véhicules à moteur	100	87,8	88,0	87,3	77,6	76,2	73,2	71,7	71,1	66,4
Vols	100	85,7	86,0	83,5	80,8	82,1	79,4	77,6	76,1	71,4
Possession de biens volés	100	94,3	94,1	104,1	97,8	92,8	93,3	94,2	97,9	92,0
Fraude	100	100,9	99,1	99,1	102,1	94,8	101,6	95,8	96,3	84,7
Méfait	100	86,8	92,0	87,0	82,6	84,3	78,2	72,8	75,7	74,3
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	100	85,9	85,4	82,0	77,9	77,3	74,3	72,2	72,3	67,4
Prostitution	100	95,2	96,3	76,8	95,9	133,1	174,1	138,9	161,7	125,4
Jeux et paris	100	46,5	48,8	52,4	56,1	21,5	15,1	12,5	14,9	27,1
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	100	111,3	110,8	117,0	113,9	126,9	122,4	165,0	148,3	151,6
Autres	100	94,0	95,6	98,7	139,2	193,1	204,3	173,8	153,4	115,9
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	100	94,3	95,8	98,6	138,2	191,0	202,4	173,1	153,3	116,5
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	100	88,8	89,4	87,2	89,2	95,9	95,2	89,9	87,5	78,5
Conduite avec facultés affaiblies	100	96,5	86,5	94,2	95,1	90,0	86,6	77,5	75,6	74,5
Délit de fuite	100	25,0	27,0	25,7	29,0	36,5	39,7	46,6	53,4	69,2
Autres	100	75,3	73,3	91,5	104,2	112,9	121,1	112,9	120,9	120,5
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	100	59,5	56,0	59,9	62,7	64,8	65,4	64,3	67,4	74,8
CODE CRIMINEL - TOTAL	100	86,4	86,6	84,9	87,0	93,3	92,7	87,8	85,8	78,2
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	100	121,8	135,0	135,3	144,0	140,5	146,3	133,4	140,8	138,9
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	100	114,7	57,8	71,9	76,0	61,9	69,9	101,7	67,5	66,2
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	100	120,3	118,5	121,7	129,5	123,7	129,9	126,6	125,1	123,3
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	100	71,9	59,2	53,2	47,4	50,0	54,6	55,5	64,0	80,3

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.4

Évolution du nombre d'auteurs présumés adultes et jeunes¹ selon la catégorie d'infractions
au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007

Catégorie d'infractions	1998		1999		2000		2001		2002	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	84	10	82	9	92	9	225	3	106	3
Tentative de meurtre	158	27	166	19	206	12	188	16	177	14
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	15 966	4 682	16 395	4 583	17 108	4 967	19 503	4 863	19 582	5 035
Aggression sexuelle	1 070	310	1 081	319	1 038	307	1 110	349	1 175	433
Autres infractions d'ordre sexuel	268	61	256	87	235	89	229	99	217	112
Vol qualifié	1 598	856	1 759	805	1 817	684	1 783	690	2 034	661
Enlèvement	33	3	30	0	35	0	17	0	33	0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	19 177	5 949	19 769	5 822	20 531	6 068	23 055	6 020	23 324	6 258
Crime d'incendie	235	300	198	245	164	306	207	335	213	308
Introduction par effraction	6 305	4 610	5 524	3 406	5 198	3 201	4 635	3 023	4 839	3 018
Vol de véhicules à moteur	2 214	1 290	2 158	1 089	2 061	974	2 121	999	1 850	983
Vols	13 124	8 573	12 185	6 884	11 781	6 484	11 275	6 534	10 758	6 067
Possession de biens volés	1 538	379	1 575	342	1 456	343	1 543	357	1 600	364
Fraude	5 421	501	5 226	512	5 177	507	5 130	538	4 513	441
Méfait	2 234	2 928	2 088	2 467	2 082	2 629	2 007	2 632	2 117	2 432
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	31 071	18 581	28 954	14 945	27 919	14 444	26 918	14 418	25 890	13 613
Prostitution	1 029	11	977	5	844	4	588	2	657	10
Jeux et paris	36	1	33	0	48	1	85	1	45	0
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	541	116	928	136	671	114	722	133	737	134
Autres	17 173	3 442	18 380	3 508	18 925	3 644	22 018	3 536	22 337	3 563
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	18 779	3 570	20 318	3 649	20 488	3 763	23 413	3 672	23 776	3 707
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	69 027	28 100	69 041	24 416	68 938	24 275	73 386	24 110	72 990	23 578
Conduite avec facultés affaiblies	17 845	188	17 757	160	15 592	152	16 688	165	17 189	163
Délit de fuite	312	48	372	60	320	53	313	53	421	54
Autres	1 779	46	1 629	48	1 514	54	1 822	66	2 174	73
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	19 936	282	19 758	268	17 426	259	18 823	284	19 784	290
CODE CRIMINEL - TOTAL	88 963	28 382	88 799	24 684	86 364	24 534	92 209	24 394	92 774	23 868
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	8 248	3 306	8 698	4 157	9 367	5 095	10 356	5 355	10 669	5 397
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	754	354	604	343	338	244	1 051	208	589	142
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	9 002	3 660	9 302	4 500	9 705	5 339	11 407	5 563	11 258	5 539
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	5 987	1 205	4 556	968	3 457	914	3 082	958	2 685	778

1. Il n'y a pas de données concernant les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans et ceux de 18 ans et plus ayant commis des infractions classées sans mise en accusation. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.4 (suite)

Évolution du nombre d'auteurs présumés adultes et jeunes¹ selon la catégorie d'infractions
au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007

Catégorie d'infractions	2003		2004		2005		2006		2007	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	74	8	108	6	69	14	74	2	41	4
Tentative de meurtre	139	16	142	9	165	28	154	10	138	3
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	18 994	5 126	18 117	5 204	18 601	5 047	18 512	5 151	17 851	5 587
Agression sexuelle	1 086	478	1 011	541	1 156	562	1 287	532	1 081	534
Autres infractions d'ordre sexuel	224	114	245	126	214	100	233	107	174	109
Vol qualifié	1 866	671	1 902	611	1 795	616	1 969	689	1 777	582
Enlèvement	29	0	20	1	29	2	21	0	24	0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	22 412	6 413	21 545	6 498	22 029	6 369	22 250	6 491	21 086	6 819
Crime d'incendie	200	296	205	267	228	234	217	242	192	246
Introduction par effraction	4 452	2 784	4 173	2 731	4 054	2 355	4 078	2 103	3 991	2 181
Vol de véhicules à moteur	1 888	977	1 694	915	1 810	889	1 663	880	1 550	777
Vols	10 882	6 544	11 181	5 934	11 107	5 465	10 229	5 186	9 893	5 690
Possession de biens volés	1 481	382	1 538	416	1 534	376	1 503	354	1 445	396
Fraude	4 475	463	4 406	422	4 258	413	4 592	413	4 148	382
Méfait	1 959	3 138	2 004	2 465	1 944	2 430	1 762	2 401	1 826	2 422
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	25 337	14 584	25 201	13 150	24 935	12 162	24 044	11 579	23 045	12 094
Prostitution	957	13	1 048	9	773	11	870	3	700	1
Jeux et paris	15	0	12	0	26	0	0	0	1	0
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	754	182	706	158	744	150	814	156	757	190
Autres	23 764	4 083	23 421	3 977	23 954	3 725	27 275	3 876	27 362	4 195
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	25 490	4 278	25 187	4 144	25 497	3 886	28 959	4 035	28 820	4 386
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	73 239	25 275	71 933	23 792	72 461	22 417	75 253	22 105	72 951	23 299
Conduite avec facultés affaiblies	17 181	176	15 954	156	14 323	160	13 901	195	13 685	221
Délit de fuite	472	75	425	81	506	75	440	87	429	125
Autres	2 355	82	2 504	118	2 279	91	2 373	123	2 466	142
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	20 008	333	18 883	355	17 108	326	16 714	405	16 580	488
CODE CRIMINEL - TOTAL	93 247	25 608	90 816	24 147	89 569	22 743	91 967	22 510	89 531	23 787
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	10 307	5 585	9 657	5 547	9 632	5 024	9 290	4 854	10 234	4 931
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	464	291	380	199	809	599	581	510	606	371
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	10 771	5 876	10 037	5 746	10 441	5 623	9 871	5 364	10 840	5 302
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	2 411	772	2 710	852	2 618	903	3 058	567	2 831	1 089

1. Il n'y a pas de données concernant les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans et ceux de 18 ans et plus ayant commis des infractions classées sans mise en accusation. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.5

Évolution du taux d'auteurs présumés chez les adultes et les jeunes selon la catégorie d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007

Catégorie d'infractions	Taux ¹									
	1998		1999		2000		2001		2002	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	1,5	1,8	1,4	1,6	1,6	1,7	3,9	0,6	1,8	0,5
Tentative de meurtre	2,8	4,8	2,9	3,5	3,6	2,2	3,2	3,0	3,0	2,6
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	281,1	832,3	286,1	833,9	296,0	918,4	334,2	900,3	333,2	919,1
Agression sexuelle	18,8	55,1	18,9	58,0	18,0	56,8	19,0	64,6	20,0	79,0
Autres infractions d'ordre sexuel	4,7	10,8	4,5	15,8	4,1	16,5	3,9	18,3	3,7	20,4
Vol qualifié	28,1	152,2	30,7	146,5	31,4	126,5	30,6	127,7	34,6	120,7
Enlèvement	0,6	0,5	0,5	0,0	0,6	0,0	0,3	0,0	0,6	0,0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	337,6	1 057,5	345,0	1 059,3	355,2	1 122,0	395,1	1 114,6	396,9	1 142,3
Crime d'incendie	4,1	53,3	3,5	44,6	2,8	56,6	3,5	62,0	3,6	56,2
Introduction par effraction	111,0	819,5	96,4	619,7	89,9	591,9	79,4	559,7	82,3	550,9
Vol de véhicules à moteur	39,0	229,3	37,7	198,1	35,7	180,1	36,3	185,0	31,5	179,4
Vols	231,1	1 524,0	212,6	1 252,5	203,8	1 198,9	193,2	1 209,7	183,1	1 107,5
Possession de biens volés	27,1	67,4	27,5	62,2	25,2	63,4	26,4	66,1	27,2	66,4
Fraude	95,4	89,1	91,2	93,2	89,6	93,7	87,9	99,6	76,8	80,5
Méfait	39,3	520,5	36,4	448,9	36,0	486,1	34,4	487,3	36,0	443,9
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	547,0	3 303,0	505,2	2 719,2	483,1	2 670,7	461,2	2 669,4	440,5	2 484,9
Prostitution	18,1	2,0	17,0	0,9	14,6	0,7	10,1	0,4	11,2	1,8
Jeux et paris	0,6	0,2	0,6	0,0	0,8	0,2	1,5	0,2	0,8	0,0
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	9,5	20,6	16,2	24,7	11,6	21,1	12,4	24,6	12,5	24,5
Autres	302,4	611,9	320,7	638,3	327,4	673,8	377,3	654,7	380,1	650,4
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	330,6	634,6	354,5	663,9	354,5	695,8	401,2	679,8	404,6	676,7
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	1 215,3	4 995,1	1 204,7	4 442,5	1 192,8	4 488,4	1 257,5	4 463,8	1 242,0	4 303,9
Conduite avec facultés affaiblies	314,2	33,4	309,9	29,1	269,8	28,1	286,0	30,5	292,5	29,8
Délit de fuite	5,5	8,5	6,5	10,9	5,5	9,8	5,4	9,8	7,2	9,9
Autres	31,3	8,2	28,4	8,7	26,2	10,0	31,2	12,2	37,0	13,3
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	351,0	50,1	344,8	48,8	301,5	47,9	322,5	52,6	336,6	52,9
CODE CRIMINEL - TOTAL	1 566,3	5 045,2	1 549,5	4 491,3	1 494,3	4 536,3	1 580,0	4 516,3	1 578,6	4 356,8
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	145,2	587,7	151,8	756,4	162,1	942,1	177,5	991,4	181,5	985,2
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	13,3	62,9	10,5	62,4	5,8	45,1	18,0	38,5	10,0	25,9
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	158,5	650,6	162,3	818,8	167,9	987,2	195,5	1 029,9	191,6	1 011,1
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	105,4	214,2	79,5	176,1	59,8	169,0	52,8	177,4	45,7	142,0

1. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 adultes ou jeunes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada).
 Il n'y a pas de données concernant les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans et ceux de 18 ans et plus ayant commis des infractions classées sans mise en accusation. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».
 Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.5 (suite)

Évolution du taux d'auteurs présumés chez les adultes et les jeunes selon la catégorie d'infractions
au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1998 à 2007

Catégorie d'infractions	Taux ¹									
	2003		2004		2005		2006		2007	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	1,2	1,4	1,8	1,1	1,1	2,4	1,2	0,3	0,7	0,7
Tentative de meurtre	2,3	2,9	2,4	1,6	2,7	4,9	2,5	1,7	2,2	0,5
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	319,8	919,4	301,8	917,6	307,0	876,8	302,7	885,6	289,3	961,2
Agression sexuelle	18,3	85,7	16,8	95,4	19,1	97,6	21,0	91,5	17,5	91,9
Autres infractions d'ordre sexuel	3,8	20,4	4,1	22,2	3,5	17,4	3,8	18,4	2,8	18,8
Vol qualifié	31,4	120,4	31,7	107,7	29,6	107,0	32,2	118,5	28,8	100,1
Enlèvement	0,5	0,0	0,3	0,2	0,5	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	377,4	1 150,3	358,9	1 145,8	363,6	1 106,5	363,8	1 116,0	341,8	1 173,2
Crime d'incendie	3,4	53,1	3,4	47,1	3,8	40,7	3,5	41,6	3,1	42,3
Introduction par effraction	75,0	499,3	69,5	481,5	66,9	409,1	66,7	361,6	64,7	375,2
Vol de véhicules à moteur	31,8	175,2	28,2	161,3	29,9	154,4	27,2	151,3	25,1	133,7
Vols	183,2	1 173,8	186,3	1 046,3	183,3	949,4	167,3	891,7	160,4	978,9
Possession de biens volés	24,9	68,5	25,6	73,4	25,3	65,3	24,6	60,9	23,4	68,1
Fraude	75,4	83,0	73,4	74,4	70,3	71,7	75,1	71,0	67,2	65,7
Méfait	33,0	562,8	33,4	434,6	32,1	422,2	28,8	412,8	29,6	416,7
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	426,6	2 615,8	419,8	2 318,7	411,5	2 112,8	393,2	1 990,8	373,5	2 080,7
Prostitution	16,1	2,3	17,5	1,6	12,8	1,9	14,2	0,5	11,3	0,2
Jeux et paris	0,3	0,0	0,2	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	12,7	32,6	11,8	27,9	12,3	26,1	13,3	26,8	12,3	32,7
Autres	400,1	732,3	390,2	701,2	395,3	647,1	446,0	666,4	443,5	721,7
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	429,2	767,3	419,6	730,7	420,8	675,1	473,5	693,8	467,1	754,6
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	1 233,2	4 533,4	1 198,4	4 195,2	1 195,9	3 894,4	1 230,5	3 800,6	1 182,5	4 008,5
Conduite avec facultés affaiblies	289,3	31,6	265,8	27,5	236,4	27,8	227,3	33,5	221,8	38,0
Délit de fuite	7,9	13,5	7,1	14,3	8,4	13,0	7,2	15,0	7,0	21,5
Autres	39,7	14,7	41,7	20,8	37,6	15,8	38,8	21,1	40,0	24,4
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	336,9	59,7	314,6	62,6	282,4	56,6	273,3	69,6	268,7	84,0
CODE CRIMINEL - TOTAL	1 570,1	4 593,1	1 512,9	4 257,7	1 478,3	3 951,0	1 503,8	3 870,2	1 451,2	4 092,5
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	173,5	1 001,7	160,9	978,1	159,0	872,8	151,9	834,6	165,9	848,4
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	7,8	52,2	6,3	35,1	13,4	104,1	9,5	87,7	9,8	63,8
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	181,4	1 053,9	167,2	1 013,2	172,3	976,9	161,4	922,3	175,7	912,2
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	40,6	138,5	45,1	150,2	43,2	156,9	50,0	97,5	45,9	187,4

1. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 adultes ou jeunes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada).

a pas de données concernant les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans et ceux de 18 ans et plus ayant commis des infractions classées s mise en accusation. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.



| BIBLIOGRAPHIE |

BEATTIE, S. ET MOLE, A. (2007). *Les ressources policières au Canada, 2007*, Statistique Canada, produit n° 85-225 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

DAUVERGNE, M. (2008). « Statistiques de la criminalité au Canada, 2007 », *Juristat*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ (2007). *Statistiques 2006 sur la criminalité au Québec*, Ministère de la Sécurité publique, Québec, 100 p.

OUIMET, M. (2006). « *Réflexions sur Internet et les tendances de la criminalité* », *Criminologie*, 39 (1), p.7-21.

OUIMET, M. (2005). *La criminalité au Québec durant le vingtième siècle*, Québec : IQRC - Presses de l'Université Laval.

OUIMET, M. (2003). « Les tendances de la criminalité au Québec : 1962-2001 ». Dans LEBLANC, M., OUIMET, M. et SZABO, D. (dir), *Traité de criminologie empirique*, 3^e éd. Montréal - Presses de l'Université de Montréal.

TAYLOR-BUTTS, A et BRESSAN, A. (2008). « La criminalité chez les jeunes au Canada, 2006 », *Juristat*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

SILVER, W. (2007). « Statistiques de la criminalité au Canada, 2006 », *Juristat*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.



| ANNEXE |

Annexe : Liste des corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2007**A - Corps de police municipaux à desserte unique (17)**

Corps de police municipal	Population desservie	Corps de police municipal	Population desservie
Blainville	47 504	Saint-Georges	30 268
Bromont	6 153	Saint-Jean-sur-Richelieu	89 388
Gatineau	247 526	Saint-Jérôme	65 048
Granby	60 617	Sainte-Adèle	10 835
Laval	376 425	Sainte-Marie	11 833
Lévis	132 851	Sherbrooke	150 751
Mascouche	34 475	Thetford Mines	26 190
Rivière-du-Loup	18 999	Trois-Rivières	128 941
Saint-Eustache	42 944		

B - Corps de police municipaux à desserte multiple (18 corps de police desservant 99 municipalités)

Corps de police municipal	Population desservie	Municipalités desservies	Population
Châteauguay	71 056	Beauharnois	12 154
		Châteauguay	43 618
		Léry	2 425
		Mercier	10 330
		Saint-Isidore	2 529
L'Assomption	20 486	L'Assomption	17 093
		Saint-Sulpice	3 393
Longueuil	393 651	Boucherville	39 780
		Brossard	72 707
		Longueuil	234 352
		Saint-Bruno Montarville	24 839
		Saint-Lambert	21 973
Memphrémagog (régie)	31 143	Austin (membre de la régie)	1 414
		Magog (membre de la régie)	24 322
		Orford (membre de la régie)	3 044
		Sainte-Catherine-de-Hatley (membre de la régie)	2 363
Mirabel	45 818	Mirabel	35 435
		Saint-Colomban	10 383

Annexe : Liste des corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2007**B - Corps de police municipaux à desserte multiple (18 corps de police desservant 99 municipalités) – Suite**

Corps de police municipal	Population desservie	Municipalités desservies	Population
Montréal	1 898 206	Baie-D'Urfé	3 984
		Beaconsfield	19 517
		Côte-Saint-Luc	31 965
		Dollard-Des-Ormeaux	49 940
		Dorval	18 445
		Hampstead	7 151
		Kirkland	20 888
		L'Île-Dorval	0
		Montréal	1 659 962
		Montréal-Est	3 923
		Montréal-Ouest	5 285
		Mont-Royal	19 276
		Pointe-Claire	30 732
		Sainte-Anne-de-Bellevue	5 306
		Senneville	967
		Westmount	20 865
Mont-Tremblant	9 077	Lac-Tremblant-Nord	25
		Mont-Tremblant	9 052
MRC Les Collines-de-l'Outaouais	42 885	Cantley	8 121
		Chelsea	6 834
		L'Ange-Gardien	4 428
		La Pêche	7 622
		Notre-Dame-de-la-Salette	789
		Pontiac	5 348
		Val-des-Monts	9 743
Québec	537 039	L'Ancienne-Lorette	16 855
		Notre-Dame-des-Ânges	444
		Québec	502 119
		Saint-Augustin-de-Desmaures	17 621
Région de Deux-Montagnes	41 118	Deux-Montagnes	17 767
		Pointe-Calumet	6 721
		Sainte-Marthe-sur-le-Lac	11 546
		Saint-Joseph-du-Lac	5 084

Annexe : Liste des corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2007**B - Corps de police municipaux à desserte multiple (18 corps de police desservant 99 municipalités) – Suite**

Corps de police municipal	Population desservie	Municipalités desservies	Population
Région de Joliette (régie)*	59 578	Crabtree (membre de la régie)	3 521
		Joliette (membre de la régie)	19 423
		Notre-Dame-de-Lourdes (membre de la régie)	2 238
		Notre-Dame-des-Prairies (membre de la régie)	8 377
		Saint-Ambroise-de-Kildare (membre de la régie)	3 577
		Saint-Charles-Borromée (membre de la régie)	12 266
		Saint-Paul (membre de la régie)	4 090
		Saint-Pierre (membre de la régie)	311
		Saint-Thomas (membre de la régie)	2 937
		Sainte-Mélanie (membre de la régie)	2 838
Région de Roussillon (régie)	94 186	Candiac (membre de la régie)	16 294
		Delson (membre de la régie)	7 475
		La Prairie	22 250
		Saint-Constant (membre de la régie)	24 449
		Sainte-Catherine (membre de la régie)	16 570
		Saint-Mathieu	1 937
		Saint-Philippe	5 211
Repentigny	83 472	Charlemagne	5 728
		Repentigny	77 744
Richelieu-Saint-Laurent (régie)	182 734	Beloeil	19 353
		Calixa-Lavallée	545
		Carignan	7 582
		Chambly	23 132
		Contrecoeur	5 798
		McMasterville	5 365
		Mont-Saint-Hilaire	16 003
		Otterburn Park	8 651
		Richelieu	5 293
		Saint-Amable	8 618
		Saint-Basile-le-Grand	15 940
		Sainte-Julie	29 710
		Saint-Jean-Baptiste	3 090
		Saint-Mathias-sur-Richelieu	4 600
		Saint-Mathieu-de-Beloeil	2 324
		Varenes	21 367
		Verchères	5 363

* Depuis le 2 avril 2008, le corps de police de la Région de Joliette est aboli. Les municipalités qui étaient protégées par ce corps de police le sont désormais par la Sûreté du Québec.

Annexe : Liste des corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2007**B - Corps de police municipaux à desserte multiple (18 corps de police desservant 99 municipalités) – Suite**

Corps de police municipal	Population desservie	Municipalités desservies	Population
Rivière-du-Nord (régie)	12 878	Piedmont (membre de la régie)	2 432
		Saint-Hippolyte (membre de la régie)	7 352
		Sainte-Anne-des-Lacs	3 094
		(membre de la régie)	
Saguenay	147 842	Larouche	1 201
		Saguenay	146 641
Terrebonne	118 657	Bois-des-Filion	8 566
		Sainte-Anne-des-Plaines	13 296
		Terrebonne	96 795
Thérèse-De Blainville (régie)	77 044	Boisbriand (membre de la régie)	27 043
		Lorraine (membre de la régie)	9 786
		Rosemère (membre de la régie)	14 434
		Sainte-Thérèse (membre de la régie)	25 781